



Santé Health
Canada Canada

Programme de recherche sur les produits de santé naturels - Évaluation formative

Rapport final

Approuvé par le

Comité ministériel de vérification et d'évaluation
Santé Canada

27 avril 2007

TABLE DES MATIÈRES

- Plan d'action de la gestion du Programme de recherche sur les produits de santé naturels - Évaluation formative

- Rapport : Programme de recherche sur les produits de santé naturels - Évaluation formative

PLAN D'ACTION DE LA GESTION

ÉVALUATION FORMATIVE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

**Direction des produits de santé naturels
Novembre 2006**

Ce document présente la réponse de la direction à l'évaluation formative du programme de recherche sur les produits de santé naturels (DPSN). La réponse de la direction est en fait le plan d'action élaboré par la gestion en réponse aux principaux résultats et recommandations découlant de l'évaluation.

Facteurs contextuels et incidence sur le plan d'action de la gestion

En août 2006, la Direction des produits de santé naturels (DPSN) a dû prendre des mesures radicales pour respecter le cadre budgétaire qui lui avait été alloué, et une de ces mesures a été de suspendre temporairement le programme de recherche et d'utiliser ces fonds pour soutenir le mandat principal de la DPSN, qui consiste à réglementer les produits de santé naturels. La réponse de la direction a été rédigée dans ce contexte, et la mise en œuvre de certaines des recommandations dépend d'une reprise du financement.

Pour l'exercice 2007-2008, le financement demeure incertain et dépend du résultat d'une analyse de rentabilité qui a été soumise au Secrétariat du Conseil du Trésor par la DPSN.

Mesures de suivi et nouvelles initiatives

L'évaluation comporte huit recommandations et 17 mesures précises ont été mentionnées afin d'améliorer le programme de recherche. Un certain nombre de ces activités dépendent d'une reprise du financement, spécialement les secteurs relatifs aux améliorations en ce qui touche la mise en œuvre et l'efficacité. La DPSN a déterminé qu'elle pouvait, en n'engageant que des dépenses minimales, aller de l'avant relativement aux **cinq mesures** suivantes dans le cadre de son objectif global visant à appuyer le milieu de la réglementation des PSN et à faciliter un choix informé de la part des consommateurs.

1- Coordination et gestion des risques : La DPSN doit mettre en œuvre des communications plus fréquentes et régulières avec les IRSC afin d'en arriver à une meilleure coordination des accords de collaboration pluriannuels en cours.

2- Occasions de financement : La DPSN doit encourager et faciliter des occasions de financement, des activités de collaboration ainsi que l'intérêt à l'égard du financement et du soutien pour la recherche sur les PSN auprès d'agences de financement à la recherche à l'échelle nationale et internationale.

3- Relations avec le milieu de la recherche : La DPSN doit renforcer la constitution de partenariats et la collaboration au niveau national ainsi que favoriser les occasions permettant de renforcer le milieu de la recherche sur les PSN.

4- Processus de réglementation des PSN : La DPSN doit encourager la contribution permanente de la recherche au milieu de la réglementation des PSN en jouant le rôle de facilitateur et en participant aux discussions ayant trait aux questions de réglementation aux niveaux national et international ainsi qu'à la

détermination des lacunes au chapitre des connaissances.

5- Diffusion de l'information : La DPSN doit travailler avec les intervenants tant internes qu'externes afin de déterminer les mesures permettant d'améliorer le transfert des connaissances scientifiques et de promouvoir la diffusion de l'information concernant les PSN.

Portée de l'évaluation formative

L'évaluation formative s'inscrit dans le cadre des exigences en matière de reddition de comptes mentionnées dans le cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats pour le programme de recherche. Son but est de fournir une évaluation préliminaire des progrès du programme de recherche ainsi que de fournir des renseignements objectifs permettant d'aider la direction à prendre des décisions quant à l'orientation, aux priorités et à la mise en œuvre du programme.

L'évaluation couvre les trois premières années du programme (juin 2003-mars 2006). L'évaluation a dégagé quatre secteurs d'enquête :

- Le rôle et la pertinence
- Les progrès dans la mise en œuvre
- Les résultats du programme
- L'efficacité et les solutions de rechange

Méthodologie

Des données qualitatives et quantitatives ont été recueillies au moyen d'un processus d'évaluation externe et elles sont fondées sur cinq sources clés :

- Un examen de 83 documents d'information générale et sur les programmes
- Des entrevues téléphoniques auprès de 25 bénéficiaires de fonds destinés à des projets
- Une discussion interne entre experts
- Une discussion externe entre experts comptant des représentants des organismes de financement de la recherche, du milieu de la recherche, de groupes de praticiens au sein d'organisations non gouvernementales, de groupes d'activités économiques et de groupes de consommateurs.
- Un examen d'une sélection de documents portant sur le renforcement des capacités, l'établissement de partenariats et le transfert des connaissances.

Processus de consultation

Un groupe de travail chargé de l'évaluation a été mis sur pied afin de donner des conseils tout au long de l'évaluation formative et d'apporter des commentaires concernant les principaux résultats attendus.

Le mandat et le rapport d'évaluation formative ont été passés en revue par les membres du groupe de travail chargé de l'évaluation, par la Direction de la mesure et de l'évaluation du rendement du Ministère (DMERM) de Santé Canada ainsi que par la Direction des politiques, de la planification et des affaires internationales (DPPAI) de la Direction générale.

Liste des recommandations

Recommandation 1 :

Développer une relation solide entre les organismes de réglementation et l'ensemble du milieu des PSN afin d'assurer une approche intégrée pour corriger les lacunes au chapitre des connaissances et pour relever les défis posés par le milieu de la réglementation des PSN.

Recommandation 2 :

Soutenir et accroître les efforts visant à acquérir des connaissances dans les domaines de la qualité, de l'innocuité, et de l'efficacité et à diffuser ces connaissances auprès des intervenants, des partenaires et du public canadien.

Recommandation 3 :

Améliorer la coordination dans l'octroi des subventions entre la DPSN et les IRSC.

Recommandation 4 :

Améliorer le processus d'octroi des contributions en ce qui touche le lancement et la diffusion des appels de propositions, la disponibilité des fonds en temps opportun et les exigences en matière de rapport.

Recommandation 5 :

Susciter une représentation plus large des divers intervenants internes et externes dans une gamme d'activités visant à établir les priorités et basées sur les connaissances.

Recommandation 6 :

Explorer de nouvelles occasions de financement et appuyer les efforts visant à accroître la viabilité du milieu de la recherche sur les PSN.

Recommandation 7 :

Améliorer le transfert des connaissances et la diffusion de l'information concernant les PSN.

Recommandation 8 :

Exécuter le programme d'une manière plus économique, en maintenant l'équilibre entre la flexibilité et l'efficacité et un renforcement accru de l'infrastructure du milieu de la recherche.

PLAN D'ACTION DE LA GESTION
ÉVALUATION FORMATIVE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

1. Domaine d'enquête : questions reliées au rôle et à la pertinence			
Résultats clés	Recommandations	Mesure requise	Mesure prise
<p>L'évaluation a déterminé que trois ans après la mise en œuvre du programme de recherche, il est nécessaire de continuer à combler les lacunes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'une réponse en temps opportun aux besoins du milieu de la réglementation des PSN. • Besoin de recherches supplémentaires sur la qualité, l'innocuité, et l'efficacité des PSN – domaines critiques pour ce qui touche le rôle de réglementation et la question du choix informé. • Besoin de diffuser l'information et les résultats fondés sur l'expérience à un plus large public et de soutenir le dialogue avec les intervenants. 	<p><u>Recommandation 1 :</u> Développer une relation solide entre les organismes de réglementation et l'ensemble du milieu des PSN afin d'assurer une approche intégrée pour corriger les lacunes au chapitre des connaissances et pour relever les défis posés par le milieu de la réglementation des PSN.</p> <p><u>Recommandation 2 :</u> Soutenir et accroître les efforts visant à acquérir des connaissances dans les domaines de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité et à diffuser ces connaissances auprès des intervenants, des partenaires et du public canadien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le DPSN doit se fonder sur les activités mises en œuvre par le truchement du programme de recherche afin d'améliorer les liaisons avec les diverses entités de réglementation et d'établir de nouvelles liaisons avec l'ensemble du milieu des PSN, répondant au besoin de meilleures décisions basées sur la recherche en matière de réglementation. Mesure à mettre en œuvre au moment de la reprise du financement. • La DPSN doit promouvoir et assurer un intérêt accru sur la scène nationale et internationale pour la recherche visant l'amélioration du milieu de la réglementation des PSN en favorisant et/ou assurant la participation dans les discussions portant sur la réglementation et dans la détermination des lacunes au chapitre des connaissances. Mesures devant se poursuivre à partir de l'automne 2006. • Explorer les mécanismes visant à accroître le nombre et la qualité des recherches dans les domaines de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité. Toute nouvelle initiative dépend de la reprise du financement. • La DPSN doit élaborer un plan de communication et de diffusion afin de transférer les connaissances acquises et de communiquer les résultats des recherches connexes. Un plan de diffusion est en cours d'élaboration. Contribuer aux efforts de coordination de la recherche aux niveaux national et international afin d'accroître les connaissances et d'augmenter la sensibilisation à des certaines questions. Mesures prises et devant se poursuivre à partir de l'automne 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des relations de travail ont été établies alors que l'on s'attaquait à des défis particuliers en matière de réglementation. Toutefois, des efforts supplémentaires sont requis. Responsable : Gestionnaire du PRPSN, agent scientifique. Responsable : Gestionnaire du PRPSN, agent scientifique. • Des efforts ont été consentis afin d'encourager la recherche dans ces domaines – notamment par le lancement d'un appel ciblé de propositions. Responsable : Gestionnaire du PRPSN, agent scientifique. Responsable : Gestionnaire du PRPSN, agent scientifique. • Contribution apportée au document de travail pour la réunion d'octobre 2006 en Chine de l'International Regulatory Cooperation on Herbal Medicines (IRCH). Responsable : Gestionnaire du PRPSN, agent scientifique.

PLAN D'ACTION DE LA GESTION
ÉVALUATION FORMATIVE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

2. Domaine d'enquête : Mise en œuvre du programme			
Résultats clés	Recommandations	Mesure requise	Mesure prise
<p><u>Mécanismes de mise en œuvre et de prestation</u> Trois ans après l'entrée en vigueur de son mandat, le programme de subventions et de contributions à la recherche a mis en œuvre de nombreuses activités et a financé au total 60 projets. Toutefois, l'évaluation a démontré une utilisation moins qu'optimale des sommes accordées en subventions. Certaines améliorations sont nécessaires afin d'assurer une allocation complète des fonds en vertu du mécanisme d'octroi de subventions.</p>	<p><u>Recommandation 3 :</u> Améliorer la coordination dans l'octroi des subventions entre la DPSN et les IRSC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La direction de la DPSN doit mettre en œuvre des communications plus fréquentes et régulières avec les IRSC afin d'améliorer la coordination des accords de collaboration en vigueur. Mesures prises pour les accords en vigueur et devant se poursuivre à partir de l'automne 2006. En ce qui touche les occasions futures de financement, la DPSN doit assurer l'élaboration d'un processus de coordination au moment où le financement reprendra. • La DPSN doit renforcer les mécanismes financiers et de communication afin d'améliorer la détermination précoce et le transfert en temps opportun des fonds entre les IRSC et la DPSN. Certaines mesures prises et se poursuivront au moment où le financement reprendra. 	<ul style="list-style-type: none"> • La DPSN a présentée à deux reprises au Comité de planification et des priorités scientifiques des IRSC et mis en place des occasions pour établir la communication et le dialogue avec les IRSC afin de s'attaquer aux problèmes financiers et de gestion qui surviennent à l'occasion de la mise en application des accords de collaboration. Responsable : Directeur du Bureau de la recherche, des relations externes et des programmes, et gestionnaire du PRPSN. • La DPSN a élaboré un plan pour mettre en œuvre le CVAR et le CGRR approuvés par le SCT pour son programme de recherche. Ce plan comprend des activités visant à renforcer les mécanismes financiers et de communication. Responsable : Directeur de planification et opérations et gestionnaire du PRPSN.
<p><u>Processus de financement</u> Règle générale, le processus d'octroi des contributions a été jugé satisfaisant. Toutefois, il faut rationaliser le processus. Des améliorations à l'appel de propositions, au moment choisi pour le financement et à la disponibilité des fonds, ainsi qu'aux exigences en matière de rapport sont nécessaires pour permettre d'accroître l'efficacité et la transparence.</p>	<p><u>Recommandation 4 :</u> Améliorer le processus d'octroi des contributions en ce qui touche le lancement et la diffusion des appels de propositions, la disponibilité des fonds en temps opportun et les exigences en matière de rapport.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En ce qui a trait aux futurs appels de financement, la DPSN examinera les pratiques exemplaires et les modèles existants en ce qui touche le moment choisi pour l'annonce, le financement et la période de temps allouée pour la préparation des propositions. Mesures à mettre en œuvre au moment de la reprise du financement. 	<p>Le processus d'octroi des contributions a été élaboré au cours de l'examen de la gestion des subventions et des contributions par Santé Canada. La DPSN se conforme aux politiques et aux lignes directrices ministérielles, mais des améliorations sont continuellement apportées. Responsable : Gestionnaire du PRPSN et agent de programme.</p>

PLAN D'ACTION DE LA GESTION
ÉVALUATION FORMATIVE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

2. Domaine d'enquête : Mise en œuvre du programme			
Résultats clés	Recommandations	Mesure requise	Mesure prise
		<ul style="list-style-type: none"> La DPSN doit travailler avec le Bureau de la participation des consommateurs et du public (BPCP) afin d'augmenter la diffusion des annonces d'appels de propositions. Un engagement plus poussé du BPCP pour les futurs appels de financement doit être mis en œuvre au moment de la reprise du financement. En consultation avec le Centre d'expertise sur les subventions et les contributions de SC, la DPSN passera en revue et rationalisera la présentation des rapports ainsi que les outils connexes afin d'obtenir des renseignements sur les résultats du programme d'une manière économique et normalisée. Mesure à mettre en œuvre au moment de la reprise du financement. 	<ul style="list-style-type: none"> La DPSN a engagé des groupes de consommateurs dans l'élaboration et le lancement du plus récent appel de financement ainsi que dans le processus d'examen par les pairs. Responsable : Gestionnaire du PRPSN et agent de liaison. Responsable : Gestionnaire du PRPSN et agent de programme.
<p>Portée du programme Le rapport a noté la nécessité d'être inclusif et de mieux refléter la diversité des intervenants dans les activités du programme, en particulier les activités qui comportent des consultations, l'établissement de priorités ou la détermination de solutions en rapport avec les lacunes au chapitre des connaissances.</p>	<p>Recommandation 5 : Susciter une représentation plus large de divers intervenants internes et externes dans l'établissement des priorités et les activités basées sur les connaissances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La DPSN doit examiner de nouvelles manières et de nouveaux mécanismes en vue d'améliorer la représentation et l'engagement de l'ensemble des groupes d'intervenants, notamment les représentants des groupes de consommateurs, des groupes de praticiens, des ONG ainsi que de SC et d'autres ministères et organismes gouvernementaux dans ses efforts visant à aborder diverses questions basées sur les connaissances et divers défis qui se posent à un organisme de réglementation. Certaines initiatives prises au début de 2006-2007. Des mesures additionnelles sont fonction de la reprise du financement. 	<ul style="list-style-type: none"> La DPSN a reconnu la valeur de la diversité en matière de représentation afin d'assurer un dialogue informé et complet. Dans la quatrième année, la DPSN a mis en œuvre un processus de consultation interne avec les employés afin de déterminer les problèmes particuliers et les lacunes en matière de connaissances qui se posent dans le cadre de la mise en œuvre du <i>Règlement sur les PSN</i>. Responsable : Agent de programme et agent de liaison de la DPSN.

PLAN D'ACTION DE LA GESTION
ÉVALUATION FORMATIVE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

3. Domaine d'enquête : résultats du programme			
Résultats clés	Recommandations	Mesure requise	Mesure prise
<p>Capacité de recherche Le rapport d'évaluation a indiqué que les activités financées, la participation aux conférences et aux ateliers ainsi que la constitution de réseaux avec des représentants d'une vaste gamme de disciplines ont conduit à une sensibilisation accrue à des questions liées aux PSN et à une plus grande capacité de recherche.</p> <p>Appui à la conduite de la recherche L'accès aux subventions et aux bourses de formation a suscité des occasions pour le financement et le développement de la recherche. Ce résultat a été atteint par le truchement du financement accordé par le PRPSN et par les IRSC et par la collaboration établie avec les réseaux de recherche.</p> <p>Collaboration et partenariats Le partenariat continu avec les IRSC et de nouvelles manières de favoriser la collaboration avec d'autres organismes de financement, l'industrie et d'autres partenaires jouent un rôle important dans le soutien de la recherche sur les PSN et contribuent à la constitution d'une masse critique de chercheurs et d'une infrastructure de recherche.</p>	<p>Recommandation 6 : Explorer de nouvelles occasions de financement et appuyer les efforts visant à accroître la viabilité du milieu de la recherche sur les PSN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La DPSN doit encourager et faciliter les occasions de financement avec d'autres organismes gouvernementaux de financement (tels que le CRSNG, la FCI, le PARI-CNRC, les centres nationaux d'excellence, les organismes de financement provinciaux/territoriaux et les associations d'industries), les activités de collaboration ainsi que susciter leur intérêt à l'égard du financement et de l'appui à la recherche sur les PSN. Des initiatives ont été prises et se poursuivront à partir de l'automne 2006. • La DPSN doit renforcer le développement de partenariats et la collaboration au niveau national ainsi que favoriser les occasions de renforcer le développement d'un milieu de recherche solide sur les PSN. Des initiatives ont été prises et se poursuivront à partir de novembre 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> • La DPSN travaille avec son Comité consultatif d'experts, son Comité consultatif de gestion qui comporte une représentation de 25 % de consommateurs, et avec d'autres programmes de financement au sein de SC et d'autres ministères fédéraux afin d'appuyer le milieu de la recherche. Responsable : Directeur du Bureau de la recherche, des relations externes et des programmes, gestionnaire du PRPSN, agent de projet de liaison. • La DPSN a soumis une analyse de rentabilité au SCT qui inclut une composante cherchant à assurer un financement durable pour le programme de recherche sur les PSN. Responsable : Gestionnaire du PRPSN, agent de projet de liaison.

PLAN D'ACTION DE LA GESTION
ÉVALUATION FORMATIVE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

3. Domaine d'enquête : résultats du programme			
Résultats clés	Recommandations	Mesure requise	Mesure prise
<p><u>Transfert des connaissances</u> L'évaluation a permis de conclure qu'il y avait un transfert de connaissances entre les chercheurs et les personnes associées à la mise en œuvre du <i>Règlement</i>, mais qu'il y en avait moins pour les consommateurs et le public canadien. Afin d'améliorer l'accessibilité de l'information fondée sur l'expérience pour les intervenants et les consommateurs et de faciliter la prise de décisions informées à propos de l'utilisation des PSN, il faut accorder plus d'attention au transfert des connaissances et à la diffusion.</p>	<p><u>Recommandation 7 :</u> Améliorer le transfert des connaissances et la diffusion de l'information concernant les PSN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La DPSN travaillera avec des intervenants tant internes qu'externes pour déterminer les mesures permettant d'améliorer le transfert des connaissances scientifiques et promouvoir la diffusion de l'information permettant l'accès des intervenants et des consommateurs à des renseignements précis et consistants sur les PSN. Des initiatives ont été prises et se poursuivront à compter de novembre 2006. • La participation à des conférences et à des ateliers et la constitution de réseaux avec des représentants d'une vaste gamme de disciplines doivent demeurer une activité permanente. Mesure à mettre en œuvre au moment de la reprise du financement. 	<ul style="list-style-type: none"> • La DPSN s'est engagée dans des mesures visant la promotion de la diffusion des résultats des recherches au niveau interne et au sein du milieu des PSN. <u>Responsable :</u> Directeur et divers employés du Bureau de la recherche, des relations extérieures et des programmes de la DPSN. <u>Responsable :</u> Gestionnaire du PRPSN.

PLAN D'ACTION DE LA GESTION
ÉVALUATION FORMATIVE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

4. Domaine d'enquête : efficacité et solutions de rechange			
Résultats clés	Recommandations	Mesure requise	Mesure prise
<p>Efficacité Les résultats de l'évaluation ont fait état des progrès dans les quatre domaines de programme ainsi que de leur importance respective relativement aux objectifs du programme.</p> <p>Le mécanisme d'octroi des subventions a été désigné comme une manière efficace d'amener la recherche sur les PSN à l'intérieur des paramètres de la recherche régulière et d'augmenter le profil de ce domaine de recherche à une échelle nationale.</p> <p>Les fonds de fonctionnement ont permis d'acquérir de la souplesse, ainsi que la capacité de cibler la recherche nécessaire dans des délais opportuns et de rassembler des groupes d'intervenants en vue d'explorer des problèmes communs, ce qui a entraîné des avantages qualitatifs pour le programme.</p> <p>Le mécanisme d'octroi des contributions a été désigné comme moins rentable; il a été en mesure de susciter un large intérêt pour la recherche sur les PSN au sein de diverses institutions. Toutefois, le processus est exigeant en main-d'œuvre et nécessite une approche plus ciblée, et le financement n'est pas toujours suffisant pour modifier réellement le bloc de connaissances.</p> <p>Solutions de rechange Des ajustements sont requis pour que le programme soit plus rentable, en gardant à l'esprit les priorités au niveau de la recherche, les sommes accordées et la nécessité de financer une combinaison d'importantes initiatives ciblées et de projets plus restreints.</p>	<p>Recommandation 8 : Mettre en œuvre le programme d'une manière plus économique, en maintenant l'équilibre entre la flexibilité et l'efficacité et un renforcement accru de l'infrastructure du milieu de la recherche.</p>	<p>Si le programme reçoit un financement particulier, la DSPN verra a :</p> <ul style="list-style-type: none"> accorder de plus gros montants à chaque appel de propositions; utiliser une partie de l'enveloppe pour financer des initiatives ciblant certains aspects des PSN qui sont prioritaires selon la DSPN, son comité consultatif et l'ensemble du milieu des PSN et jugées importants pour appuyer les décisions en matière de réglementation; conserver une partie des fonds pour les projets modestes ou ceux à l'étape de mise en route, ou la recherche est très peu avancée et où les possibilités de financement sont limitées. <p>Les actions ci-dessus doivent attendre la reprise du financement.</p> <p>De concert avec d'autres partenaires et en vue d'obtenir une plus grande efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> La DPSN, en consultation avec des partenaires de SC et programmes associés, d'autres organismes de financement nationaux et internationaux et le Secrétariat du Conseil du Trésor, examinera des manières d'améliorer la prestation du programme, en vue d'en arriver à une plus grande efficacité et à une flexibilité et une capacité de réaction optimales à l'égard du milieu de la réglementation. <p>Toute nouvelle initiative doit attendre la reprise du financement.</p>	<p>Des mesures ont été prises suite aux commentaires reçus par nos partenaires et dans le plus récent appel de financement de 2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> La DPSN a passé en revue les options en matière de niveaux de financement et de contributions maximales allouées pour les propositions. La DPSN a sollicité des contributions tant internes qu'externes par le truchement du processus d'évaluation afin de mieux définir les priorités de recherche et la portée de l'appel de propositions <p>Responsable : Gestionnaire du programme</p> <p>Dans le plus récent appel de financement de 2006 des initiatives ont été prises à cet égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> La DPSN a inclus des représentants de groupes de consommateurs dans l'appel de propositions de 2006 ainsi que dans le processus d'évaluation. La DPSN a utilisé les ressources disponibles ainsi que l'infrastructure existante pour améliorer le processus de sélection des propositions. <p>Responsable : Gestionnaire du programme et agent de programme.</p>

PLAN D'ACTION DE LA GESTION
ÉVALUATION FORMATIVE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS



**PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS
DE SANTÉ NATURELS – ÉVALUATION FORMATIVE**

Rapport final

Octobre 2006

Programme de recherche sur les produits de santé naturels – Évaluation formative

Rapport final

Octobre 2006

Préparé pour

Le Programme de recherche sur les produits de santé naturels
Direction des produits de santé naturels
Direction générale des produits de santé et des aliments
Santé Canada

Présenté par

Panoptik Research & Consulting
Calgary (Alberta)
www.panoptik.ca

Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue officiel de Santé Canada.

Sommaire

INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur l'évaluation formative du programme de recherche de la Direction des produits de santé naturels de Santé Canada. Le Programme de recherche sur les produits de santé naturels (PRPSN) a été lancé en juin 2003 pour répondre à la nécessité de Santé Canada de soutenir la recherche sur les produits de santé naturels, conformément aux recommandations du Groupe consultatif du Comité permanent de la santé chargé des produits de santé naturels en 1998.

LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

Le gouvernement fédéral a répondu à la popularité et à l'utilisation accrue des produits de santé naturels (PSN) chez les Canadiens en prenant des mesures pour mieux comprendre et définir le domaine, et s'assurer que le cadre et les structures de soutien appropriés étaient en place. En mars 1999, à la suite des travaux du Groupe consultatif sur les produits de santé naturels du Comité permanent de la santé, le ministre de la Santé a accepté l'ensemble des 53 recommandations du Comité permanent et a annoncé la création du Bureau des produits de santé naturels (aujourd'hui la Direction des produits de santé naturels).

La Direction des produits de santé naturels (DPSN) est l'autorité qui réglemente la vente des produits de santé naturels au Canada. Son mandat est de veiller à ce que les Canadiens puissent avoir facilement accès à des produits de santé naturels de grande qualité à la fois sécuritaires et efficaces, tout en respectant la liberté de choix ainsi que la diversité philosophique et culturelle. Un investissement dans la recherche a été jugé nécessaire pour combler le fossé entre les connaissances provenant de la recherche au sujet des PSN et aider la direction à réaliser son mandat.

LE PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

Le PRPSN est un programme de subventions et de contributions de 5 millions de dollars (1 million de dollars par an pendant 5 ans) en vertu duquel des fonds sont consacrés à la recherche sur les produits de santé naturels et les activités connexes qui ont rapport à la fonction réglementaire de la DPSN. L'objectif du programme de recherche est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les PSN et de permettre aux consommateurs canadiens de faire des choix éclairés en matière de PSN parmi les options de soins de santé qui leur sont proposées.

Le PRPSN s'efforce d'atteindre ces objectifs en concentrant son action sur quatre axes principaux :

- Renforcer la capacité de recherche;
- Soutenir l'exécution de la recherche;
- Favoriser la collaboration, l'infrastructure communautaire et la création de partenariats; et
- Améliorer le repérage de l'information et le transfert de connaissances.

OBJET ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION FORMATIVE

Lorsque l'évaluation formative a commencé, le programme de recherche en était à sa troisième de ses cinq années de financement. Cette évaluation a trois objectifs :

1. Fournir à la DPSN une évaluation préliminaire des progrès réalisés par le programme de recherche au regard de ses résultats attendus;
2. Recueillir de l'information qui aidera la DPSN à prendre des décisions et à apporter les modifications nécessaires pour exécuter au mieux le programme de recherche;
3. Fournir une information objective afin d'aider la direction à prendre des décisions sur l'orientation, les priorités et l'exécution du programme de recherche.

Conformément aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor au sujet de l'évaluation des programmes et politiques financés par le gouvernement, l'évaluation formative a porté sur les questions d'évaluation suivantes :

1. **Rôle et pertinence** : Le programme de recherche est-il adapté au milieu de recherche sur les PSN et aux besoins des Canadiens?
2. **Mise en œuvre** : Quels sont les progrès qui ont été accomplis et quelles sont les lacunes dans la mise en œuvre?
3. **Résultats du programme** : Quels sont les résultats accomplis jusqu'à présent grâce au programme de recherche?
4. **Efficacité et solutions de rechange** : A-t-on utilisé les méthodes les plus appropriées et les plus rentables pour exécuter le programme de recherche?

MÉTHODOLOGIE

Le plan de l'évaluation formative s'est inspiré du modèle logique du PRPSN, qui expose comment les activités du programme sont censées conduire aux résultats espérés. Des données qualitatives et quantitatives ont été obtenues de cinq sources clés :

- Un examen de 83 documents relatifs au programme et documents de base;
- Des entrevues téléphoniques avec 25 bénéficiaires de fonds pour des projets;
- Une discussion à l'interne avec 10 experts de divers bureaux de Santé Canada au sein de la DPSN et des représentants du Bureau de l'expert scientifique en chef

(BESC), de l'Inspectorat de la Direction des produits de santé et des aliments (IDPSA), et de la Direction des produits de santé commercialisés (DPSC);

- Un examen par un comité d'experts des points forts et des points faibles du programme, des possibilités qu'il offre et des menaces qu'il pose dans ses quatre secteurs clés. Ce comité était composé de représentants (au niveau local et national) d'organismes de financement de la recherche, du milieu de la recherche, d'organisations non gouvernementales (ONG), de groupes de praticiens, de groupes industriels et de groupes de consommateurs;
- Un examen sélectif de la documentation sur la capacité de recherche, les partenariats et l'infrastructure communautaire, le transfert des connaissances, ainsi que des consultations auprès de personnes-ressources dans des établissements d'enseignement et de recherche.

CONCLUSIONS

Rôle et pertinence

L'utilisation de PSN par les Canadiens a continué d'augmenter depuis l'examen et la considération d'un cadre réglementaire pour ces produits par le Groupe consultatif sur les produits de santé naturels du Comité permanent de la santé en 1998. Pourtant, un récent sondage donne à penser que, dans l'ensemble, les Canadiens qui connaissent mal les produits de santé naturels sont plus nombreux que ceux qui les connaissent bien.

Une solide base de recherche crédible sur les PSN compléterait et appuierait le régime réglementaire qui s'applique à ces produits. Maintenant que le *Règlement sur les produits de santé naturels* est en vigueur, il est encore plus évident que les connaissances relatives à l'innocuité, à l'efficacité potentielle et à la qualité des PSN (des aspects critiques pour cette fonction réglementaire) laissent à désirer. La DPSN est unique en ce sens qu'il existe peu sinon pas de programme de recherche dans les administrations publiques qui serve à financer des études relatives à ce rôle réglementaire. Au sein de Santé Canada et au niveau national, le programme de recherche de la DPSN est particulier en ce sens qu'il appuie la recherche visant à étayer les décisions réglementaires de cette dernière et à faciliter la mise en œuvre du *Règlement sur les produits de santé naturels*.

Mise en œuvre du programme

À l'aide de trois mécanismes d'exécution (soit des subventions, des contributions et des fonds de fonctionnement) auxquels elle consacre 84 % de son budget de 3 millions de dollars, le PRPSN a financé un total de 60 projets au cours de ses trois premières années. Bon nombre de ces projets recourent plusieurs secteurs de programme, disciplines, thèmes de recherche, PSN et territoires géographiques. Au cours des trois premières années d'existence du programme, le personnel du PRPSN a obtenu des succès et a

également réussi à relever un certain nombre de défis posés par la mise en œuvre du programme.

La collaboration du PRPSN avec les IRSC a donné lieu à cinq ententes de collaboration pour le financement de bourses de recherche et de formation. Sauf la première année du programme, tous les fonds disponibles pour des subventions n'ont pas été utilisés (68 % et 57 % de l'affectation ont été utilisés la deuxième et la troisième années respectivement). En collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), des solutions sont recherchées aux problèmes constants que posent la coordination du flux des fonds avec les appels de propositions des IRSC, la détermination en temps utile des fonds non utilisés et la coordination des délais comptables au sein des IRSC et de Santé Canada.

Le PRPSN a lancé quatre demandes de propositions et un total de 30 ententes de contribution ont été signées au cours des trois premières années, pour des sommes de 20 000 \$ à 75 000 \$. En général, les bénéficiaires se disent satisfaits du processus de financement sous forme de contributions, même si l'évaluation a mis en lumière des améliorations qui permettraient d'accroître l'efficacité et la transparence.

Des fonds de fonctionnement ont été utilisés pour appuyer de nombreuses consultations, réunions tenues pour établir les priorités, conférences et ateliers. Il y a lieu d'accroître la participation d'autres groupes que le milieu de la recherche établi pour assurer la représentation optimale des intéressés. La souplesse que procure le mécanisme des fonds de fonctionnement permet au PRPSN de s'adapter à mesure que des lacunes sont constatées dans les connaissances scientifiques au sujet des PSN. Un certain nombre de besoins de connaissances doivent encore être comblés, et il reste nécessaire de financer des consultations pour établir les priorités dans des domaines comme les PSN utilisés en homéopathie, en naturopathie et en aromathérapie (huiles essentielles).

Résultats du programme

Le PRPSN a réalisé d'importants progrès en atteignant trois des six groupes bénéficiaires nommés dans la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à savoir le milieu de la recherche, l'industrie, ainsi que les personnes et les entités participant à l'élaboration du cadre réglementaire des PSN. À l'appui de cette affirmation, l'évaluation formative a permis de prouver que le PRPSN avait, par exemple, accru l'accès aux fonds de recherche, fait participer l'industrie aux consultations, aux activités de communication et aux projets financés et financé une recherche crédible sur l'innocuité, l'efficacité potentielle et la qualité des PSN.

Le programme vise également à atteindre des résultats dans quatre secteurs clés, et il est parvenu, en peu de temps, à soutenir l'exécution de recherche et à renforcer la capacité de recherche. Pour poursuivre sur cette lancée, des efforts soutenus sont nécessaires en ce

qui concerne la collaboration, l'établissement de partenariats et la mise en place d'une infrastructure communautaire, de même que le transfert et la diffusion des connaissances.

Beaucoup d'efforts ont été déployés pour parvenir à un consensus entre les nombreux groupes d'intervenants ayant des intérêts divergents quant aux priorités de recherche sur les PSN. Les partenariats avec les IRSC, l'industrie et les praticiens seront particulièrement importants à entretenir pour assurer la crédibilité continue et la viabilité financière de la recherche sur les PSN, ainsi que la mise en œuvre réussie du *Règlement sur les produits de santé naturels*. Ces partenariats, avec d'autres, doivent être établis avec l'idée de renforcer l'infrastructure de recherche (physique, financière et humaine) sur les PSN. Grâce au travail fructueux que le PRPSN a accompli jusqu'à présent sur les plans de la crédibilité et du bien-fondé de la recherche sur les PSN, ce programme est bien placé pour trouver et établir les partenariats à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale qui contribueront à la réalisation de ses objectifs.

La formation d'équipes de recherche multidisciplinaires et la création de réseaux de recherche sur les PSN qui résultent déjà du PRPSN peuvent théoriquement contribuer à l'établissement d'une masse critique d'expertise et/ou de centres de recherche. De plus, des équipes de recherche multidisciplinaires comme celles qui ont été établies jusqu'ici dans le cadre du PRPSN ont été mises en liaison dans des études de programmes de recherche de même nature pour améliorer le transfert de connaissances et la diffusion de l'information. Un élément clé du mandat du programme est de permettre aux consommateurs canadiens de faire des choix éclairés au sujet de l'utilisation sûre des PSN. Certains doutes ont surgi quant à la façon de communiquer les conclusions de la recherche, au public en particulier, mais des suggestions ont été faites par les intervenants qui ont été consultés aux fins de l'évaluation formative.

Efficacité et solutions de rechange

Le PRPSN a eu recours à la fois aux partenariats et aux mécanismes d'exécution par des tiers pour optimiser l'efficacité et l'incidence. Des informateurs clés ont fait remarquer le succès de cette approche.

Les subventions ont permis au PRPSN d'obtenir d'autres fonds de recherche des IRSC. D'autres dividendes de l'investissement du PRPSN sont moins tangibles ou indirectement liés au programme (p. ex. le financement de chercheurs sur les PSN par les IRSC). De plus, tous les coûts relatifs à l'examen par les pairs et à la gestion globale sont pris en charge par les IRSC, ce qui fait que les subventions sont un moyen efficace pour le PRPSN d'appuyer la recherche sur les PSN. Enfin, le partenariat avec les IRSC a servi à accroître la crédibilité et la légitimité de la recherche sur les PSN au niveau national.

Les contributions se sont révélées efficaces pour stimuler l'intérêt pour la recherche sur les PSN au sein de divers établissements dans tout le Canada. L'appui fourni a aidé certaines organisations à obtenir des fonds supplémentaires d'autres organismes.

Comparativement aux subventions, les contributions exigent beaucoup plus de travail de la part du PRPSN et des bénéficiaires des fonds.

Avec ses fonds de fonctionnement, le PRPSN a financé des documents de référence sur des aspects clés de la réglementation, dont certains ont déjà servi de point de départ à des études plus poussées et donné lieu à des applications concrètes en relation avec le *Règlement sur les produits de santé naturels*. La clé du succès de ces projets a été la capacité d'utiliser les fonds avec une certaine souplesse pour cibler une recherche dont le besoin est déterminé de façon constante et qui est nécessaire dans un délai précis. D'autres projets fructueux ont été les exercices d'établissement des priorités et les ateliers techniques qui ont réuni différents groupes de parties prenantes. Ces projets sont d'une importance particulière parce qu'ils ont souvent permis à des groupes fort diversifiés de parties prenantes ayant des intérêts concurrents d'en arriver à un certain consensus sur les priorités de recherche en matière de PSN.

RECOMMANDATIONS

Pour que le programme continue d'être pertinent, il est recommandé que la DPSN :

1. Crée des liens solides entre les organismes de réglementation et le milieu des PSN dans son ensemble pour adopter une approche intégrée face aux lacunes dans les connaissances et aux défis que pose le contexte réglementaire des PSN.
2. Poursuive et intensifie les efforts pour améliorer les connaissances dans les domaines de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité ainsi que de leur diffusion auprès des intervenants, des partenaires et de la population canadienne.

Pour améliorer la mise en œuvre du programme, il est recommandé que la DPSN :

3. Améliore la coordination du financement sous forme de subventions avec les IRSC.
4. Améliore le processus de financement sous forme de contributions pour ce qui est de l'émission et de la diffusion des demandes de propositions, de la disponibilité rapide des fonds et des exigences de rapport.
5. Assurer une meilleure représentation des divers intervenants tant à l'interne qu'à l'externe dans différentes activités d'établissement des priorités ou liées au savoir.

Pour parvenir aux résultats énoncés dans les quatre principaux secteurs du programme, il est recommandé que la DPSN :

6. Explore de nouvelles possibilités de financement et soutienne les efforts visant à assurer la durabilité du milieu de la recherche sur les PSN.

7. Favorise le transfert des connaissances et la diffusion de l'information sur les PSN.

For améliorer l'efficacité des mécanismes d'exécution, il est recommandé que la DPSN :

8. Exécute le programme de façon plus rentable, en maintenant l'équilibre entre la souplesse et l'efficacité tout en renforçant l'infrastructure communautaire de la recherche.

Remerciements

Un certain nombre d'intervenants clés ont apporté leur soutien et leur expertise à cette évaluation formative.

J'aimerais d'abord remercier sincèrement (presque 50 personnes au total) tous ceux qui ont fait des observations réfléchies et très utiles lors des entrevues par téléphone, des discussions du comité interne et du comité des experts sur le Programme de recherche sur les produits de santé naturels (PRPSN) ainsi que le milieu de la recherche sur les produits de santé naturels.

Des remerciements tout spéciaux à l'équipe du projet d'évaluation du PRPSN– Brigitte Bélanger, Christine Cryan, Michael J. Smith et Marie Nyiramana – pour leurs conseils, leurs idées et leur collaboration et aux membres du Comité consultatif de l'évaluation pour son examen des produits liés à l'évaluation formative.

Et finalement, j'aimerais remercier Evelyn Valge et Laurie McCaffrey – membres de l'équipe de consultation de l'évaluation– pour leur extraordinaire soutien à la recherche, la facilitation et l'examen des versions préliminaires des produits.

Laura N. L'Heureux, M.A.
Directrice et propriétaire
Panoptik Recherche & Consulting

Table des matières

SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	x
TABLE DES MATIÈRES	xi
LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS DANS LE RAPPORT	xiii
DÉFINITIONS DES TERMES UTILISÉS DANS LE RAPPORT	xv
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	xvii
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Le programme de recherche sur les produits de santé naturels	1
1.11 Contexte	1
1.12 Description du programme	3
1.13 Gouvernance	4
1.2 Objet et portée de l'évaluation formative	4
1.21 Modèle logique du PRPSN	4
1.22 Domaines d'étude pour l'évaluation formative	7
1.3 Méthodologie	8
1.31 Aperçu de l'approche	8
1.32 Forces et limites de l'évaluation formative	9
2.0 PRINCIPAUX RÉSULTATS	12
2.1 Rôle et pertinence	12
2.11 Rôle de la DPSN dans la recherche sur les PSN : Le critère du rôle du gouvernement	12
2.12 Alignement des besoins et des priorités des principaux bénéficiaires : Le critère de l'intérêt public	16
2.2 Mise en œuvre du programme	20
2.21 Affectation des fonds	20
2.22 Principales activités déjà financées	22
2.23 Bénéficiaires du programme	25
2.24 Sensibilité démontrée aux priorités et aux secteurs de recherche	28

2.25 Utilisation des mécanismes d'exécution anticipés	29
2.3 Résultats du programme	36
2.31 Mesure dans laquelle le PRPSN atteint les résultats dans les quatre grands secteurs définis dans le modèle logique du PRPSN	37
2.32 Mesure dans laquelle le PRPSN a une incidence sur les bénéficiaires visés : Le critère de l'optimisation des ressources	47
2.33 Mesure dans laquelle les activités du PRPSN permettent à d'autres organismes de fournir des fonds pour la recherche sur les PSN : Le critère du partenariat	49
2.4 Conclusion	51
3.0 ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS : DISCUSSION SUR L'EFFICACITÉ ET LES SOLUTIONS DE RECHANGE	52
3.1 Enseignements sur le rôle et la pertinence	52
3.2 Enseignements sur la mise en œuvre du programme	53
3.3 Enseignements sur les résultats du programme	54
3.4 Autres enseignements sur l'efficacité et les solutions de rechange	56
4.0 RÉFÉRENCES	59
ANNEXES	61
Annexe A : Sommaire de l'information sur l'évaluation	62
Annexe B : Méthodologie détaillée de l'évaluation	67
Annexe C : Moyens proposés pour rejoindre un autre public que le milieu de la recherche	71
Annexe D : Engagements financiers du PRPSN 2003-2004 – 2007-2008	72
Annexe E : Recommandations faisant suite aux discussions du comité interne	77
Annexe F : Recommandations faisant suite aux discussions du comité d'experts	78
Annexe G : Incidences attendues et réelles dans chaque secteur de programme clé	82
Annexe H : Incidences attendues et réelles sur les bénéficiaires du programme	87
Annexe I : Liste des partenaires potentiels du PRPSN et sources du financement de la recherche sur les PSN	91
OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES	93
Liste des documents examinés pour l'évaluation formative	94
Protocole d'entrevue des destinataires des fonds	98

Principales question d'intérêt pour le comité interne	105
Principales question d'intérêt pour le comité d'experts	106
Protocole d'examen de la documentation	107

Liste des acronymes utilisés dans ce rapport

AAAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
AFMNet	Réseaux des aliments et des matériaux d'avant-garde
AHFMR	Alberta Heritage Foundation for Medical Research
BCFN	BC Functional Food and Nutraceutical Network
BCIT	British Columbia Institute of Technology
ACPS	Approches complémentaires et parallèles en santé
MCP	Médecine complémentaire et parallèle
CATIE	Réseau communautaire d'info-traitements sida
CCAM	Équipe de recherche sur le cancer et la médecine complémentaire et parallèle (CMCP)
RCS	Réseau canadien de la santé
FCRSS	Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé
CICMR	Canadian Institute of Chinese Medicinal Research
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
CCE	Comité consultatif d'experts du PRPSN
AGE	Acides gras essentiels
EPO	Huile d'onagre
FA	Acide gras
FRSQ	Fonds de recherche en santé du Québec
ETP	Équivalent temps plein
S & C	Subventions et contributions
BPF	Bonne pratiques de fabrication
SC	Santé Canada
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
DGPSA	Direction générale des produits de santé et des aliments

IPSA	Inspectorat des produits de santé et des aliments
ISA	Institut de la santé des Autochtones (IRSC)
EIRC	Équipes interdisciplinaires de renforcement des capacités
ISPS	Institut des services et des politiques sur la santé (IRSC)
IMII	Institut des maladies infectieuses et immunitaires (IRSC)
IALA	Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite (IRSC)
INCAM	Réseau interdisciplinaire canadien de recherche sur les médecines alternatives et complémentaires
MAC	Comité consultatif de gestion du PRPSN
DPSC	Direction des produits de santé commercialisés
PE	Protocole d'entente
NCCAM	National Centre for Complementary and Alternative Medicine (É.-U.)
INCC	Institut national du cancer du Canada
NEE	Nouvelle équipe émergente
ONG	Organisation non gouvernementale
PSN	Produit de santé naturel
DPSN	Direction des produits de santé naturels
PRPSN	Programme de recherche sur les produits de santé naturels
SRPSNC	Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada
NIH	National Institutes of Health (États-Unis)
CNRC	Conseil national de recherches du Canada
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
BESC	Bureau de l'expert scientifique en chef
OHTN	Réseau ontarien pour le traitement du VIH
RCI	Rendement du capital investi
SAP	Base de données sur les systèmes, applications et produits (SAP)
CRCH	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
FFPM	forces, faiblesses, possibilités et menaces
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
MTC	Médecine traditionnelle chinoise
OMS	Organisation mondiale de la santé

Définitions des termes utilisés dans le rapport

Voici une liste de définitions correspondant aux termes clés utilisés tout au long du rapport d'évaluation :

- **Incidence** : Normalement, les questions de l'évaluation liées à l'incidence du programme sont posées une fois qu'un programme est en place depuis une certaine période. À cette étape, l'évaluation de l'incidence porte surtout sur la mesure dans laquelle l'intervention du programme a réussi à influencer des facteurs particuliers. Autrement dit, l'évaluation de l'incidence mesure les effets d'un programme et la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints par rapport au modèle logique du programme. Les données collectées afin d'évaluer l'incidence d'un programme proviennent souvent de résultats de nature personnelle, comme des incidences signalées par les intéressés (p. ex., satisfaction à l'égard d'un programme, changements de comportement), en plus d'autres données statistiques (p. ex., taux de criminalité, résultats pour la santé). (Voir Hess et Klekotka, n.d. et Posavac et Carey, 1992.)

La présente évaluation formative porte sur la mise en œuvre du programme jusqu'à présent et sur la mesure dans laquelle le programme est toujours jugé pertinent. Toutefois, le mandat de l'évaluation formative consistait également à demander des données préliminaires sur les résultats, ce qui comprend l'incidence attendue du programme sur six groupes de bénéficiaires. Par conséquent, dans le présent rapport, le terme *incidence* renvoie aux avantages ou inconvénients du programme auto-déclarés par les intervenants consultés et en fonction du modèle logique du PRPSN.

- **Effet de levier** : Ce terme est couramment utilisé de façon métaphorique pour décrire, par exemple, un avantage stratégique ou tactique. (Extrait de septembre 2006 de http://quelis.techtarget.com/definition/0,,sid9_gci347744,00.html.) Dans le présent rapport, le terme effet de levier est utilisé en ce sens et non dans un sens technique, comme il peut l'être dans le domaine de la finance.

Ce terme a été introduit dans ce rapport d'évaluation pour décrire comment la DPSN entend atteindre plusieurs de ses résultats énoncés dans le modèle logique du PRPSN. Par exemple, le modèle logique du PRPSN indique plusieurs résultats que doivent être réalisés au moyen de l'établissement de partenariats et l'acquisition de nouveaux fonds de recherche sur les PSN. Comme il est indiqué tout au long du rapport, les fonds investis par la DPSN ont permis d'acquérir de nouveaux fonds pour les projets de recherche sur les PSN en utilisant des moyens directs et indirects. Les protocoles d'entente (PE) conclus avec les IRSC sont un exemple d'effet de levier direct par les fonds de recherche sur les PSN.

L'investissement par la DPSN dans la recherche sur les PSN, qui a conduit à une plus grande crédibilité de la recherche sur les PSN, ce qui a favorisé à son tour de nouveaux investissements dans la recherche sur les PSN par d'autres organismes de financement est un exemple d'effet de levier indirect dont ont parlé les intervenants clés consultés pour cette évaluation.

- **Rendement du capital investi :** Dans le présent rapport, l'expression rendement du capital investi (RCI) sert à décrire ce que la DPSN obtient pour l'argent qu'elle dépense, ce qui comprend les avantages « financier » et « non financiers » ou « sociaux » découlant de l'investissement de la DPSN dans la recherche sur les PSN, selon les intervenants clés consultés pour l'évaluation. (Extrait en septembre 2006 de http://www.rms.net/lc_faq_other_roi.htm.) Les auteurs ne veulent pas suggérer par là que des calculs du RCI ont été effectués comme ce serait le cas dans le domaine des finances.
- **Analyse des FFFPM :** Au moment de procéder à une planification stratégique – un processus où l'on pose des questions semblables à celles posées dans cette évaluation formative – il est souvent utile d'examiner systématiquement les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces d'un programme ou d'une organisation. C'est ce que l'on appelle communément l'analyse FFFPM.

Pour l'évaluation formative du PRPSN, on a demandé aux intervenants des PSN qui ont ou n'ont pas nécessairement une expérience directe du PRPSN mais qui sont reconnus pour avoir une perspective d'ensemble des PSN au Canada d'examiner la mesure dans laquelle les activités du PRPSN ont l'incidence souhaitée sur le contexte général défini dans le modèle logique du PRPSN (p. ex., renforcer les capacités de recherche sur les PSN et l'établissement de partenariats). On leur a également demandé de donner des idées sur les moyens de faire participer de nouveaux partenaires au dialogue sur les PSN, de mieux comprendre les lacunes dans les connaissances et les secteurs nécessitant un financement prioritaire de la recherche et de faire des observations sur la place du PRPSN parmi les autres initiatives en matière de PSN du gouvernement ou des intervenants.

Au moment de concevoir le processus permettant de recueillir cette grande diversité d'information au cours d'une séance de groupe d'une journée, il a été décidé que l'on devrait utiliser une méthode semblable à une analyse FFFPM. On a donc posé aux participants du comité d'experts plusieurs questions sur les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces du programme dans chacun des quatre secteurs du programme.

Plus particulièrement, l'évaluation des résultats du programme s'est appuyée sur un examen du PRPSN en fonction de ses :

- Forces : domaines dans lesquels le PRPSN a été le plus efficace ou a déjà réalisé le plus de progrès;
- Faiblesses : domaines dans lesquels le PRPSN pourrait améliorer sa capacité à faire des progrès;
- Possibilités : moyens par lesquels le PRPSN peut progresser au mieux dans chaque secteur du programme;
- Menaces : ce qui peut empêcher le programme d'avancer dans chaque secteur du programme.

Liste des tableaux et des figures

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Modèle logique du PRPSN	6
Tableau 2.	Domaines d'étude pour l'évaluation formative	7
Tableau 3.	Comparaison des affectations prévues et des dépenses réelles pour le PRPSN 2003-2004 – 2005-2006	21
Tableau 4.	Enveloppe des subventions du PRPSN/IRSC 2003-2004 – 2005-2006	30
Tableau 5.	Enveloppe des contributions du PRPSN 2003-2004 – 2005-2006	32

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	PRPSN 2003-2004 – 2005-2006 : Type d'activités/initiatives financées et répartition relative des fonds	23
Figure 2.	Projets par secteur d'activité/résultat clé financés par le PRPSN 2003-2004 – 2005-2006	24
Figure 3.	Principaux destinataires des fonds du PRPSN 2003-2004 – 2005-2006	25
Figure 4.	Répartition géographique des fonds du PRPSN 2003-2004 – 2005-2006	27
Figure 5.	Projets financés par le PRPSN par thème de recherche 2003-2004 – 2005-2006	28

1.0 Introduction

Le présent rapport porte sur l'évaluation formative réalisée pour le Programme de recherche sur les produits de santé naturels (PRPSN) de Santé Canada. L'évaluation formative examine la mise en œuvre du PRPSN et les progrès qu'il a réalisés depuis son lancement officiel en juin 2003 jusqu'à la fin de mars 2006.

Les premières sections du rapport contiennent une courte description du *Règlement sur les produits de santé naturels*, du programme de recherche et de l'objet et de la portée de l'évaluation. Après avoir présenté le contexte, on présente en détail la méthode d'évaluation, suivie par les principaux résultats et une discussion des enseignements et des mesures recommandées pour améliorer le programme. L'évaluation a été réalisée par un cabinet d'experts-conseils en évaluation indépendant et les résultats sont fondés sur la contribution aux consultations d'une grande diversité d'intervenants et du personnel de Santé Canada, ainsi que d'un examen des documents du programme et de la documentation pertinente.

1.1 LE PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS

1.11 Contexte

La réglementation des PSN

Dans le cadre de son mandat visant à protéger la santé des Canadiens, le gouvernement fédéral a répondu à la popularité et à l'utilisation croissantes des produits de santé naturels (PSN) par les Canadiens en adoptant des mesures pour mieux comprendre le domaine et se donner les ressources en conséquence. Ces actions ont en partie pour but de mieux définir le sujet et comprennent notamment l'élaboration d'un cadre de réglementation adéquat.

En octobre 1997, le Comité permanent de la santé a décidé d'entreprendre une étude des PSN et de formuler des recommandations sur le régime législatif et de réglementation. En 1997, on estimait alors que les revenus bruts de l'industrie des PSN au Canada se situaient entre 1,5 et 2 milliards de dollars, avec une croissance annuelle de 10 à 15 %. Les chiffres actuels montrent que les consommateurs canadiens ont augmenté progressivement leur utilisation des PSN pour la nutrition en général, pour améliorer leur santé ou à titre préventif (Association canadienne des aliments de santé, 2002). Les ventes canadiennes de suppléments pour le sport, de compléments alimentaires, de remèdes homéopathiques et de suppléments spécialisés, vitamines, minéraux, herbes et plantes médicinales étaient estimées à 1,3 milliard de dollars US en 2003 (février, 2005), une hausse de 10 % par rapport aux chiffres de 2002.

Selon plusieurs enquêtes réalisées en 1997, 56 % des Canadiens disaient prendre un ou plusieurs PSN et 67 % estimaient que le gouvernement fédéral devait les réglementer pour en assurer l'innocuité et la qualité. Les consommateurs cherchent en effet de bonnes sources d'information valide en ce qui concerne leurs choix de soins de santé. En 2005, la Direction des produits de santé naturels (DPSN) a commandé une enquête de référence qui mesurait les niveaux de sensibilisation, les attitudes, les connaissances et les comportements des Canadiens à l'égard des PSN. Sept Canadiens sur dix (69 %) disent vouloir plus d'information sur les PSN et une plus grande majorité encore (84 %) croit qu'il faut faire encore plus pour informer les Canadiens sur l'utilisation sécuritaire des PSN (Santé Canada, mars 2005).

En mars 1999, à la suite des travaux du Groupe de travail sur les produits de santé naturels du Comité permanent de la santé, le ministre de la Santé a accepté les 53 recommandations du Comité permanent et a annoncé la création du Bureau des produits de santé naturels (devenu la Direction des produits de santé naturels).

De vastes consultations, complètes et inclusives, ont été organisées auprès des consommateurs canadiens, des universitaires, des professionnels de la santé et des intervenants de l'industrie afin d'élaborer le *Règlement sur les PSN*. Le *Règlement* est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2004 et s'applique à tous les produits de santé naturels. Ce *Règlement* contient des dispositions sur les sujets suivants :

- Licence de mise en marché;
- Licence d'exploitation;
- Bonnes pratiques de fabrication;
- Déclaration des effets indésirables;
- Essais cliniques;
- Étiquetage;
- Toute une série d'allégations pour la santé que seront appuyées par des données probantes.

La DPSN est l'autorité qui réglemente les produits de santé naturels vendus au Canada. Son mandat est de veiller à ce que tous les Canadiens puissent avoir facilement accès à des produits de santé naturels sûrs, efficaces et de grande qualité, tout en respectant la liberté de choix et la diversité philosophique et culturelle.

Justification du programme

Pour soutenir sa fonction de réglementation – tout en respectant la diversité philosophique et culturelle et le libre choix des consommateurs dans leurs décisions en matière de santé et veiller à ce que les Canadiens aient facilement accès à des PSN sûrs, efficaces et de grande qualité – le Comité permanent de la santé a recommandé que la DPSN consulte régulièrement les consommateurs, l'industrie et les groupes de praticiens en cause au sujet de la nature de l'information nécessaire sur les PSN (Recommandation 44); encourage la recherche sur les PSN (Recommandation 45) et diffuse l'information

aux professionnels de la santé et aux consommateurs (Recommandation 46). Pour satisfaire à ces exigences et à la suite d'une série de consultations nationales visant à définir les priorités de recherche sur les PSN, la Direction des produits de santé naturels a lancé le programme de recherche en juin 2003.

1.12 Description du programme

Le Programme de recherche sur les produits de santé naturels est exécuté par la Direction des produits de santé naturels de la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) de Santé Canada. Le programme de recherche est un programme de cinq millions de dollars sur cinq ans qui soutient la recherche et le développement axé sur les connaissances en matière de PSN dans le but ultime d'obtenir une *information de recherche de fond, exacte et rapide qui soutient le processus réglementaire et permet aux consommateurs de faire des choix éclairés* (voir le modèle logique du PRPSN p. 6). Le PRPSN est le seul programme de ce genre à Santé Canada qui fonctionne avec d'autres établissements d'enseignement ou de recherche pour promouvoir la recherche sur les PSN ou établir des partenariats avec d'autres organismes de financement afin de fournir des fonds à la recherche sur les produits de santé naturels en rapport avec la réglementation des PSN.

La portée du PRPSN est censée être large et ses avantages doivent bénéficier aux groupes suivants :

- Ceux qui participent à l'élaboration d'un cadre de réglementation efficace (par la production de données probantes issues de la recherche);
- L'industrie (par des possibilités de collaboration et d'échange d'information);
- Le milieu de la recherche (en affectant les fonds à cette recherche et aux activités connexes);
- Les communautés et les professionnels de la santé qui produisent et utilisent les PSN (par la production d'une recherche fondée sur les données probantes et l'intégration des approches complémentaires et parallèles en santé);
- Les organismes bénévoles et sans but lucratif (en affectant les fonds à ces organismes pour la recherche sur les PSN);
- Les consommateurs canadiens (par la production et la diffusion de l'information pour les aider à faire des choix éclairés au sujet des PSN dans le cadre de leurs choix de soins de santé).

Sur cinq ans, un million de dollars par an doit être distribué au moyen de trois mécanismes d'exécution : subventions accordées en collaboration avec les Instituts

canadiens de recherche en santé (IRSC), fonds sous forme de contributions et fonds de fonctionnement.

Le PRPSN a identifié un certain nombre d'activités à entreprendre dans quatre grands secteurs :

- Renforcer la capacité de recherche;
- Soutenir l'exécution de la recherche;
- Favoriser la collaboration, l'infrastructure communautaire et la création de partenariats;
- Améliorer le repérage de l'information et le transfert des connaissances

1.13 Gouvernance

Le programme de recherche est administré par la DPSN. Les fonds requis pour administrer le programme de recherche sont séparés du budget de 5M \$ consacrés aux subventions, contributions et autres activités complémentaires.

1.2 OBJET ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION FORMATIVE

Lorsque l'évaluation formative a été entreprise, le programme de recherche sur les produits de santé naturels en était à sa troisième année de sa période de financement de cinq ans. L'évaluation formative visait trois objectifs :

1. Fournir à la DPSN une évaluation préliminaire des progrès réalisés par le programme de recherche au regard de ses résultats attendus;
2. Recueillir de l'information qui aidera la DPSN à prendre des décisions et à apporter les ajustements requis pour mettre en œuvre le programme de recherche de la meilleure façon possible;
3. Fournir une information objective afin d'aider la direction à prendre des décisions sur l'orientation, les priorités et l'exécution du PRPSN.

1.21 MODÈLE LOGIQUE DU PRPSN

Les sections suivantes contiennent une présentation du modèle logique du PRPSN (voir le tableau 1). Le modèle logique d'un programme illustre ses principales activités, ses extrants et ses résultats attendus ainsi que leurs liens logiques. Autrement dit, le modèle logique représente le moyen par lequel le programme devrait atteindre ses résultats déclarés.

Le plan de l'évaluation formative s'est inspiré du modèle logique du PRPSN. Le PRPSN a ainsi créé des questions d'évaluation, des indicateurs et des sources de données qui sont présentés dans le tableau sommaire de l'information sur l'évaluation (voir l'annexe A). On a créé des outils de collecte des données pour l'évaluation formative à l'aide du

modèle logique, du tableau sommaire de l'information sur l'évaluation et du mandat pour l'évaluation formative. Les outils de collecte des données sont présentés à la fin du rapport.

Tableau 1. Modèle logique du PRPSN

Activités	Renforcer la capacité de recherche	Soutenir l'exécution de la recherche	Créer des partenariats et l'infrastructure communautaire	Améliorer le transfert des connaissances
Sous-activités	<ul style="list-style-type: none"> Bourses de formation pour le personnel Bourses pour les centres de formation Développement de programmes de formation Développement de réseaux de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> Financement de la recherche et développement Encourager le financement de la recherche par d'autres intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> Création de partenariats Développement de l'infrastructure communautaire Consultation des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux ateliers, séminaires, conférences, etc. sur les PSN Examen de la documentation Soutien à l'information électronique
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> Du personnel choisi suit une formation parrainée Création de programmes de formation en recherche multidisciplinaire Élaboration de programmes pour la formation sur la recherche sur les PSN Création de réseaux (p. ex., prestataires de soins de santé traditionnels et complémentaires, différents groupes d'intervenants) 	<ul style="list-style-type: none"> Octroi de subventions en recherche et résultats obtenus Octroi de subventions en recherche avec les fonds d'autres sources/fourniture des résultats de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de collaborations, de réseaux ou de partenariats Plus grande participation des organismes de bénévoles et sans but lucratif et autres collaborateurs dans des activités liées à la recherche sur les PSN Contribution accrue des intervenants aux priorités de recherche et aux activités liées aux PSN 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants dans différents secteurs qui ont reçu de l'information à jour, en ont bénéficié ou ont participé au dialogue sur les questions liées aux PSN Examen de la documentation Les pages Web des organismes sans but lucratif comprennent des éléments sur la recherche sur les PSN
Résultats intermédiaires	Résultats en matière de capacité de recherche	Résultats en matière de soutien à la recherche	Résultats en matière de de partenariats et d'infrastructure communautaire	Résultats en matière de transfert et de diffusion des connaissances
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre accru de chercheurs canadiens formés dans la recherche sur les PSN qui permettra d'augmenter les demandes de subventions Plus grand nombre de possibilités de formation en recherche sur les PSN pour les chercheurs canadiens Plus grande sensibilisation aux questions et aux problèmes liés aux PSN parmi les étudiants et les praticiens Plus grande coopération et interopérabilité entre les membres du réseau, le meilleur de la médecine fondée sur les données probantes et des soins de santé traditionnels associé aux données cliniques des soins de santé complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance des PSN fondée sur la recherche dans les principaux domaines dont l'innocuité, l'efficacité, l'utilisation et la rentabilité des PSN; Meilleure compréhension des lacunes sur le plan de la connaissance et des secteurs nécessitant un financement prioritaire pour la recherche; Connaissance des PSN fondée sur la recherche dans des secteurs particuliers et obtenue par le biais de partenariats ou de coparrainage. 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure compréhension des questions de recherche sur les PSN et augmentation des activités communes en synergie s'appuyant sur des forces complémentaires Rôle et participation accrues des organismes de bénévoles et sans but lucratif dans la recherche sur les PSN Concentration sur des domaines d'intérêt et de préoccupation clés dans différents secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Partage accru de l'information pertinente dans les différents secteurs qui pourrait influencer sur la recherche sur les PSN, contribuer au choix éclairé des consommateurs et au développement du programme de recherche sur les PSN Les nouvelles connaissances tirées de l'examen de la documentation se traduisent en priorités et produits de recherche et contribuent à l'élaboration du cadre de réglementation Accessibilité accrue de l'information sur la recherche sur les PSN aux intervenants, y compris les consommateurs
Résultat final	Information de recherche de fond, exacte et rapide qui soutient le processus réglementaire et facilite le choix éclairé des consommateurs			

1.22 Domaines d'étude pour l'évaluation formative

Conformément aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor concernant l'évaluation de programmes et de politiques financés par le gouvernement, l'évaluation formative a abordé les questions de la pertinence du programme, de sa mise en œuvre, de ses progrès vers les résultats souhaités (selon le modèle logique du PRPSN) et de l'efficacité des méthodes utilisées pour l'exécuter. Ces quatre domaines d'étude sont présentés en détail au Tableau 2.

Tableau 2. Domaines d'étude pour l'évaluation formative	
Domaine d'étude aux fins de l'évaluation	Description
Rôle et pertinence : Le PRPSN est-il adapté au milieu de la recherche sur les PSN et aux besoins des Canadiens?	La question est de savoir si le programme, et les projets qu'il soutient, continue d'être adapté aux priorités gouvernementales et aux besoins du public. On étudie également le rôle du PRPSN et la question de savoir si la recherche sur les PSN de Santé Canada est encore nécessaire.
Mise en œuvre du programme : Quels progrès ont été réalisés et quelles sont les lacunes dans la mise en œuvre?	Il s'agissait de voir quels progrès avaient été déjà réalisés dans la mise en œuvre, de déterminer si le PRPSN a été mis en œuvre conformément à sa raison d'être et son modèle logique. On a notamment étudié la capacité du programme à fournir les activités prévues aux bénéficiaires visés, selon les modalités convenues, tout en étant sensible aux nouveaux besoins et aux priorités établies.
Résultats du programme : Qu'a-t-on accompli jusqu'à présent grâce au PRPSN?	Il s'agissait de savoir si le PRPSN avait progressé vers les résultats attendus. On a notamment examiné les questions liées aux connaissances issues de la recherche sur les PSN, aux capacités de recherche, aux partenariats et à l'infrastructure communautaire et au transfert des connaissances.
Efficacité et solutions de rechange : A-t-on utilisé les méthodes les plus appropriées et les plus rentables pour exécuter le PRPSN?	Il s'agissait de cerner les enseignements utiles susceptibles d'être utilisées par les intervenants du PRPSN et par les gestionnaires du programme pour améliorer l'exécution du programme et assurer sa portée et son incidence optimales.

Étant donné le moment de l'évaluation, la présente étude souligne la mesure des progrès déjà réalisés au niveau des extrants en présentant certains résultats immédiats (voir le modèle logique du PRPSN on p. 5). Les questions, les indicateurs et les sources de données respectives sont soulignées dans le tableau sommaire de l'information de l'évaluation (voir l'annexe A). Les conclusions de l'évaluation formative serviront à guider l'orientation et la planification du programme.

1.3 MÉTHODOLOGIE

1.31 Aperçu de l'approche

Afin d'améliorer l'utilité des résultats de l'évaluation, l'équipe de consultation de l'évaluation a travaillé en collaboration avec la Direction des produits de santé naturels.

Les questions destinées aux entrevues, les discussions avec chaque groupe d'intervenants et les modèles utilisés pour l'examen des documents ont été conçus en consultation avec la DPSN (dont le Comité consultatif sur l'évaluation) et en tenant compte de la théorie du programme du PRPSN (énoncé dans le modèle logique), des questions et des indicateurs propres à l'évaluation (énoncés dans le tableau sommaire de l'information de l'évaluation et le mandat du PRPSN), des instruments déjà conçus par le principal consultant afin de collecter le même genre d'information et une documentation facilement accessible dans les domaines du renforcement des capacités, du réseautage et des partenariats et du transfert des connaissances.

Aperçu de la collecte des données

Des données qualitatives et quantitatives ont été collectées de cinq sources principales :

- Un examen de 83 documents relatifs au programme et documents de base;
- Des entrevues téléphoniques avec 25 bénéficiaires de fonds pour des projets;
- Une discussion à l'interne avec 10 experts de divers bureaux de Santé Canada au sein de la DPSN et des représentants du Bureau de l'expert scientifique en chef (BESC), de l'Inspectorat de la Direction des produits de santé et des aliments (IDPSA), et de la Direction des produits de santé commercialisés (DPSC);
- Un examen par un comité d'experts des points forts et des points faibles du programme, des possibilités qu'il offre et des menaces qu'il pose dans ses quatre secteurs clés. Ce comité était composé de représentants (au niveau local et national) d'organismes de financement de la recherche, du milieu de la recherche, d'organisations non gouvernementales (ONG), de groupes de praticiens, de groupes industriels et de groupes de consommateurs;
- Un examen sélectif de la documentation sur la capacité de recherche, les partenariats et l'infrastructure communautaire, le transfert des connaissances, ainsi que des consultations auprès de personnes-ressources dans des établissements d'enseignement et de recherche.

Une approbation de l'éthique a été obtenue avant les entrevues des bénéficiaires et des séances avec les comités. Toutes les données ont été recueillies par les membres de l'équipe de l'évaluation conformément aux normes reconnues en matière d'enquêtes systémiques associé aux droits des participants. Avant leur participation, les participants ont été informés de l'objet du projet, des limites de la confidentialité, de leurs droits en tant que participants et de l'utilisation des données. On leur a également donné la chance de poser des questions à l'équipe d'évaluation. Un sommaire de la méthode de l'évaluation est présenté à l'annexe B.

Analyse des données

Des données qualitatives et quantitatives de toutes les sources ont été analysées et résumées séparément. On a utilisé le modèle logique du PRPSN et le Tableau sommaire des données de l'évaluation pour orienter les analyses. Des notes sommaires des séances des comités internes et d'experts ont été envoyées aux participants à des fins d'examen et de commentaires avant la finalisation.

1.32 Forces et limites de l'évaluation formative

Forces

Théorie du programme et collecte systématique des données

Les instruments et les processus créés et mis en œuvre pour l'évaluation formative étaient fondés sur le modèle logique du PRPSN (qui énonce la théorie du programme ou comment ses activités devraient conduire aux résultats espérés), sur le tableau sommaire des données de l'évaluation et sur le mandat de l'évaluation formative. Un cadre ciblé et systématique de l'évaluation a ainsi été créé. De plus, le tableau sommaire des données de l'évaluation a permis d'avoir une compréhension commune et documentée de la portée de l'évaluation avant d'entreprendre une collecte de données.

Repères extérieurs utilisés

Dans le cadre de la méthodologie adoptée pour l'évaluation, le programme a été évalué par rapport aux connaissances issues de la documentation sur le renforcement de la capacité de recherche (voir Mulholland Consulting, 2004; Overseas Development Institute, 2002), la création de partenariats et d'une infrastructure communautaire (voir Scott & Thurston, 1997; Scott, 2000) et le transfert des connaissances (voir Barwick et autres, 2005; Buxton et autres, 1999; Gastel, 2001; Gerhardus et autres, n.d.; L'Heureux, Zimmer & Pearson, 2003). Ce processus a permis d'ancrer les questions de l'évaluation dans la documentation et de disposer d'un repère indépendant par rapport auquel évaluer la performance du programme.

Contribution équilibrée de diverses sources de données clés

Une stratégie d'échantillonnage aléatoire a été utilisée pour choisir les participants aux entrevues téléphoniques avec les destinataires du financement. On a utilisé un échantillonnage stratifié fondé sur un certain nombre de critères établis conjointement par l'équipe du projet d'évaluation du PRPSN et les consultants afin de choisir les participants aux discussions du comité interne et du comité d'experts. La plupart des personnes ont initialement accepté de participer ou envoyé quelqu'un d'autre à leur place. Les raisons invoquées pour ne pas participer étaient généralement liées aux délais serrés entre l'invitation et la date de consultation et à un conflit avec un autre événement ministériel. La rétroaction d'un large éventail d'intervenants a été comparée à l'information contenue dans les documents du programme.

Limites

Incapacité à évaluer les questions stratégiques en raison des élections fédérales

Une des questions importantes de l'évaluation ayant trait au transfert des connaissances impliquait une évaluation de la mesure dans laquelle les résultats des projets financés par le programme de recherche avaient pu servir à influencer les politiques. Mais juste avant d'entamer les consultations, des élections fédérales ont été annoncées. Or le ministère a pour ligne directrice de ne pas poser des questions de nature politique pendant une campagne électorale.

Faiblesses méthodologiques dans l'évaluation de la pertinence du programme

Par rapport aux méthodes qu'utilisent fréquemment les évaluateurs pour évaluer les questions fondamentales du succès et de la rentabilité des programmes du gouvernement fédéral (p. ex., rendement du capital investi, analyse coût/avantage), les méthodes généralement utilisées pour évaluer la question de la pertinence du programme sont relativement faibles d'un point de vue méthodologique. Plus précisément, les cadres d'évaluation comprennent normalement plusieurs questions clés pour évaluer la pertinence et la justification du programme et les méthodes généralement employées consistent à évaluer la validité apparente de la correspondance entre le mandat du programme et les priorités du gouvernement. Pour la présente évaluation, on a tenté d'améliorer ces faiblesses en évaluant le programme de recherche par rapport à plusieurs critères énoncés par le Comité d'examen des dépenses (p. ex., *Critère du rôle du gouvernement*, *Critère de l'intérêt public*, *Critère de l'optimisation des ressources*).

Attribution des résultats du programme, évaluation des incidences du programme et conclusions

Puisqu'il s'agit d'une évaluation formative, il faut procéder à une évaluation préliminaire des résultats du programme. Dans le cadre de cette évaluation préliminaire des résultats, les consultants, conformément au mandat de l'évaluation formative, ont dû évaluer dans

quelle mesure le programme influe sur les six groupes de bénéficiaires, comme il est indiqué dans la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor. Toutefois, avec la conception non expérimentale utilisée, l'évaluation doit limiter l'information à la mesure dans laquelle les extrants du programme et ses résultats sont obtenus sans pouvoir attribuer directement les résultats au programme. Compte tenu de l'influence limitée de n'importe quel programme sur les *incidences* sur les intervenants, les conclusions concernant les incidences du PRPSN sont nécessairement encore plus provisoires que celles concernant ses résultats, en particulier à cette étape initiale de la mise en œuvre du programme et sans données comparatives de base ou repères indépendants probants.

Il incombe aux consultants de tenir compte des limites méthodologiques lorsqu'ils rendent compte des résultats et des incidences du programme. Les conclusions ne devraient être présentées qu'avec un niveau de certitude pouvant être appuyé par les données probantes collectées et la méthodologie employée. Pour l'évaluation sommative, il faudra employer une conception expérimentale ou quasi-expérimentale afin de déterminer plus précisément les incidences du programme.

Objectif de l'évaluation axé sur la décision

On réalise des évaluations pour toute sorte de raisons. Pour l'évaluation formative du programme de recherche, il s'agissait d'aider les gestionnaires à prendre des décisions programmatiques. La collaboration nécessaire entre les consultants et les décideurs dans ces évaluations axées sur les décisions ouvre également la voie à des possibilités de résultats biaisés. (extrait en octobre 2006 de <http://en.wikipedia.org/wiki/Evaluation>.) Pour réduire ce potentiel de biais, des données ont été collectées de nombreuses sources afin de répondre à chaque question d'évaluation, et le modèle logique du PRPSN, le Tableau sommaire des données de l'évaluation et le mandat de l'évaluation formative ont été utilisés pour guider toute la collecte et les analyses des données.

Duplication des indicateurs dans le tableau sommaire des données de l'évaluation du PRPSN

Comme il est indiqué ci-dessus, trois documents ont été utilisés pour guider l'évaluation formative du PRPSN : le modèle logique, le tableau sommaire des données de l'évaluation et le mandat de l'évaluation formative du PRPSN. À la demande de la DPSN, l'information susceptible d'éclairer les questions posées par le Comité d'examen des dépenses (SCT, 2003) a été intégrée au rapport final. En raison de l'importante duplication des indicateurs présentés dans le tableau sommaire des données de l'évaluation, certains éléments (y compris les questions de l'évaluation précisées dans le mandat) ont été finalement éliminés ou combinés pour l'information présentée deux fois dans le rapport final. Pour de futures évaluations, il est proposé de ne collecter les données que sur les indicateurs et les questions d'évaluation les plus utiles.

2.0 Principales conclusions

Les principales conclusions concernant les trois principaux domaines d'étude de l'évaluation, soit le rôle et la pertinence, la mise en œuvre et les résultats du programme sont présentés ici. Les conclusions et la discussion sur l'efficacité et les solutions de rechange – le quatrième domaine d'étude – sont présentées dans le contexte des enseignements et des recommandations.

2.1 RÔLE ET PERTINENCE

Ce domaine concerne la mesure dans laquelle le programme et les projets qu'il soutient continuent d'être adaptés aux priorités du gouvernement et aux besoins du public ainsi que le rôle du DPSN. Cette section porte sur les questions suivantes :

1. Existe-t-il un rôle légitime nécessaire pour la DPSN dans ce secteur du programme?
2. Y a-t-il complémentarité, chevauchement, double emploi ou conflit entre le PRPSN et d'autres initiatives en PSN du gouvernement ou des intervenants?
3. Le programme et les besoins et priorités des principaux bénéficiaires correspondent-ils?

La pertinence est confirmée lorsqu'un programme ou une initiative font la preuve qu'ils répondent à un besoin reconnu. Les sections suivantes résument les conclusions de l'évaluation formative qui apportent des preuves à l'égard des deux critères énoncés par le Comité d'examen des dépenses (SCT, 2003) afin d'évaluer les questions liées à la pertinence, à savoir le *Critère du rôle du gouvernement* et le *Critère de l'intérêt public*. Ces deux critères ont trait au rôle et à la pertinence dont il est question dans le tableau sommaire des données de l'évaluation.

2.11 Rôle de la DPSN dans la recherche sur les PSN : Le critère du rôle du gouvernement

Le *Critère du rôle du gouvernement* concerne le rôle légitime et nécessaire du gouvernement dans ce secteur de programme ou d'activité. Il concerne également les autres participants éventuels à ce secteur du programme et s'il y a chevauchement ou duplication des efforts.

Pour l'évaluation formative, la justification énoncée dans deux documents clés concernant la nécessité initiale du programme (c.-à-d., Comité permanent de la santé, 1998; présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor) a été comparée aux données

recueillies dans l'examen des documents et lors des consultations avec les intervenants mentionnant la poursuite du rôle du gouvernement dans la recherche sur les PSN.

La nécessité initiale du programme

C'est le Groupe de travail sur les produits de santé naturel du Comité permanent sur la santé (Comité permanent sur la santé, 1998), établi lui-même en réponse à des pressions croissantes en vue de modifier la réglementation des PSN, qui a déterminé pour la première fois la nécessité pour Santé Canada de participer à la recherche sur les PSN. Selon les travaux du Comité permanent sur la santé et la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor, le programme de recherche a été créé pour répondre aux besoins suivants :

- Donner aux consommateurs une information qui leur permettra de faire des choix éclairés au sujet des PSN;
- Fonder les décisions réglementaires sur l'information objective et crédible familière au milieu scientifique et à celui des soins de santé traditionnels.

On a constaté d'autre part que peu de recherche est réalisée sur les PSN et qu'il existe peu d'organismes et de ressources dans l'industrie des produits de santé naturels et dans le milieu de la recherche sur les PSN. Du fait que l'industrie des PSN en est à ses tout débuts au Canada, on a conclu que les forces du marché ne pourraient probablement pas à elles seules susciter les investissements en recherche suffisants pour combler rapidement ces lacunes.

Les données vont dans le sens de la poursuite du rôle du PRPSN

Besoin d'une information de recherche de base

L'évaluation formative a fait ressortir deux grandes questions qui appuient la nécessité de continuer de recueillir de l'information issue de la recherche sur les PSN : 1) le personnel de la DPSN a besoin d'une forte base de recherche crédible, notamment pour l'aider à prendre des décisions réglementaires rapides et exactes et 2) la classification des PSN reste encore ambiguë, un problème important pour le personnel de la DPSN et l'industrie. Ces deux questions sont traitées plus en détail dans les sections suivantes.

i) Besoin d'une information issue de la recherche pour appuyer les décisions réglementaires

Le *Règlement sur les PSN* a été adopté en janvier 2004, environ six mois après le début officiel du PRPSN. Par conséquent, la vraie nature des enjeux de la réglementation n'est pas devenue apparente la première année du programme et les participants aux discussions du comité interne ont signalé que la fonction de réglementation était encore

gênée par le manque d'informations objectives et crédibles issues de la recherche sur les PSN. Il semble donc que la recherche sur les PSN doive se poursuivre pour définir et combler ces lacunes.

Il existe actuellement environ 40 000 produits sur le marché qui doivent être en conformité avec le *Règlement sur les PSN* d'ici 2010. De plus, les chiffres présentés dans le plan d'entreprise de la Société de recherche sur produits de santé naturels (2006) montrent que les PSN sont la troisième catégorie qui connaît la croissance la plus rapide au niveau de la vente de détail au Canada et que la production des PSN devrait continuer de se situer surtout au Canada, la proportion des importations actuelles ne représentant que 20 %.

La nécessité de continuer d'aplanir les difficultés concernant la fonction de réglementation de la DPSN laisse à penser qu'il faut un programme de recherche public correspondant et légitime pour appuyer ce rôle de réglementation.

ii) Besoin d'une information issue de la recherche pour contribuer à la classification des PSN et à la différenciation des produits

Les questions de classification et de différenciation des produits sont étroitement associées à la fonction de réglementation de la DPSN. Le besoin de précision dans ce domaine concerne les médicaments, les aliments et les aliments fonctionnels.

Dans le domaine des médicaments, le personnel de Santé Canada peut consulter la Direction des produits thérapeutiques et, dans le domaine des aliments, la Direction des aliments. Mais aux dires des participants au comité interne et de certains chercheurs financés, certains produits – à savoir les aliments fonctionnels – ne sont pas très bien différenciés et se retrouvent dans des domaines flous qui recoupent les PSN et les produits alimentaires. Ce manque de précision est une préoccupation majeure pour tous les intervenants de la réglementation des PSN et il faut donc des ressources en recherche pour établir les données nécessaires qui apporteront des précisions et appuieront les allégations des fabricants.

Le PRPSN joue un rôle important en réunissant les intervenants et en renforçant le milieu des PSN

Avant la mise en œuvre du programme de recherche, le milieu de la recherche sur les PSN au Canada était pratiquement non existant puisque seules quelques institutions agréées, lorsqu'elles existaient, menaient des recherches sur les PSN et/ou faisaient connaître leur travail au niveau national.

Le PRPSN a contribué aux progrès importants réalisés dans le renforcement des capacités du milieu de la recherche sur les PSN au cours des trois dernières années, comme l'illustre notamment :

- La création d'au moins trois réseaux de recherche sur les PSN de portée nationale de même qu'une expertise en recherche sur des questions propres aux conditions ou aux produits (voir les résultats du programme pour plus de détail);
- Le renforcement de la légitimité de la recherche sur les PSN comme domaine d'étude important et nécessaire – à l'intérieur et à l'extérieur du milieu de la recherche – grâce au financement de la recherche sur les PSN par des institutions crédibles comme les Instituts de recherche en santé du Canada;
- Rendre le financement plus accessible aux équipes de recherche qui comprennent des personnes travaillant en dehors du milieu universitaire (un aspect important qui n'est pas actuellement la norme et dont on sait grâce à des études de programmes semblables qu'il accroît le transfert des connaissances et la diffusion de l'information);
- La création de divers partenariats qui ont contribué à obtenir un financement pour la recherche sur les PSN et à renforcer la crédibilité de cette recherche au niveau national et international [p. ex., le soutien de la DPSN aux deux consultations tenues avec l'Initiative des médecines traditionnelle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a permis d'obtenir des fonds de l'OMS et du gouvernement des Pays-Bas].

Mais il reste encore beaucoup à faire pour garantir la viabilité du milieu de la recherche sur les PSN, en particulier pour établir la masse critique de chercheurs et l'infrastructure de la recherche. De plus, on estime que le PRPSN doit poursuivre son rôle en contribuant à la création d'une expertise, de niches et de centres de recherche plus durables.

« Le PRPSN contribue à renforcer les capacités et à légitimer un domaine d'étude important et nécessaire. Il exprime également l'importance d'une bonne recherche examinée par les pairs dans ce domaine. Il apporte des contributions précieuses. » Chercheur financé par le PRPSN

Pas de double emploi

La plupart des chercheurs financés par le programme qui ont été interviewés ($n = 19$; 76 %) ont indiqué que le programme de recherche ne reproduisait pas les efforts d'autres organismes de financement, ce que confirment les participants au comité d'experts. Bien que la majorité des responsables de projets de recherche financés par le PRPSN aient mentionné d'autres partenaires (y compris d'autres sources de financement), 52 % ($n = 13$) des participants interviewés ont indiqué que leur projet n'aurait pas été réalisé ou n'auraient probablement pas pu aller de l'avant sans le soutien du PRPSN.

Vingt-huit pour cent ($n = 7$) de ces participants interviewés (ont indiqué que leur projet aurait pu être exécuté sans le financement du PRPSN, mais plusieurs ont fait remarquer qu'il aurait fallu plus de temps pour qu'il démarre et sa portée aurait été beaucoup plus limitée (p. ex., locale plutôt que nationale ou internationale). L'écart apparent entre le résultat d'une absence de double emploi et la liste de nombreux partenaires sur les demandes de financement peut s'expliquer en partie par la crédibilité qu'apportent Santé Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Tous les groupes d'intervenants consultés pour cette évaluation ont fait remarquer que la crédibilité de ces institutions représente l'avantage à valeur ajoutée d'encourager plus de groupes à faire partie du tableau.

« Le PRPSN remplit un bon créneau. Du fait que ce domaine de recherche comprend à la fois la santé et les plantes, il ne s'intègre pas facilement à un créneau. Les fonds de la DPSN comblent cette lacune dans le financement de la recherche ». Chercheur financé par le PRPSN

« Le financement du PRPSN est très important car il s'agit d'une étude pilote et je ne suis pas sûr que d'autres bailleurs de fonds soutiendraient une étude de ce genre ... Ce financement de démarrage est très important. Il faut investir davantage dans les études fondées sur la recherche. »
Chercheur financé par le PRPSN

« Le fait que Santé Canada – les fonds provenaient de Santé Canada – a largement contribué à donner une certaine crédibilité au projet, ce qui a facilité le recrutement et la participation des gens au projet » Chercheur financé par le PRPSN

« Je ne connais pas de programmes avec lesquels le PRPSN ferait double emploi au Canada. »
Chercheur financé par le PRPSN

Personne d'autre ne fait ce genre de chose. Il faut qu'il soit là - sa place est très importante.
Chercheur financé par le PRPSN

2.12 Alignement avec les besoins et les priorités des principaux bénéficiaires : Le critère de l'intérêt public

Le *Critère de l'intérêt public* concerne la question de savoir si le domaine ou l'activité du programme continuent de répondre à l'intérêt public? Comment s'alignent-ils sur les priorités gouvernementales actuelles et le mandat de base de l'organisation?

Pour l'évaluation formative, on a examiné les tendances dans la consommation des PSN – avant et après la mise en œuvre du PRPSN – en plus des sources de données qui

trahissaient de la nécessité pour le PRPSN de fournir aux consommateurs de l'information sur les PSN.

Utilisation des PSN

L'utilisation des PSN par les Canadiens a continué d'augmenter depuis les travaux du Comité permanent de la santé (1998), et un sondage récent réalisé au nom de la DPSN en mars 2005 par Ipsos-Reid indique qu'environ 71 % des Canadiens ont déjà utilisé un PSN et que 38 % de ce groupe continue de le faire quotidiennement (Santé Canada, 2005). De plus, 81 % des Canadiens pensent que l'utilisation des PSN augmentera dans les dix prochaines années. Ces données sont similaires à celles recueillies par l'enquête de Berger Population Health Monitor (2001) qui a montré que l'utilisation des PSN continue d'augmenter, que les Canadiens remplacent de plus en plus les médicaments d'ordonnance et en vente libre par des PSN et que le nombre de personnes qui prennent des PSN au lieu d'aller consulter un médecin a augmenté.

Le sondage Ipsos-Reid montre en outre qu'une majorité de Canadiens (91 %) convient que tous les fabricants de PSN doivent veiller à ce que les produits qu'ils vendent aux consommateurs soient sûrs, 84 % conviennent que le gouvernement du Canada devrait réglementer les allégations des fabricants de PSN et 84 % croient qu'il faut faire plus pour informer les Canadiens au sujet de l'utilisation sûre des PSN.

Nécessité d'informer les Canadiens

Permettre aux consommateurs canadiens de faire des choix éclairés au sujet des PSN dans le cadre de leurs choix de soins de santé est un aspect essentiel du mandat du programme.

Le sondage Ipsos-Reid a montré qu'actuellement la moitié des Canadiens (52 %) ne croient pas que Santé Canada réussisse à informer les Canadiens au sujet des PSN, alors qu'un quart (26 %) estiment qu'il y réussit. La DPSN doit étudier les mécanismes permettant de rejoindre la population car 69 % des Canadiens conviennent qu'ils ont besoin de plus d'information sur les PSN, en particulier au sujet de leur utilisation sûre (84 %).

Nécessité de recherches sur l'innocuité des PSN

En donnant un exemple concret des besoins d'information des consommateurs sur l'innocuité des PSN et l'importance de poursuivre la recherche dans ce domaine, le projet Motherisk – financé par le PRPSN – a indiqué que plus de 200 personnes appellent chaque jour Motherisk pour obtenir des conseils sur l'innocuité des PSN pendant la grossesse et l'allaitement et plus de 6 000 appelants chaque année demandent des conseils sur leur utilisation sûre.

Notre examen des documents indique qu'en réponse au souhait de la population d'être informée sur l'utilisation sûre des PSN (ce qui comprend l'assurance que le produit est de bonne qualité, que les allégations pour la santé faites par les fabricants ont été vérifiées et que le produit est libre de contaminants et propre à la consommation), le programme de recherche a financé un total de 16 projets sur 60 (27 %) dans les domaines de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité du produit. Deux projets ont été financés en 2003-2004, 1 en 2004-2005 et 13 en 2005-2006.

Certains de ces projets ont été financés au moyen des fonds de fonctionnement et ont fait intervenir des consultations portant sur l'innocuité, par exemple, la consultation de la Direction des produits de santé naturels (DPSN) sur les acides gras et les acides gras essentiels (AGE) et la consultation finale de l'Organisation mondiale de la santé sur la surveillance de l'innocuité des plantes médicinales.

Certains autres projets ayant trait à la qualité, à l'innocuité et à l'efficacité des PSN ont été financés sous forme de contributions. Le PRPSN a notamment lancé une demande de propositions en avril 2005 intitulé *Comblar les lacunes de la réglementation : Priorités de financement en matière d'innocuité, de qualité et d'efficacité des PSN*. Huit projets ont été financés dans le cadre de cette demande.

Malgré l'augmentation considérable au cours de la troisième année du nombre de projets financés dans les domaines de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité des produits, il demeure important de renforcer ces domaines de recherche en raison de leur importance pour la question du choix éclairé des consommateurs. De plus, il est crucial que les connaissances issues de la recherche financée rejoignent le public. Comme le montre la Figure 2 de la page 24, environ 25 % (15 sur 60) des projets financés visaient à transférer les connaissances et/ou à diffuser l'information. Seulement 10 % (6 sur 60) visaient plus précisément les consommateurs et à les aider à faire des choix éclairés au sujet des PSN, à savoir :

- Modules d'atelier et guides pratiques pour le Réseau communautaire d'info-traitements sida (CATIE);
- 3^e conférence annuelle et exposition – Du concept au consommateur;
- Programme intégré de soutien à la prise de décision en matière de PSN pour les femmes d'âge moyen vivant la transition ménopausique et celles ménopausées;
- Établir un réseau canadien pour les PSN pendant la grossesse et l'allaitement;
- Signaler les effets indésirables éventuels des PSN : Élaboration de propositions de recherche;

- Produits de santé naturels dans les troubles psychotiques primaires : Utilisation et attitudes.

Les intervenants consultés pour l'évaluation formative n'étaient pas sûrs de la mesure dans laquelle les résultats et les connaissances issues des projets financés par le PRPSN aient rejoint le public. Par exemple, 44 % ($n = 11$) des chercheurs financés qui ont été interviewés ont indiqué que leurs groupes d'utilisateurs visés ont été rejoints – surtout dans le cadre de conférences, d'ateliers et de réunions. En revanche, on ne sait pas toujours si l'information obtenue de ces événements a été utilisée ou plus largement diffusée. La plus forte incidence (en rejoignant divers groupes d'utilisateurs lors de conférences, etc.) a été un dialogue et un réseautage renforcés entre divers intervenants. Les autres personnes interviewées ($n = 14$) ont donné les indications suivantes : (a) elles ne savaient pas la mesure dans laquelle les groupes d'utilisateurs avaient été rejoints, (b) les groupes avaient été rejoints mais pas autant que prévu et/ou (c) il était encore trop tôt pour se prononcer.

On a également demandé aux chercheurs financés par le PRPSN si la publication ou la diffusion des résultats de leur projet avaient été entravés par quoi que ce soit. La plupart des participants ont indiqué que rien n'avait gêné la publication à l'exception d'un manque de ressources humaines, de fonds et de temps (c.-à-d., le temps nécessaire pour préparer un article à publier) et on suggéré des domaines dans lesquels le programme de recherche peut combler une lacune de financement compte tenu de son mandat consistant à permettre aux Canadiens de faire des choix éclairés. De plus, un certain nombre de suggestions ont été faites en vue de rejoindre un public plus large que le milieu de la recherche (voir l'annexe C).

2.2 MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Pour ce domaine, il s'agissait de savoir où en était la mise en œuvre, de déterminer si le PRPSN avait été mis en œuvre comme prévu conformément à sa raison d'être et son modèle logique. Les principales questions abordées dans cette section sont les suivantes :

1. Les fonds sont-ils pleinement utilisés conformément aux plans et autorités?
2. Quelles activités ont été déjà financées?
3. Quels groupes bénéficient des interventions du programme?
4. Le PRPSN s'acquitte-t-il des activités prévues tout en répondant aux priorités et aux domaines de recherche définis?
5. Le PRPSN est-il mis en œuvre conformément aux mécanismes d'exécution prévus?

Notre examen des documents du programme montre que le PRPSN ne dépense toutes ses ressources mais finance un large éventail de projets dans chacun des quatre domaines prioritaires du programme. Les domaines prioritaires financés correspondant à ceux développés au moyen de consultations et d'exercices d'établissement des priorités menés avec un large éventail de groupes d'intervenants.

2.21 Affectation des fonds du programme

Le PRPSN est obligé de dépenser ses fonds conformément aux plans précisés dans la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor tout en s'adaptant aux changements qui interviennent dans un contexte plus large et qui peuvent donner lieu à de nouvelles priorités de financement. Cette section examine la mesure dans laquelle le PRPSN a satisfait à cette exigence.

Mécanismes de financement

Chaque exercice (commençant en 2003-2004 et se terminant en 2007-2008), le PRPSN doit distribuer 1 million de dollars par an comme il est indiqué ci-dessous :

- 400 000 \$ sous forme de subventions : dans le cadre de partenariats avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) afin de tirer pleinement profit de leur expertise et de leur infrastructure pour la gestion d'études de recherche vastes et complexes pour lesquelles les IRSC gèrent la répartition des fonds. Dans certains cas, les IRSC ont apporté un financement assorti aux subventions offertes par la DPSN;
- 400 000 \$ sous forme de contributions : Dans le cadre d'un financement accordé à des organismes extérieurs admissibles qui permettront d'atteindre les objectifs du programme de recherche;

- 200 000 \$ sous forme de fonds de fonctionnement pour des activités et initiatives complémentaires.

Il est important de souligner que les affectations ont été planifiées avant les consultations avec le milieu des PSN et avant la confirmation du *Règlement sur les PSN*. Un budget opérationnel distinct pour la gestion des activités du programme de recherche n'avait pas été fixé au moment du développement du programme de recherche lui-même, et les ressources nécessaires proviennent du budget central de la DPSN. Deux employés équivalents temps plein (ETP) sont actuellement affectés au programme.

Difficultés rencontrées et correction des affectations

Depuis l'exercice 2003-2004, le personnel du programme est mieux en mesure de gérer les subventions et les contributions), et après trois années de mise en œuvre, un total de 2,5M \$ a été dépensé (voir Tableau 3). En 2003-2004, 400 000 \$ ont été affectés aux subventions, aucun montant aux contributions et 400 000 \$ au fonds de fonctionnement. Les pourcentages présentés représentent les dépenses réelles consacrées à la répartition réaffectée. En 2005-2006, 400 000 \$ ont été affectés aux subventions, 540 000 \$ aux contributions et 60 000 \$ au fonds de fonctionnement. Les pourcentages présentés sont donc fondés sur les dépenses réelles consacrées à la répartition réaffectée.

Tableau 3. Comparaison des affectations planifiées par rapport aux dépenses réelles du PRPSN 2003-2004 – 2005-2006						
Affectation planifiée par mécanisme d'exécution par exercice	Dépenses réelles par exercice (\$) et pourcentage de l'affectation planifiée					
	2003-2004 (réaffectées)	2003-2004 (réelles)	2004-2005 (réelles)	2005-2006 (réaffectées)	2005-2006 (réelles)	TOTAL
Subventions (400 000 \$) pour le partenariat avec IRSC	400 000	400 000 (100 %)	273 250 (68 %)	400 000	228 175 (57 %)	901 425 (75 %)
Contributions (400 000 \$) pour le soutien au milieu	0	0	399 929 (99 %)	540 000	521 175 (97 %)	921 104 (98 %)
Fonds de fonctionnement (200 000 \$) pour le travail contractuel, le soutien aux conférences et les consultations	400 000	377 185 (94 %)	272 777 (136 %)	60 000	60,958 (102 %)	710 920 (108 %)
TOTAL (1 000 000 \$ par an) pourcentage en \$ des affectations planifiées	0,8 million	777 185 (97 %)	945 956 (95 %)	1,0 million	810 308 (81 %)	2 533 449 (84 %)

Les différences initiales dans les affectations planifiées étaient attribuables à plusieurs facteurs : un début d'exercice tardif (le programme a été lancé en juin 2003), la capacité limitée de la DPSN de gérer les contributions (du personnel possédant l'expertise voulue en matière de subventions et de contributions ayant dû être recruté, le financement sous forme de contributions n'a pu être commencé avant la deuxième année du programme) et les difficultés de la DPSN à trouver des occasions de recherche dans un contexte où le *Règlement* n'était pas encore complètement défini. Le programme de recherche a été autorisé à modifier les affectations pour chaque mécanisme d'exécution afin de mieux répondre au contexte et optimiser l'utilisation des fonds disponibles.

2.22 Principales activités déjà financées

Afin de mieux comprendre la portée de la mise en œuvre du programme jusqu'à présent, l'évaluation formative a également porté sur les principales activités déjà financées. Le PRPSN est partie à un certain nombre d'activités afin de renforcer la capacité de recherche sur les PSN, soutenir l'exécution de la recherche sur les PSN, créer des partenariats et l'infrastructure communautaire et favoriser le transfert des connaissances (voir l'encadré ci-dessous pour une description de chaque domaine d'activité clé du programme).

Selon la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor, les principaux domaines d'activité du programme sont les suivants :

Renforcer la capacité de recherche : Pour ce domaine, le PRPSN fournit des fonds pour éduquer ou former les chercheurs et élaborer des programmes d'éducation ou de formation qui produiront de nouveaux chercheurs sur les PSN ou sensibiliseront à la recherche sur les PSN.

Soutenir l'exécution de la recherche : Seul et en partenariat, le PRPSN finance la recherche sur les PSN, dont les résultats contribuent à l'établissement des preuves nécessaires pour appuyer le cadre de réglementation et permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés.

Créer des partenariats et une infrastructure communautaire : Le PRPSN encourage la participation à la recherche sur les PSN par divers moyens : créer des partenariats ou les favoriser avec et parmi d'autres intervenants, élargir le rôle et la participation des organismes de bénévoles et sans but lucratif à la recherche sur les PSN et consulter les intervenants pour fixer les priorités de recherche sur les PSN et définir les activités.

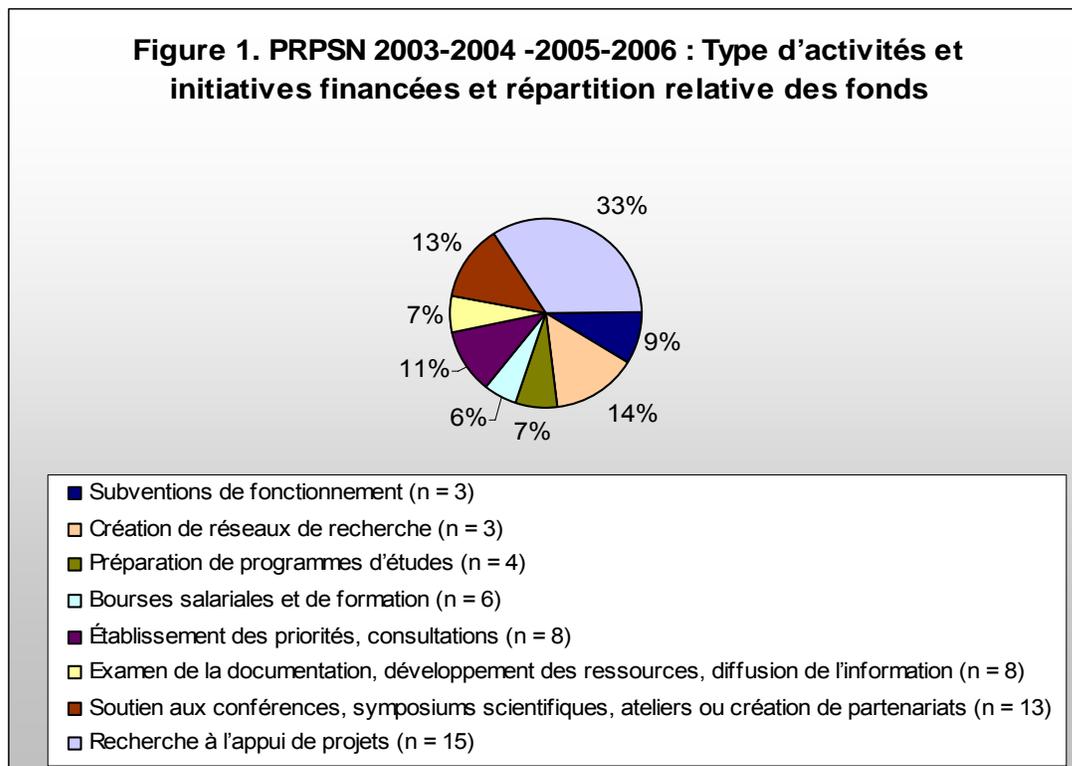
Améliorer le transfert des connaissances : Directement et indirectement, le PRPSN cherche à contribuer à l'amélioration de la compréhension des PSN par le milieu scientifique et le public par divers moyens : promouvoir le dialogue et le transfert des connaissances parmi les intervenants, parrainer et diffuser l'examen de la documentation qui fait la synthèse de l'information publiée sur un domaine particulier de la recherche sur les PSN et offrir un soutien financier aux ateliers, séminaires, conférences et pour l'inclusion de l'information dans la page Web des organismes intervenants et les disciplines connexes.

Un total de 60 projets a été financé entre juin 2003 et mars 2006. Notre examen des demandes de financement et rapports de projets, nos entrevues avec les destinataires du financement et les consultations avec le comité d'experts montrent que bon nombre de ces projets recourent les domaines d'activité, les disciplines, les thèmes de recherche, les types de produits de santé naturels et les lieux géographiques du programme. La portée des projets financés est illustrée dans les sections ci-dessous. On trouvera une liste complète des engagements de financement des projets financés par le PRPSN pour 2003-2004 – 2007-2008 à l'annexe D.

Activités et initiatives financées par le PRPSN

Le PRPSN a financé un certain nombre de types de projets. La Figure 1 illustre le type d'activités/initiatives financées au cours des trois premières années du programme, ainsi que la répartition relative des fonds pour chaque type d'activité/initiative.

Le montant le plus important des fonds a été affecté aux projets de soutien à la recherche (33 %; montant moyen = environ 60 000 \$), création d'un réseau de recherche (14 %; montant moyen = environ 123 000 \$); soutien aux conférences, symposiums scientifiques, ateliers ou établissement de partenariats (13 %; montant moyen = environ 26 000 \$ et consultations pour établissement de priorités (11 %; montant moyen = 28 000 \$).

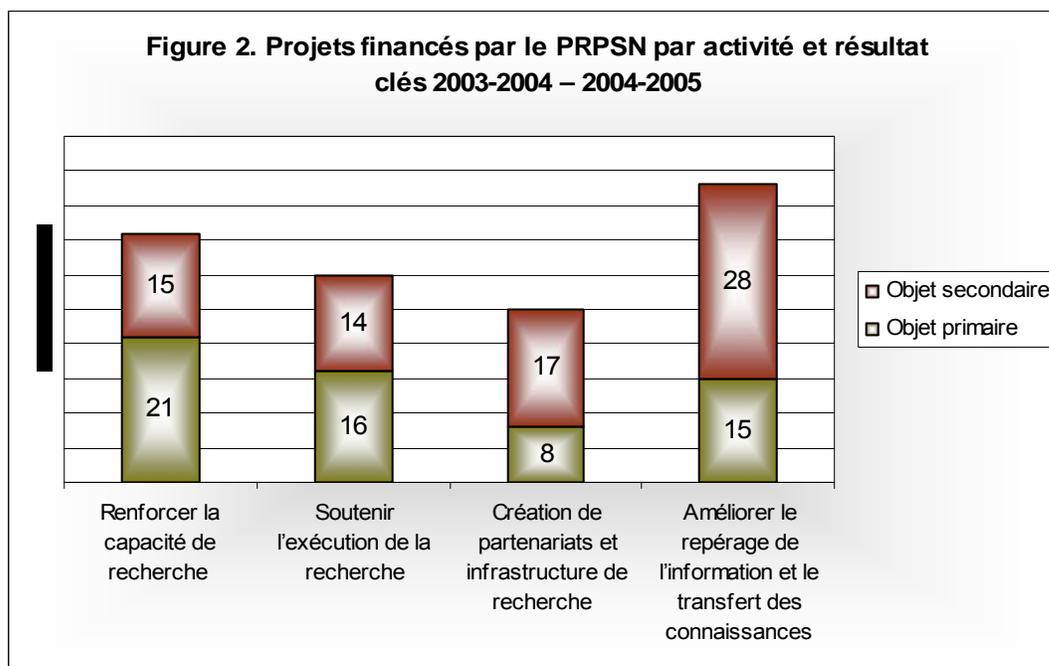


Projets financés par le PRPSN par domaine d'activité/résultat clé

Nous avons également examiné les projets financés en fonction des quatre domaines clés des activités/résultats du programme définis dans le modèle logique du PRPSN.

Dans la Figure 2, la partie rouge de la barre indique le nombre de projets financés portant plus particulièrement sur ce domaine d'activité du programme, pour un total de 60 pour les quatre domaines. Toutefois, la plupart des projets financés portent en fait sur plus d'un secteur du programme et la partie jaune de la colonne a donc été ajoutée pour montrer le nombre de projets qui ayant un autre centre d'intérêt dans chacun des domaines d'activité clés du programme. Les chiffres présentés sont des catégorisations prudentes des centres d'intérêt primaires et secondaires. Ils sont présentés pour donner une idée de la répartition générale des fonds entre les principaux domaines d'activité du programme.

Il est important de souligner que malgré le nombre relativement faible de projets financés dans la catégorie « Création de partenariats et d'une infrastructure communautaire », cette catégorie ne comprend pas les activités de création de réseaux de recherche sur les PSN, comme la subvention pour les équipes interdisciplinaires de renforcement des capacités (EIRC) pour soutenir la recherche dans le domaine de la médecine complémentaire et parallèle (MCP). Bien que les réseaux de recherche impliquent également la création de partenariats et qu'ils aient reçu un montant relativement élevé de fonds par rapport aux autres projets, ils ont été classés dans la catégorie « Renforcer la capacité de recherche ».



2.23 Bénéficiaires du programme

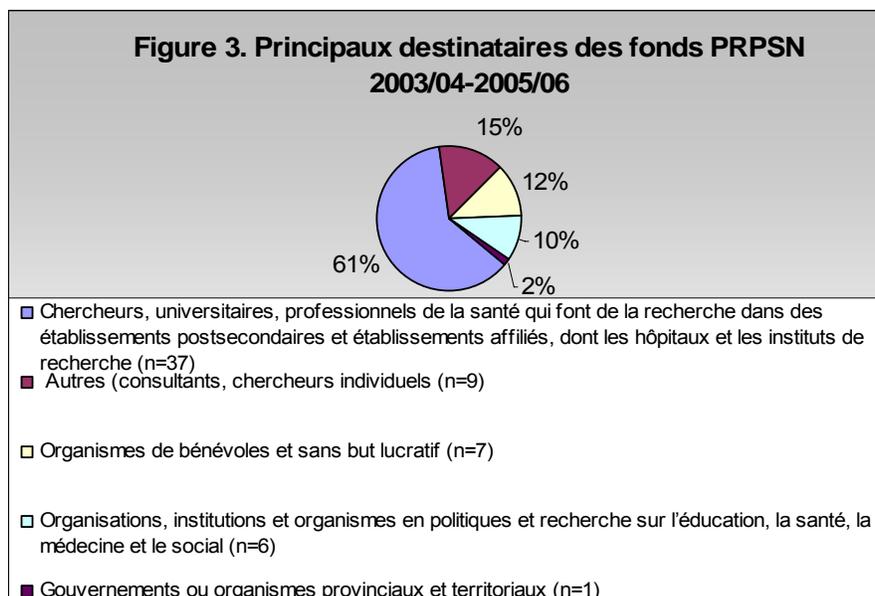
Selon la présentation du Secrétariat du Conseil du Trésor, les activités du PRPSN devraient bénéficier à au moins six groupes d'intervenants clés, dont le milieu de la recherche, l'industrie, les organismes de réglementation, les organismes de bénévoles et sans but lucratif, les professionnels de la santé et la population canadienne. Dans la perspective de la mise en œuvre du programme, nous avons examiné la mesure dans laquelle le PRPSN tente de rejoindre chacun de ces groupes, au moyen de consultations et/ou l'octroi d'un financement.

Consultations des intervenants avec les groupes de bénéficiaires

Depuis le lancement officiel du PRPSN en juin 2003, tous les groupes d'intervenants identifiés – à l'exception de la population canadienne – ont été mis à contribution à un niveau ou un autre. Par exemple, des consultations ont été menées avec un certain nombre de groupes comme les chercheurs sur les PSN, l'industrie, les praticiens de la santé, le gouvernement fédéral, des sociétés d'État, des organismes sans but lucratif et des représentants des gouvernements internationaux afin de fixer et d'affiner les priorités de recherche sur les PSN (voir l'annexe D pour une liste complète des projets de consultation).

Destinataires des fonds

Depuis la mise en œuvre du PRPSN, plus de 60 % des fonds ont été accordés à des chercheurs et à des professionnels de la santé affiliés à des établissements de recherche. La Figure 3 présente uniquement ceux qui ont reçu directement les fonds du PRPSN et non toute l'équipe multidisciplinaire qui a travaillé au projet.



Le PRPSN a mis en œuvre des mécanismes pour permettre aux personnes et aux groupes autres que les chercheurs de recevoir des fonds du PRPSN. Mais comme il a été indiqué plus haut, ces groupes ne sont pas nombreux à recevoir des fonds.

Pour interpréter cette constatation, il est important de noter qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que un nombre limité de personnes extérieures au milieu de la recherche possèdent les compétences, les ressources et l'infrastructure nécessaires pour assumer un rôle de chef de file en recherche. Il est également important de noter que 60 % ($n = 15$) des chercheurs financés par le PRPSN interviewés ont indiqué qu'au moins un membre de leur équipe de projet était membre d'un groupe d'intervenants autres que le milieu de la recherche, y compris des représentants de l'industrie, des organismes de bénévoles et sans but lucratif et des professionnels de la santé. De plus, des membres des groupes d'intervenants autres que le milieu de la recherche ont assumé plusieurs rôles dans les équipes de projet : conseiller, consultant, chef d'équipe, examinateur et collaborateur.

Ce type de modèle de financement (c.-à-d., équipe multidisciplinaire dirigée par un chercheur qui comprend des membres extérieurs au milieu de la recherche) a été utilisé depuis 1996 par l'Alberta Heritage Foundation for Medical Research (AHFMR). Une évaluation des extrants et des résultats des projets de recherche de l'AHFMR financés entre 1996 et 2000 indique que ce type de modèle de financement peut être lié à des résultats comme la poursuite de la recherche dans le domaine, le renforcement de la capacité de recherche dans le domaine (p. ex., formation, qualifications supplémentaires), projets contribuant à la production et au transfert des connaissances (p. ex., par des présentations à des groupes divers, y compris ceux extérieurs au milieu de la recherche) et influence sur la prise de décision fondée sur les données probantes (p. ex., politiques). Certaines données préliminaires laissent également à penser que les équipes qui comprenaient des décideurs et/ou des utilisateurs de l'information sur la santé réussissaient mieux que les autres à contribuer aux résultats en matière de transfert des connaissances, de qualifications professionnelles supplémentaires et influence sur les politiques et pratiques en santé (Magnan, L'Heureux, Taylor et Thornley, 2004).

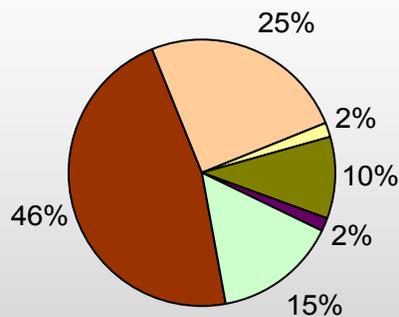
Les participants aux discussions du comité d'experts ont fait remarquer que le PRPSN pourrait faciliter davantage le renforcement de la capacité de recherche parmi les groupes de praticiens (p. ex., comment concevoir une étude, comment accéder aux fonds, comment évaluer l'innocuité et l'efficacité de leurs pratiques liées aux PSN) en fournissant une aide salariale pour les bourses d'études et la formation des étudiants de 2^e cycle, en offrant un soutien provisoire aux IRSC et en prescrivant la participation de praticiens aux projets financés par le PRPSN.

Répartition géographique

Autre perspective sur la portée des bénéficiaires d'un programme national, la mesure dans laquelle le financement des projets a été réparti entre tous les territoires et provinces a été examinée. Comme le montre la Figure 4, le financement du programme a été réparti

dans l'ensemble du pays, bien que l'octroi des fonds du PRPSN au chercheur principal soit plus important en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Cette situation est peut-être due en partie à la concentration actuelle de l'expertise sur les PSN et pourrait évoluer avec la poursuite de l'affectation des fonds dans le pays. Les gestionnaires du programme pourraient réfléchir à l'importance relative d'établir une expertise et/ou des centres de recherche sur les PSN dans tout le pays plutôt que de favoriser l'expertise actuelle en recherche sur les PSN avec les fonds limités dans le temps du programme.

**Figure 4. Répartition géographique des fonds du PRPSN
2003-2004 – 2004-2005**



- Est du Canada (Ont et Qué.)
- Ouest du Canada (C.-B., Alb., Sask. et Man.)
- Provinces atlantiques (I.-P.É., N.-É., T.-N. et Labrador)
- À l'échelle du Canada (p.ex. SRPSN)
- International
- Consultations nationales de la DPSN

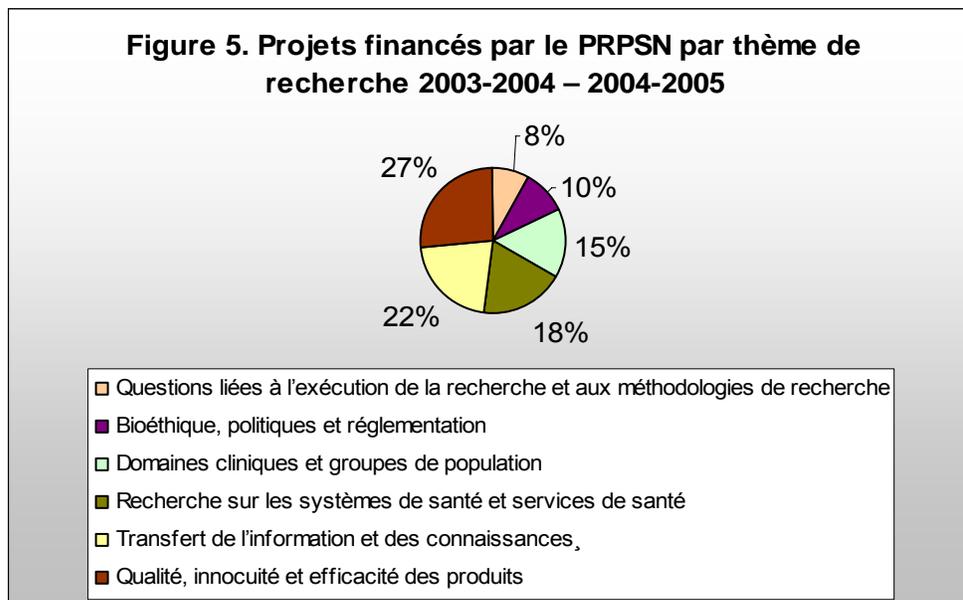
2.24 Sensibilité démontrée aux priorités et aux domaines de recherche énoncés

Cette section de l'évaluation compare la mesure dans laquelle le PRPSN a déjà répondu aux priorités et aux domaines de recherche du programme.

Thèmes de recherche

Pour tenter d'évaluer la mesure dans laquelle les affectations du PRPSN correspondant aux priorités et aux domaines de recherche définis, nous présentons la perspective suivante.

Les thèmes de recherche précisés dans la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor et également définis lors des consultations initiales (p. ex., Conférence d'établissement des priorités de la recherche sur les produits de santé naturels à Halifax, 1999) étaient les suivants : 1) qualité, efficacité et innocuité; 2) élaboration de nouvelles méthodes de recherche et recherche sur les systèmes de santé; 3) groupes de population et domaines et 4) information, choix éclairés et utilisation. Ces quatre domaines ont été adoptés lorsque le PRPSN a été créé et transformés par le programme en six domaines qui sont présentés à la Figure 5.



La Figure 5 indique que tous les thèmes ont été couverts par les projets financés par le PRPSN. Toutefois, dans le domaine intitulé « Domaines cliniques et groupes de population », les participants au comité d'experts ont indiqué qu'il faut fixer de nouvelles priorités afin de documenter l'utilisation des produits de santé naturels dans les domaines de l'homéopathie, de la naturopathie et de l'aromathérapie (huiles essentielles).

La Figure 5 montre également que presque un tiers des projets financés concernaient les domaines de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité des PSN et 10 % concernaient la bioéthique, les politiques et la réglementation. Les participants aux discussions du comité interne ont fait observer que les domaines de la qualité et de l'innocuité ont été traités par certaines excellentes consultations financées par le PRPSN, mais également que ces domaines sont ceux qui ont le plus besoin d'un financement immédiat de la recherche afin d'appuyer la DPSN dans son rôle de réglementation.

2.25 Utilisation des mécanismes d'exécution anticipés

Le PRPSN a établi un programme complexe de subventions, de contributions et de fonds de fonctionnement afin de rejoindre le milieu potentiel de la recherche sur les PSN et encourager les équipes multidisciplinaires de recherche. Les participants au programme de recherche comprennent non seulement les chercheurs bien établis affiliés aux établissements d'enseignement et de recherche, mais également les praticiens (p. ex., en homéopathie et médecine traditionnelle chinoise), les étudiants, les organismes de bénévoles et sans but lucratif et les gouvernements et organismes provinciaux et territoriaux.

Chaque mécanisme d'exécution est présenté ci-dessous, y compris son objet et une courte évaluation de la mesure dans laquelle il a réussi à atteindre son but. Une rétroaction obtenue des personnes consultées pour l'évaluation formative au sujet du processus de financement est ensuite présentée.

Subventions

Le programme de subventions vise d'abord à appuyer les premiers et deuxièmes domaines d'activité clé du programme, soit renforcer les capacités de recherche et soutenir l'exécution de la recherche. Les subventions financées en partenariat avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) visent uniquement le milieu de la recherche, soit les chercheurs, les universitaires et les professionnels de la santé affiliés aux établissements postsecondaires canadiens et leurs institutions associées comme les hôpitaux et les instituts de recherche.

La première année (2003-2004), le PRPSN a pu établir des partenariats avec les IRSC pour de grands projets pluriannuels visant surtout à renforcer les capacités et/ou les partenariats et pour des projets de courte durée. Il faut toutefois créer ou négocier de nouvelles possibilités d'affectations dans les prochaines années.

La deuxième année (2004-2005), le PRPSN, en collaboration avec les IRSC, a défini les propositions déjà présentées dans le cadre du cycle de recherche standard et établi les mécanismes permettant d'utiliser au mieux leur partenariat pour les futurs cycles de financement. Par conséquent, le PRPSN a soutenu deux transferts aux IRSC : un de 250 000 \$ et un de 23 000, 25 \$, soit 273 250 \$. Par conséquent, environ 68 % des fonds disponibles ont été affectés et dépensés, un bon résultat, mais pas optimal.

La troisième année (2005-2006), le PRPSN a pu collaborer avec les IRSC à deux annonces prioritaires visant à financer les subventions de fonctionnement et les montants consacrés aux salaires et à la formation.

Jusqu'à présent, la DPSN a conclu cinq accords de collaboration avec les IRSC, comme le montre le Tableau 4. Dans le protocole d'entente (PE), les IRSC gèrent le processus de demande de propositions, l'examen par les pairs et l'octroi et la gestion des fonds. Le PRPSN contribue à la définition des domaines prioritaires pour chaque demande de propositions et du processus d'examen par les pairs pour assurer la pertinence avec la DPSN. Outre le soutien administratif, les IRSC et/ou ses instituts ont apporté des fonds supplémentaires dans quatre des initiatives de subvention pour ajouter à la contribution offerte par la DPSN. Les destinataires des subventions n'ont pas à remettre de rapports.

Tableau 4. Enveloppe des subventions du PRPSN/IRSC 2003-2004 – 2005-2006		
Arrangement	Résultat	Financement (\$ et %)
Subvention EIRC	<ul style="list-style-type: none"> Importante initiative des IRSC de nature pluriannuelle et multidisciplinaire dont l'objectif est de renforcer la capacité [c.-à-d., subvention au titre des équipes interdisciplinaires de renforcement des capacités (EIRC) dans le domaine de la médecine complémentaire et parallèle) (IRSC - IALA/IMII/IHSPR)] 	SC-DPSN : 250 000 \$ IRSC-IALA/IMII/IHSPR : 386 000\$ %SC : %I RSC : 36 % :64 %
Subvention NEE	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation scientifique rigoureuse de certaines plantes antidiabétiques : vers une thérapie non conventionnelle du diabète chez les Cris du nord du Québec [c.-à-d., IRSC – Subvention au titre des nouvelles équipes émergentes (NEE) - Institut de la santé des Autochtones] 	SC-DPSN : 390 000 \$ IRSC-ISA : 660 000 \$ % SC : % IRSC : 43 % :57 %

Tableau 4. Enveloppe des subventions du PRPSN/IRSC 2003-2004 – 2005-2006		
Arrangement	Résultat	Financement (\$ et %)
Subvention de partenariat	<p><u>Annonce prioritaire de l'automne 2004</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les IRSC ont reçu 10 demandes - 9 ont été jugées adaptées aux objectifs du PRPSN - 9 ont été jugées supérieures au seuil de concurrence et ont été recommandée pour recevoir un financement - 3 bourses (2 bourses d'étude/1 bourse de recherche doctorale) financées par le DPSN - Montant du financement disponible : 120 000 \$; montant accordé : 116 083 \$* <p><u>Annonce prioritaire du printemps 2005</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les IRSC ont reçu 39 demandes - 28 ont été jugées pertinentes aux objectifs du PRPSN - 16 ont été jugées supérieures au seuil de concurrence et ont été recommandées pour recevoir un financement - 3 ont été financées à 100% par les IRSC - 3 ont été financées par la DPSN - Financement disponible : 230 000 \$; montant accordé : 113 550 \$** 	<p>SC-DPSN: 251 425 \$ IRSC : \$230,572 %SC : % IRSC : 49% :51 %</p> <p>*Montant affecté original de 122 000 \$. Les IRSC ont informé la DPSN que les chercheurs ont commencé plus tard que prévu. Les montants accordés sont diminués en 2005-2006</p> <p>** Montant affecté original de 227 099 \$. Les IRSC ont informé la DPSN que les chercheurs ont commencé plus tard que prévu. Les montants accordés sont diminués en 2005-2006.</p>
Subvention pour l'échinacée dans l'étude sur les enfants	<p>1 seule subvention (total du financement du PRPSN est 75 000 \$) [Étude de l'échinacée chez les enfants ayant des infections des voies respiratoires supérieures (financé avec les IRSC)]</p>	<p>SC-DPSN : 75 000 \$/65 % IRSC : 40 000 \$/35 %</p>
1 appel de financement conjoint remontant à 2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 bourses financées par la DPSN pour 2003-2004 ▪ 1 bourse prolongée d'un an 2004-2005 	<p>SC-DPSN : 35 000 \$</p>

Contributions

Les contributions sont gérées seulement par le PRPSN, ce qui permet de se concentrer sur les questions liées directement au rôle de la DPSN en tant qu'organisme de réglementation des produits et de soutenir la participation de groupes et de secteurs novices en matière de recherche. Le programme des contributions en particulier doit viser les intervenants autres que les IRSC pour appuyer le renforcement des capacités de recherche et de l'exécution de la recherche, appuyer l'élaboration de programmes d'étude, de réseaux de recherche et de conférences/ateliers dont les IRSC ne font pas encore partie et donner accès à l'information sur la recherche sur les PSN.

Le PRPSN a pu lancer des appels de financement annuels dans le cadre de son affectation des fonds de contribution commençant la deuxième année du financement. Quatre appels ont été émis : janvier 2004, septembre 2004, avril 2005 et mai 2005. La deuxième année (2004-2005), 99 % (399 929 \$) de l'affectation de 400 000 \$ sous forme de contributions ont été utilisés. La troisième année (2005-2006), l'augmentation des contributions de 400 000 à 540 000 \$ a été approuvée pour financer d'autres projets. Au total, 97 % (521 175 \$ des 540 000 \$ disponibles) ont été dépensés.

Jusqu'à présent, le programme a lancé quatre appels/demandes de propositions dans l'enveloppe des contributions comme le montre le Tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5. Enveloppe des contributions du PRPSN 2003-2004 – 2005-2006				
Appels/ demandes de propositions	Objet de l'appel/demande de propositions	# de demandes reçues	# de projets répondant aux critères de financement et recommandés pour un financement par le comité d'examen par les pairs	# de projets financés/ # recommandés pour un financement
Janvier 2004 - Demande de propositions pour fonds de démarrage (montant max. de 75 000\$)	Pour fournir un fonds de démarrage à l'appui des initiatives de recherche dans les domaines suivants : domaines cliniques et groupes de population; capacité de recherche et création de réseau; promotion de la recherche sur la santé et le bien-être; qualité des produits et normes; bioéthique, politiques et réglementation; exécution de la recherche et traduction et transferts des connaissances.	51	15	11/15 (73%)

Tableau 5. Enveloppe des contributions du PRPSN 2003-2004 – 2005-2006				
Appels/ demandes de propositions	Objet de l'appel/demande de propositions	# de demandes reçues	# de projets répondant aux critères de financement et recommandés pour un financement par le comité d'examen par les pairs	# de projets financés/ # recommandés pour un financement
Septembre 2004 – Soutien aux ateliers et conférences (montant max. de 25 000 \$)	Appuyer les ateliers, les réunions et les conférences portant sur les questions de recherche sur les PSN selon 2 thèmes : 1) soutien aux conférences/symposiums prévus et 2) soutien aux ateliers/petites réunions pour l'élaboration de propositions de recherche, réseaux multidisciplinaires et ou partenariats.	13	7	5/7 (71%)
Avril 2005 – Comblent l'écart en matière de réglementation (montant max. de 20 000\$)	Appuyer le rôle de la DPSN en tant qu'organisme de réglementation en soutenant les activités de préparation des propositions de recherche, les analyses de rentabilité ou examens de la documentation portant sur certaines priorités dans le domaine de l'innocuité, de la qualité et de l'efficacité des PSN.	22	13	8/13 (62%)
Mai 2005 – Soutien aux conférences (montant max. de 20 000\$)	Appuyer les conférences/symposiums prévus et la planification et création de réseaux multidisciplinaires.	12	7	6/7 (86%)
2 propositions spontanées; 1 a été financée	--	--	--	--
		# total des projets financés/ # recommandés pour un financement		30/42 (71%)

Comme le montre le tableau 5, le PRPSN a fourni des montants relativement limités de fonds (20 000 \$, 25 000 \$ et 75 000 \$) à 30 projets comprenant des ateliers, des conférences, la préparation de propositions de recherche, l'examen de la documentation et des fonds de démarrage. Le tableau 5 indique également que le PRPSN n'a pas disposé de fonds suffisants pour accorder des montants à toutes les propositions favorables et recommandées pour un financement par le comité d'examen par les pairs malgré la

conversion de 140 000\$ de plus de fonds de fonctionnement en fonds de contribution pour l'exercice 2005-2006.

Fonds de fonctionnement

Des fonds de fonctionnement sont disponibles pour la poursuite des consultations et l'établissement de priorités et peuvent soutenir la recherche à contrat comme l'examen de la documentation, le soutien à l'infrastructure, le parrainage des conférences et la création de programmes de formation et de programmes de recherche. Les fonds de fonctionnement ciblent les priorités définies lors des consultations et visent à appuyer le rôle de la DPSN à titre d'organisme de réglementation des produits. Le PRPSN gère ces fonds en confiant à contrat le projet à des organismes ou des particuliers. Les projets peuvent être financés seulement par le PRPSN ou coparrainés avec des partenaires à Santé Canada et éventuellement avec d'autres ministères gouvernementaux comme Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Jusqu'à présent, plus de 710 000 \$ des 660 000 \$ (soit environ 108 %) affectés aux fonds de fonctionnement ont été utilisés pour soutenir un total de 18 projets, y compris l'examen de la documentation, le développement de ressources et la diffusion de l'information; la recherche à l'appui de projets; les réunions d'établissement des priorités et consultations; le soutien aux conférences, les symposiums scientifiques, les ateliers ou l'établissement de partenariats et l'élaboration de programmes d'études. L'excédent de dépenses dans ce domaine souligne l'importance de ce mécanisme de financement.

Processus de financement

Dans le cadre de l'évaluation formative, on a demandé aux chercheurs financés par le PRPSN et/ou par le biais du partenariat avec les IRSC de donner leur opinion sur plusieurs aspects du processus de financement, dont : la portée et les objectifs des demandes de propositions, le moment choisi pour les dates d'échéance de la demande et la réception du financement, le montant des fonds et l'équité perçue du processus d'examen.

Portée et objectifs des appels/demandes de propositions

Les participants aux entrevues ont généralement indiqué de hauts niveaux de satisfaction à l'égard de la portée et des objectifs énoncés dans les demandes de propositions lancées par la DPSN et celles lancées par les IRSC (note moyenne = 4 ou « satisfait » sur une échelle de 5 points, 1 représentant « très mécontent » et 5 « très satisfait »). Certains répondants ont fait remarquer qu'en raison de la diversité des projets admissibles aux contributions, il a été parfois difficile de remplir les sections des propositions qui semblaient viser les projets de recherche. Mais les répondants ont indiqué que le personnel du PRPSN a apporté une aide très utile et a répondu aux questions.

Moment choisi pour les dates limites de la demande et la réception du financement

À l'aide de la même échelle de notation de la satisfaction, les destinataires du financement interviewés ont donné des notes légèrement inférieures en moyenne (par rapport à ceux qui ont reçu des fonds par le biais des IRSC) concernant le choix des dates limites de la demande (moyenne = 3,8 pour les destinataires du financement du PRPSN) indiquant surtout que l'intervalle du PRPSN était trop court entre la demande de propositions et la date limite.

Les répondants qui avaient reçu des fonds sous forme de contributions et des fonds de fonctionnement du PRPSN ont également donné des notes moins favorables concernant la date de la réception du financement (moyenne = 2,8). Les destinataires qui avaient reçu des fonds par le biais des IRSC étaient généralement plus satisfaits (notes entre 4,5 et 5).

En ce qui concerne le moment de la réception des fonds du PRPSN, les répondants ont noté que plusieurs retards sont intervenus tout au long du processus – retards à être informés de leur bourse et à recevoir les fonds – ce qui a entraîné à son tour des retards à obtenir les fonds octroyés par leur université et un report de plusieurs mois du lancement du projet. Malgré ces retards, les projets devaient pourtant respecter leurs délais. Voici une observation typique dans l'encadré ci-dessous.

« Premièrement, nous avons reçu une lettre disant que la proposition de projet en était aux dernières étapes de l'examen, mais il a fallu ensuite attendre des mois avant d'être informés que nous allions recevoir des fonds. Nous avons reçu cette lettre bien après la date à laquelle le projet était censé commencer. Il a fallu ensuite faire signer un contrat, ce qui dans une université peut prendre des mois. Il peut s'écouler 2 à 4 mois après la date prévue de lancement du projet avant de recevoir les fonds; toutefois, l'exercice financier ne change pas et il a donc fallu condenser le projet pour pouvoir terminer à temps ... » Chercheur financé par le **PRPSN**

Montants des fonds

Les répondants qui avaient reçu des fonds sous forme de contributions et des fonds de fonctionnement ont également donné des notes moins favorables (par rapport à ceux qui ont reçu des fonds par le biais des IRSC) à l'égard du montant des fonds fournis (moyenne = 3,8 pour les destinataires du financement du PRPSN). Ceux qui avaient reçu des fonds des IRSC se sont dits généralement plus satisfaits du montant des fonds (notes entre 4,5 et 5, un répondant donnant une note de 3 pour le montant des fonds).

Les chercheurs n'étaient pas seuls à être préoccupés par le montant du financement fourni par le PRPSN; les participants au comité interne n'étaient pas certains non plus si les chercheurs recevaient des fonds suffisants.

Bien que la plupart des destinataires du financement aient exprimé leur gratitude pour les fonds qu'ils ont reçus, ils ont indiqué que les petits montants (20 000 \$ ou moins) n'en valent presque pas la peine face à la lourdeur des exigences de rapport. C'était notamment le cas de ceux qui travaillent dans un contexte universitaire et dans des organismes sans but lucratif et les participants aux discussions du comité d'experts ont souligné la nécessité de simplifier et de réduire le travail administratif associé aux rapports sur les projets.

D'autres répondants ont indiqué que dans la mesure où les études pilotes sont exploratoires, un certain nombre de retards et de complications imprévus surviennent et font augmenter les coûts. Un répondant a indiqué qu'il aurait été utile d'avoir 20 % de plus.

Transparence

Quarante-huit pour cent des répondants ($n = 12$) ont dit croire que le processus d'examen du financement était juste, mais n'en étaient pas sûrs car il n'est pas transparent. On n'a pas constaté de différences entre les répondants financés par le PRPSN et ceux financés par le partenariat avec les IRSC. Quarante-quatre pour cent ($n = 11$) des répondants ne savaient pas ou n'ont pas voulu faire de commentaires.

2.3 RÉSULTATS DU PROGRAMME

Pour ce domaine, il s'agissait de savoir si le PRPSN avait progressé vers la réalisation des résultats prévus définis dans son modèle logique. Bien que difficile à évaluer avec certitude à cette étape initiale de l'exécution du programme et compte tenu de la méthodologie utilisée, il s'agissait de regarder les résultats préliminaires et de voir si les mesures prises par le programme donnent une indication de sa capacité à atteindre les résultats prévus. Les questions suivantes sont posées dans cette section :

Dans quelle mesure les activités du PRPSN ...

1. ...renforcent la capacité de recherche sur les PSN?
2. ...soutiennent la réalisation de la recherche sur les PSN?
3. ...créent des partenariats et une infrastructure communautaire?
4. ...améliorent l'extraction de l'information et le transfert des connaissances?

De plus, les questions secondaires suivantes qui recourent plus d'un secteur du programme clé ont été abordées :

5. Dans quelle mesure le programme a-t-il une incidence sur les bénéficiaires visés?
6. Dans quelle mesure les activités du PRPSN encouragent d'autres organismes à offrir des fonds pour la recherche sur les PSN?

Les sections suivantes résument les résultats de l'évaluation formative qui font la preuve des progrès réalisés par le programme dans l'atteinte des résultats définis dans le modèle logique du PRPSN et traitent de deux critères précisés par le Comité d'examen des dépenses (SCT, 2003) pour évaluer les questions liées aux résultats du programme, soit le *Critère de l'optimisation des ressources* et le *Critère des partenariats*.

2.31 Mesure dans laquelle le PRPSN atteint des résultats dans les quatre principaux secteurs du programme définis dans son modèle logique

Le but de cette section est d'examiner ce qui a été accompli dans chacun des quatre principaux secteurs de programme définis dans le modèle logique du PRPSN et de comparer avec l'orientation suggérée dans la documentation, afin de savoir si le programme se dirige dans la bonne direction.

Une comparaison a été faite des résultats attendus et réels dans chaque secteur du programme en fonction :

- Des analyses effectuées par le comité interne et le comité d'experts du programme et le contexte plus large des PSN;
- Notre analyse de la documentation.

L'analyse du comité interne s'est appuyée sur une évaluation des avantages et des difficultés du programme alors que l'évaluation du comité externe s'est appuyée sur un examen des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces (analyse FFPM) du PRPSN. Le processus FFPM est décrit dans la section Définitions de ce rapport. Voir les annexes E et F pour un résumé détaillé des recommandations des débats du comité interne et du comité d'experts. Il est important de souligner que la documentation se recoupe considérablement en ce qui concerne les stratégies susceptibles de renforcer les capacités, créer les partenariats et l'infrastructure communautaire et améliorer le transfert des connaissances. Il est également important de noter que notre examen de la documentation n'a pas révélé de réponses définitives sur la meilleure approche à adopter pour atteindre ces objectifs à l'égard d'un programme de recherche. Un sommaire de l'analyse est présenté ci-dessous et l'analyse complète à l'annexe G.

L'évaluation qui suit sert à souligner les domaines de réussite du programme ainsi que ceux qui semblent avoir le plus besoin d'attention.

Bien que difficile à évaluer avec certitude à cette étape initiale de l'exécution du programme et compte tenu de la méthodologie utilisée, les données recueillies pour l'évaluation formative indiquent que le PRPSN a adopté une approche à plusieurs volets qui lui permet de répondre à ses objectifs et qui :

- Est en accord avec la meilleure documentation disponible;
- S'appuie sur les nombreuses consultations avec les intervenants;
- Permet de faire des progrès et d'atteindre les résultats prévus dans chaque domaine du programme.

Renforcer la capacité de recherche

Selon le modèle logique du PRPSN, le programme de recherche renforcera la capacité de recherche en atteignant certains résultats, notamment :

- Un nombre croissant de chercheurs canadiens formés dans la recherche sur les PSN;
- Davantage de possibilités de formation en recherche sur les PSN;
- Plus grande sensibilisation aux questions et aux problèmes liés aux PSN parmi les étudiants et les praticiens;
- Plus grande coopération et partage des meilleures pratiques dans, par exemple, les domaines des soins de santé traditionnels et complémentaires et parallèles.

Notre analyse indique que le programme a déjà bien avancé dans l'atteinte de ces résultats, mais qu'il faut tenir compte d'autres facteurs si l'on veut que le programme établisse une capacité en recherche sur les PSN durable au Canada.

Changements dans la formation et possibilités connexes pour les chercheurs canadiens

Plusieurs changements ont été constatés dans la formation et les possibilités connexes pour les chercheurs canadiens travaillant sur les PSN grâce au programme, notamment :

- Possibilités de formation créées par des bourses d'études et des subventions accordées en partenariat avec les IRSC;

Dans le cadre du partenariat IRSC/DPSN, un financement pluriannuel, allant jusqu'à 230 000 \$ par an, à compter de 2004-2005, pour les subventions de fonctionnement et jusqu'à 120 000 \$ par an pour les bourses d'études et bourses de recherche de doctorat, est octroyé. Six chercheurs ont reçu un financement pluriannuel.

Un montant important du total des fonds du programme de recherche (390 000 \$) est accordé en partenariat avec les IRSC sous forme de subventions de recherche afin d'étudier l'utilisation des PSN pour le traitement du diabète de type 2 chez les Cris du Nord du Québec.

- Possibilités de mentorat grâce aux réseaux dont la création a été soutenue;

Le PRPSN a contribué à la création de trois réseaux de recherche, dont le Réseau interdisciplinaire canadien de recherche sur les médecines alternatives et complémentaires (INCAM), qui encourage la participation à la recherche et contribue à renforcer la capacité de recherche, un réseau de recherche canadien pour l'identification et l'étude de l'innocuité et des risques au stade fœtal et néonatal en cas d'exposition aux PSN pendant la grossesse et l'allaitement, et la création d'un réseau de recherche sur les produits de santé naturels pour le VIH. Ce dernier réseau à lui seul a donné aux chercheurs du Canada l'occasion de collaborer avec des chercheurs d'autres pays pour publier près de 10 articles dans des revues examinées par les pairs.

- L'élaboration d'un programme d'études complet sur les PSN en vue de son intégration dans les programmes d'études médicales de premier cycle;

Pour commencer, le programme de recherche a soutenu l'étude de recherche sur la littératie parmi les praticiens des approches complémentaires et parallèles en santé (APCS) au moyen d'une analyse environnementale des établissements d'enseignement des APCS, des offres d'éducation continue et d'initiatives de recherche dans les établissements de formation pour les praticiens des APCS. Cette initiative qui a été suivie d'un atelier sur invitation avec des représentants de 14 des 16 écoles de médecine canadiennes pour en arriver à une vision nationale de la médecine complémentaire et parallèle (CAM) dans les études médicales de premier cycle.

Avec le soutien du programme de recherche, des objectifs d'apprentissage pour les étudiants axés sur les compétences ainsi qu'un contenu de cours sur les PSN ont été élaborés et des stratégies ont été définies pour l'intégration des PSN dans les études médicales de premier cycle.

- Soutien à la création d'un réseau national interdisciplinaire pour renforcer la capacité dans le secteur des PSN/APCS.

La subvention au titre des équipes interdisciplinaires de renforcement des capacités (EIRC) dans le domaine des approches complémentaires et parallèles en santé (APCS) est une subvention pluriannuelle qui appuie la recherche dans ce domaine. L'INCAM possède un programme de financement sous forme de subventions, est un centre de recherche dans ce secteur et a créé des liens de communication et favorisé le dialogue avec des groupes comme les praticiens des APCS et les chercheurs en PSN.

Viabilité de la capacité de recherche

Dans le contexte d'un programme aussi vaste que le PRPSN, les partenariats intersectoriels sont essentiels pour éviter le double emploi et augmenter les possibilités de

viabilité. Selon les principes du renforcement des capacités, le partenariat avec les IRSC pourrait avoir une incidence durable s'il continue à être bien soutenu. De plus, le fait que grâce au programme, la recherche sur les PSN ait gagné en crédibilité et en légitimité en raison de son partenariat avec les IRSC et la qualité de la recherche produite jusqu'ici fera progresser le programme vers l'atteinte de ses objectifs.

Compte tenu des expériences que l'on retrouve dans la documentation et l'étape de développement du PRPSN, celui-ci devrait continuer de financer différents types de projets, notamment ceux qui conduiraient à une expertise et/ou des centres de recherche et ceux qui soutiennent les chercheurs individuels au moyen de subventions concurrentielles. Rien n'indique clairement dans les données recueillies pour l'évaluation formative qu'une approche est préférable à une autre. En fait, cette approche variable est adoptée dans les textes sur la création de réseaux pour encourager l'innovation (Hill, 2002). Or l'innovation semble être un aspect important du renforcement à long terme de la capacité d'un programme de recherche. Les gestionnaires du programme devraient cependant savoir que la question du renforcement à long terme de la capacité est très complexe (Mulholland Consulting, 2005) et n'est pas encore bien comprise.

Soutenir l'exécution de la recherche

En ce qui concerne le soutien de l'exécution de la recherche, le modèle logique du programme de recherche indique les résultats suivants :

- Une meilleure compréhension des lacunes dans les connaissances et les domaines nécessitant un financement prioritaire de la recherche;
- Une meilleure connaissance des PSN fondée sur la recherche réalisée dans les principaux domaines (c.-à-d., innocuité, efficacité, utilisation et rentabilité des PSN);
- Connaissance des PSN fondée sur la recherche réalisée dans le cadre de partenariats ou de co-parrainage.

Les consultations visant l'établissement des priorités ont contribué à une meilleure compréhension des lacunes dans les connaissances et des priorités de la recherche dans un certain nombre de domaines des PSN, y compris les domaines propres à la mise en œuvre du cadre de réglementation. Des progrès ont également été réalisés dans l'acquisition des connaissances dans des domaines comme les APCS/MCP et les AGE.

Meilleure compréhension des lacunes dans les connaissances

Les consultations d'établissement de priorités ont contribué à une meilleure compréhension des lacunes dans les connaissances et les priorités de recherche dans un certain nombre de domaines des PSN.

Au total, huit projets et consultations d'établissement de priorités dans les domaines des acides gras essentiels (AGE), des probiotiques, de la MCT, de l'homéopathie, de la surveillance de l'innocuité des plantes médicinales, de la coordination de la recherche sur les PSN et du financement de la recherche ont été financés et ont conduit à des discussions entre experts et intervenants sur les lacunes à combler en priorité et les mesures à prendre à cet égard. D'autre part, dans le cadre du PRPSN, 13 conférences, symposiums scientifiques et autres événements nationaux ont reçu des fonds afin de mieux comprendre les questions de réglementation, partager l'état actuel des connaissances sur divers PSN et faciliter les nouvelles orientations de la recherche au profit des organismes de réglementation, de l'industrie et des consommateurs.

Contributions de projets financés par le PRPSN à une mise en œuvre éclairée du cadre de réglementation

Dans leurs rapports des projets, la plupart des chercheurs financés par le PRPSN parlent d'un lien avec le cadre de réglementation. Certains de ces liens sont mentionnés sous forme d'identification des lacunes ou de mesures restant à prendre. De plus, des présentations faites lors de conférences ont porté sur les questions de réglementation. Certains membres du personnel de la DPSN ont assisté à ces consultations. D'autres liens avec le cadre de réglementation ont pris la forme de publications. Quelques projets ont pu traiter directement de questions importantes pour la mise en œuvre du *Règlement sur les PSN*, comme il est précisé dans les sections ci-dessous.

Innocuité

Jusqu'à présent, le PRPSN a traité de l'innocuité des PSN notamment dans le cadre des consultations sur invitation sur les acides gras essentiels (AGE) et les acides gras (AG), auxquels ont assisté des experts en AGE, AG et huiles de poisson. Les membres du comité interne qui ont participé aux consultations ont obtenu des réponses à leurs questions sur l'innocuité de l'huile de poisson pendant la grossesse et ont trouvé l'information utile pour élaborer des monographies de produits. Les membres du comité interne ont recommandé que ce type de consultations « d'experts » aient lieu deux à trois fois par an.

Efficacité

L'efficacité a été également considérée comme un domaine hautement prioritaire pour le financement de la recherche. La recherche sur certaines plantes antidiabétiques illustre la façon dont le domaine de l'efficacité a été traité. Dans le cadre de ce projet, on a réalisé une enquête ethnobotanique pour identifier des plantes utilisées traditionnellement et sans risque par les Cris pour soigner le diabète et on a procédé à des tests en laboratoire sur des modèles animaux *in vivo* et on a effectué des essais biologiques *in vitro* pour vérifier la bioactivité et les modes d'action. Un essai clinique pilote aléatoire contrôlé en double aveugle a été réalisé dans la communauté cri pour valider l'efficacité des plantes et les

moyens appropriés d'incorporer les plantes efficaces dans le régime et le style de vie des Cris ont été étudiées.

Qualité

On a estimé qu'il était très important de continuer de financer la recherche dans ce domaine. Le Projet pilote du Programme de compétences du laboratoire d'analyse des PSN du British Columbia Institute of Technology (BCIT), financé par le PRPSN, a été considéré comme un exemple du traitement du domaine de la qualité car ce projet a effectué un travail important et nécessaire sur les analyses exactes, fiables et reproductibles des PSN à l'aide de techniques de laboratoire analytiques. Le projet contribue également à établir des données sur la qualité des PSN choisis.

D'autres exemples clés de la contribution du PRPSN à la mise en œuvre du cadre de réglementation sont présentés dans l'encadré ci-dessous.

Principaux exemples de la façon dont le PRPSN a pu contribuer à la mise en œuvre du cadre de réglementation :

- L'élaboration des **documents techniques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)** et de lignes directrices sur l'innocuité et l'efficacité de l'utilisation des remèdes traditionnels a été améliorée et promue;
- Élaboration de **monographies** sur l'huile de poisson à la suite des consultations sur les acides gras parrainés par le PRPSN (2005), révisions des monographies sur les graines de lin et l'huile d'onagre et détermination de la nécessité d'une monographie séparée sur l'huile de phoque.
- Trois projets soutiennent les progrès dans le **développement des protocoles d'authentification et de normalisation botanique et de certification** (c.-à-d., Programme de compétences du laboratoire d'analyse des PSN; Étude de faisabilité - Application de la métabolique à la qualité et au contrôle des produits de santé naturels et Développement de bonnes pratiques de cueillette et certification des personnes se livrant à la cueillette de plantes médicinales sauvages), une nécessité sans cesse soulignée par les chercheurs, l'industrie et les organismes de réglementation au Canada et dans le monde;
- Publication d'**au moins 12 articles dans des revues examinées par les pairs** comme le Journal canadien de physiologie et pharmacologie; le Journal canadien de pharmacologie clinique; le Journal d'ethnopharmacologie; les Annals of Internal Medicine; le New Scientist; le Journal of Cell Biology; le Journal of Biological Chemistry; le Journal of Cell Science et le compte rendu du Symposium international sur la biodiversité et la santé, Centrer la recherche sur les politiques;
- Élaboration d'**objectifs d'apprentissage normalisés et de contenu de programmes d'études sur les produits de santé naturels** et de sujets à intégrer dans les études médicales de premier cycle au Canada.

Nécessité de renforcer la capacité scientifique de la DPSN

Les membres du comité d'experts ont également indiqué qu'il fallait investir davantage dans le renforcement de la capacité interne de la DPSN dans les sciences (car on insisté jusqu'ici sur la capacité de recherche extérieure aux dépens de la capacité de recherche scientifique et de laboratoire interne).

Orientations suggérées par les participants aux discussions du comité interne pour la recherche

Alors que les participants au comité interne ont indiqué que le PRPSN avait déjà fait un excellent travail dans le financement de la recherche dans chacun des domaines de réglementation ci-dessus, certains se sont demandé si le PRPSN pouvait continuer de progresser si le centre d'intérêt du programme ne changeait pas et ont indiqué que le financement devrait peut-être concerner un seul domaine de réglementation par an.

En présentant certaines orientations, les participants au comité interne ont souligné la nécessité d'une recherche sur des questions de réglementation particulières, soit :

- Trouver un moyen d'augmenter la capacité de tester les ingrédients/marqueurs actifs (pour faciliter, par exemple, la correspondance entre les étiquettes et le contenu du produit au plan de la qualité);
- Soutenir les bonnes pratiques de fabrication (BPF).

Créer des partenariats et une infrastructure communautaire

Comme l'indique le modèle logique, le programme espère créer des partenariats et une infrastructure communautaire par :

- Une meilleure compréhension des questions entourant la recherche sur les PSN par le biais de forces complémentaires dans les différents secteurs;
- Un rôle et une participation accrues des organismes de bénévoles et sans but lucratif en matière de recherche sur les PSN;
- Mieux cibler les grands domaines d'intérêt et de préoccupation dans les différents secteurs.

Le programme a commencé sur la bonne voie en ce qui concerne la création de partenariats dans le milieu des PSN, mais bon nombre des réalisations jusqu'à présent se concentrent sur les extrants du modèle logique du PRPSN (p. ex., création du partenariat avec les IRSC, établissement d'au moins trois réseaux de recherche sur les PSN et l'offre directe de fonds aux organismes de bénévoles et sans but lucratif pour sept projets).

Les étapes suivantes privilégiées par les principaux informateurs et qui sont en ligne avec la documentation concernant la création de partenariats et d'une infrastructure

communautaire impliquent la mise sur pied de bases de données qui faciliteront les liens permanents entre les principaux intervenants et le financement de la recherche dans le cadre d'un partenariat.

Pour assurer au mieux la viabilité de la recherche sur les PSN, la DPSN doit utiliser les deux prochaines années pour établir le plus efficacement possible les partenariats avec des organismes de recherche crédibles, avec l'industrie, avec des groupes de consommateurs, des organismes de bénévoles et sans but lucratif et le gouvernement. Les partenariats avec l'industrie et les praticiens sont particulièrement importants au succès de la mise en œuvre du *Règlement sur les PSN*, par exemple, en obtenant un tableau exact de ce que l'on peut accomplir grâce au *Règlement*. Mais on doit également veiller à créer l'infrastructure nécessaire pour soutenir l'expertise en recherche déjà en place, ce qui souligne l'importance du partenariat avec les IRSC.

Étant donné que le PRPSN a déjà permis de renforcer la crédibilité et la légitimité de la recherche sur les PSN, il est bien placé pour déterminer et établir des partenariats aux niveaux local, régional, national et international. Ce qui a déjà été fait pour réaliser un consensus sur les priorités de recherche sur les PSN parmi un large éventail de groupes d'intervenants ayant des intérêts concurrents est particulièrement important.

Améliorer le transfert des connaissances

Pour améliorer le transfert des connaissances, le modèle logique du programme de recherche précise que le programme espère :

- Accroître le partage d'une information pertinente entre différents secteurs susceptibles d'influer sur la recherche sur les PSN, contribuer au choix éclairé des consommateurs et contribuer à l'élaboration du programme de recherche sur les PSN;
- Accroître la mesure dans laquelle les connaissances issues de l'examen de la documentation se traduisent en priorités de recherche et en produits et contribuent à l'élaboration du cadre de réglementation;
- Améliorer l'accessibilité de l'information sur la recherche sur les PSN aux intervenants, dont les consommateurs.

Partager l'information entre les secteurs : Travail en équipes multidisciplinaires et utiliser diverses stratégies de diffusion de l'information

Comme il est indiqué dans la section sur la Mise en œuvre du programme, le PRPSN a financé des projets visant à renforcer la collaboration entre plusieurs groupes d'intervenants en matière de PSN, y compris les chercheurs, l'industrie, la médecine traditionnelle et les APCS/MCP. Les données indiquent également que les chercheurs financés par le PRPSN diffusent les résultats de leur recherche (p. ex., par des conférences, des ateliers, le réseautage et au moins 12 articles publiés dans des revues

examinés par les pairs). De nombreuses présentations ont été faites lors d'événements nord-américains et internationaux comme la Conférence annuelle sur la Médecine complémentaire et parallèle à Exeter, au Royaume-Uni, l'American Association of Naturopathic Physicians, l'Association canadienne de recherche sur le VIH; l'American Society for Bone and Marrow Research; les conférences organisées par la Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada; le BC Functional Food and Nutraceutical Network (BCFN); les symposiums scientifiques (p. ex., le Chan Centre Auditorium au Child and Family Research Institute à Vancouver); séances scientifiques (p. ex., au Centre de toxicomanie et de la santé mentale); forums publics et universités et collèges grâce aux projets financés par le PRPSN.

Selon la documentation examinée pour l'évaluation formative, ces stratégies sont particulièrement adaptées pour améliorer le transfert des connaissances de façon à influencer éventuellement sur l'acquisition et l'application des connaissances et permettront d'atteindre les résultats visés si ces efforts sont étendus à d'autres groupes et si on utilise d'autres moyens.

Changements perçus dans la sensibilisation à la recherche sur les PSN parmi les bailleurs de fonds, l'industrie, les praticiens et les chercheurs

Comme l'ont mentionné les chercheurs financés par le PRPSN, les changements perçus dans la sensibilisation des intervenants, les attitudes ou les pratiques ont été généralement limités aux changements perçus dans la sensibilisation. Voici quelques exemples de plus grande sensibilisation :

- Parmi les bailleurs de fonds, mention d'une plus grande acceptation au sein de ce groupe que la médecine traditionnelle est une option de financement valide;
- Dans l'industrie au sujet de la recherche clinique (c.-à-d., sensibilisation à la recherche clinique en cours);
- Concernant la complexité du secteur des PSN, y compris les questions auxquelles sont confrontés les divers intervenants;
- Parmi les praticiens des PSN au sujet de la recherche sur les PSN (« *ce qu'elle implique et comment ils doivent se former eux-mêmes ainsi que les futurs praticiens* »);
- Concernant les types de recherche en cours (p. ex., méthodologies "n de 1");
- Concernant « qui fait quoi » à la suite d'un réseautage, de réunions et de conférences.

Le PRPSN doit continuer sur cette voie. Les intervenants consultés pour l'évaluation formative conviennent que le PRPSN doit continuer de viser des projets concernant l'innocuité et l'efficacité des PSN et la communication d'une information et de connaissances pertinentes au public.

Moyens proposés pour rejoindre les consommateurs

Le programme aimerait que le public comprenne mieux les PSN, mais il est difficile d'évaluer la mesure dans laquelle c'est le cas. L'évaluation a montré que :

- Le public a participé aux consultations initiales sur l'établissement des priorités de recherche sur les PSN;
- Presque un tiers (27 %) des projets déjà financés concernaient le domaine de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité des produits, domaines particulièrement importants pour permettre aux consommateurs de prendre des décisions éclairées sur l'utilisation de PSN;
- Le programme de recherche a facilité la diffusion des données de la recherche dans le cadre de conférences parrainées;
- Un total de 6 projets visait directement l'amélioration du choix éclairé des consommateurs, par exemple des guides pratiques sur l'utilisation des PSN pour le VIH/sida et une étude des exigences à l'appui de la prise de décision au sujet de l'utilisation des PSN chez les femmes ayant atteint l'âge de la ménopause.

Au cours des trois premières années du programme, on a mis l'accent sur l'établissement d'une solide base de recherche, notamment la recherche dans des domaines permettant directement aux consommateurs de prendre des décisions éclairées sur l'utilisation des PSN. La diffusion des résultats de la recherche suivrait normalement la recherche. Les progrès réalisés pour rejoindre la population canadienne devraient devenir plus apparents à mesure que le programme avance.

Le récent (mars 2005) sondage Ipsos-Reid auprès des Canadiens a indiqué qu'en général, les Canadiens sont plus nombreux à ne pas bien connaître (45%) les PSN qu'à les connaître (36%). Il faudra de nouveaux sondages pour savoir si la population a effectivement une meilleure compréhension des PSN. Actuellement, le sondage indique que les pharmacies, le site Web de Santé Canada et ses publications sont les moyens privilégiés de recevoir de l'information sur les PSN. Il s'agit donc d'une possibilité de rejoindre le public et d'évaluer ultérieurement l'incidence du programme.

Pour améliorer l'accessibilité de l'information sur la recherche sur les PSN aux consommateurs, il sera important que le PRPSN continue de s'adresser aux praticiens et organismes de défense des consommateurs car ce sont ceux qui en sont les plus proches.

Il a été proposé, par exemple, que le programme donne l'occasion aux organismes de défense des consommateurs de tenir des conférences de sensibilisation du public aux PSN. D'autres moyens suggérés de rejoindre des groupes autres que le milieu de la recherche sont présentés en annexe C.

2.32 Mesure dans laquelle le PRPSN a une incidence sur les bénéficiaires : Le critère de l'optimisation des ressources

La mesure dans laquelle le PRPSN a influé sur les six groupes de bénéficiaires comme il est indiqué dans la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor est un aspect fondamental du *Critère de l'optimisation des ressources*, qui pose la question suivante : l'argent des contribuables est-il bien dépensé? Quelle preuve a-t-on que l'initiative permet d'atteindre les objectifs déclarés? L'analyse de cette question d'évaluation correspond à une analyse des résultats énoncés dans les quatre secteurs du programme.

Selon la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor, les activités du PRPSN devraient présenter des avantages pour au moins six groupes d'intervenants principaux, dont le milieu de la recherche, l'industrie, les organismes de réglementation, les organismes de bénévoles et sans but lucratif, les professionnels de la santé et la population canadienne. Il est évident, compte tenu des types de projets entrepris, que le PRPSN a tenté activement de répondre à son obligation de rejoindre ce large éventail de bénéficiaires et d'influer sur eux.

Il existe plusieurs exemples de l'incidence du PRPSN sur les principaux bénéficiaires énumérés dans la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor. Des comparaisons de l'incidence attendue (décrite dans la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor) et des données des incidences réelles jusqu'à présent sur chaque groupe sont présentées ci-dessous et plus en détail à l'annexe H.

Milieu de la recherche

L'évaluation a montré que des progrès avaient été réalisés en ce qui concerne l'incidence sur le milieu de la recherche. Cette conclusion n'a rien de surprenante puisqu'il s'agit du principal destinataire des fonds du PRPSN. Diverses sources semblent indiquer que, comme prévu, le PRPSN a contribué à l'augmentation du nombre et de la qualité des projets de recherche sur les PSN entrepris et offert des possibilités d'éducation et de formation aux nouveaux chercheurs.

Comme l'indique la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi que la documentation (p. ex., DANIDA, 2000 in ODI, 2002), la construction de l'infrastructure (p. ex., infrastructure physique comme les centres et l'équipement de recherche, les budgets opérationnels et les ressources humaines) dans les établissements d'enseignement et de recherche travaillant sur les PSN est essentielle pour poursuivre sur cette lancée. C'est pourquoi pour renforcer la capacité de recherche sur les PSN, il faudra que le

programme trouve maintenant des moyens d'encourager ces institutions à définir et créer l'infrastructure nécessaire.

Industrie

L'industrie a eu de nombreuses occasions d'établir des liens dans le milieu de la recherche sur les PSN, y compris la DPSN, en raison du grand nombre de consultations menées, des activités de communication et la participation à des projets de recherche. Là encore, si l'on veut poursuivre dans cette voie, il faut faire davantage pour encourager l'industrie à financer ou co-parrainer la recherche sur les PSN.

Personnes et entités participant à l'élaboration du cadre de réglementation des PSN

Certaines consultations financées par le PRPSN ont permis au personnel de la DPSN de mettre le *Règlement sur les PSN* en pratique. Toutefois, avant la séance du comité interne, la plupart des participants ont indiqué avoir une idée générale du PRPSN mais n'en connaissaient pas les objectifs ni les détails pas plus que les projets déjà financés et les résultats des projets terminés. Cette constatation indique la nécessité d'une plus grande communication des activités du PRPSN et des produits au sein de la DPSN et dans les autres services de Santé Canada (p. ex., BESC, HPFI et DPSC). Les membres du comité interne ont formulé un certain nombre de recommandations sur la façon dont le programme de recherche peut mieux permettre à la Direction d'élaborer un cadre efficace et approprié pour les PSN. Ces recommandations sont présentées en détail à l'annexe E.

Organismes de bénévoles et dans but lucratif

Le PRPSN a financé un total de sept projets dont les organismes de bénévoles et sans but lucratif étaient les principaux bénéficiaires. De plus, ces organismes faisaient partie d'autres équipes de recherche financées par le PRPSN, ce qui laisse à penser que le programme est sur la bonne voie avec ce groupe cible. La présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor ne dit pas ce qui doit être considéré comme « des activités utiles liées à la recherche sur les PSN » et aucune autre évaluation ne peut donc être présentée pour le moment.

Professionnels de la santé

Les données de l'évaluation indiquent que le PRPSN a adopté plusieurs mesures préliminaires importantes en vue d'influer sur les professionnels de la santé. Ce groupe cible n'ayant pas été consulté pour l'évaluation formative, il n'est pas possible de présenter d'autres évaluations de la mesure dans laquelle les projets financés par le PRPSN ont eu une incidence sur les professionnels de la santé. Toutefois, une enquête auprès des professionnels de la santé réalisée par Environics Recherche Group pour Agriculture et Agroalimentaire Canada (2005, cité dans le Plan d'activités de la Société

de recherche sur produits de santé naturels, 2006) indique que les médecins et les infirmières veulent davantage d'information sur les PSN et les aliments fonctionnels, en particulier sur leurs avantages et leur efficacité, et que cette information et d'autres doit être issue d'une recherche non biaisée.

Pour avoir une incidence sur les professionnels de la santé, il faudra un montant important de transfert des connaissances (sur la recherche sur les PSN), ainsi qu'une acquisition des connaissances.

La population canadienne

Au cours des trois premières années du programme, on a mis l'accent sur l'établissement d'une solide base de recherche, notamment la recherche dans des domaines permettant directement aux consommateurs de prendre des décisions éclairées sur l'utilisation des PSN. La diffusion des résultats de la recherche suivrait normalement la recherche. Les progrès réalisés pour rejoindre la population canadienne devraient devenir plus apparents à mesure que le programme avance.

Les intervenants consultés pour l'évaluation formative conviennent que le PRPSN doit continuer de se concentrer sur les projets portant sur l'innocuité et l'efficacité des PSN et sur la communication d'une information et de connaissances concrètes au public.

2.33 Mesure dans laquelle les activités du PRPSN encouragent d'autres organismes à fournir des fonds pour la recherche sur les PSN : Le critère des partenariats

Étant donné que le financement du PRPSN de cinq ans devrait prendre fin en 2007-2008, le programme peut avoir la plus forte incidence à long terme en encourageant et en créant des partenariats pour l'octroi des fonds (p. ex., dans le cadre de son partenariat avec les IRSC pour gérer une partie de l'enveloppe des subventions) et en encourageant d'autres organismes – publics et privés – à contribuer au financement de la recherche sur les PSN. La discussion de cette question d'évaluation est conforme aux résultats déterminés pour les deux principaux secteurs du programme, soit soutenir l'exécution de la recherche et créer des partenariats et une infrastructure communautaire.

Nombre de projets qui ont obtenu des ressources supplémentaires

Notre examen des demandes de financement pour des projets et des rapports de projets a montré que les chercheurs financés ont obtenu des contributions non monétaires et des fonds d'autres organismes. Ces données sont appuyées par les résultats des entrevues avec les chercheurs financés qui ont souvent expliqué que s'ils ont réussi à obtenir des fonds supplémentaires et/ou du soutien non monétaire c'est parce qu'ils avaient obtenu des fonds du PRPSN. Plus précisément :

- Environ la moitié (48 %) des chercheurs financés par le PRPSN interviewés pour l'évaluation formative ont dit avoir reçu d'autres sources de financement pour leur projet;
- Pour 40 %, le PRPSN a été la seule source de financement pour leurs projets;
- Les 12 % restants ont noté qu'ils avaient reçu un soutien non monétaire (temps, équipement, matériel et espace) en plus des fonds du PRPSN.

Lors des discussions, les chercheurs financés ont fait remarquer qu'ils avaient souvent obtenu des fonds supplémentaires d'autres organismes. D'autres ont indiqué que les autres sources de financement comprenaient leurs organismes et/ou commanditaires, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et les IRSC (p. ex., subventions de chercheurs universitaires ou de superviseurs), d'autres initiatives de Santé Canada, fondations privées, financement du partenaire de l'équipe de projet provenant d'autres sources des gouvernements fédéral et provinciaux (p. ex., Agriculture Canada, Santé Canada), l'industrie (Natural Factors et CV Technologies) et autres fondations de recherche. Là encore, il est important de dire que de nombreux interviewés ont indiqué avoir pu obtenir des fonds pour leurs projets en raison du financement du PRPSN. Les raisons pour lesquelles ils estimaient avoir réussi à obtenir ces autres ressources sont mentionnées ailleurs dans ce rapport et comprennent, par exemple, une plus grande crédibilité et légitimité de la recherche sur les PSN ainsi que des contributions financières du PRPSN et des IRSC.

Estimations des contributions de financement et des fonds supplémentaires

Dans la plupart des cas, le répondant à l'entrevue n'était pas en mesure de se rappeler la répartition relative entre les fonds du PRPSN et les autres sources.

Pour ceux qui ont pu répondre à la question :

- Ceux qui ont reçu des fonds pour des ateliers et des conférences (en particulier le deuxième dans une série), n'ont reçu qu'environ 10 à 15 % de leur financement total du PRPSN. Autrement dit, pour chaque dollar consacré par le PRPSN aux projets comme des ateliers et des conférences, 8 ou 9 dollars ont été obtenus ailleurs.
- Ceux qui avaient entrepris des projets de recherche ont indiqué avoir reçu environ 50 % du total de leur financement du PRPSN, laissant à penser que le programme pourrait apporter des fonds dollar pour dollar pour les projets de recherche sur les PSN;

- Pour ceux qui ont reçu un salaire et des bourses de formation, presque tous leurs coûts (80-100 %) ont été couverts par le PRPSN. Dans un cas, l'université a assumé le reste des frais de scolarité si l'étudiant recevait une bourse d'études nationale.

Il est important de noter que ces estimations ne comprennent pas les contributions non monétaires. Si ces dernières étaient prises en compte dans l'équation, les estimations des autres fonds obtenus et des fonds avec effet de levier seraient probablement beaucoup plus élevées.

Autres bailleurs de fonds potentiels

Le *Critère des partenariats* pose la question suivante : Quels activités ou programmes devraient ou pourraient être transférés en totalité ou en partie au secteur privé/bénévole?

À cette étape formative du développement du PRPSN, il est difficile d'évaluer la portée des incidences dans chaque domaine d'activité du programme et par conséquent, difficile d'évaluer où le financement est ou pourrait être obtenu. Il est important de noter la rétroaction obtenue de ceux consultés pour l'évaluation au sujet des sources potentielles de financement des projets de PSN. Une liste détaillée obtenue des personnes consultées pour l'évaluation au sujet des partenaires et des sources possibles de financement de la recherche sur les PSN est présentée à l'annexe I.

2.4 CONCLUSIONS

Depuis le lancement du PRPSN en juin 2003, les chercheurs financés et les membres du comité interne et du comité d'experts conviennent que des progrès importants ont été réalisés dans la mise en place du milieu de la recherche sur les PSN. Les efforts déployés pour déterminer les priorités de recherche sur les PSN ont été couronnés de succès, en donnant plus de crédibilité à la recherche sur les PSN et en suscitant l'intérêt à son égard, en reliant les intervenants de diverses disciplines et secteurs et en établissant un partenariat de financement avec les Instituts de recherche en santé du Canada. Toutefois, ce travail n'est pas terminé et exige encore la coordination et le soutien fourni par le PRPSN jusqu'à présent.

Le travail déjà effectué était nécessaire pour jeter les bases de nouvelles mesures permettant de s'acquitter du mandat du programme : appuyer le rôle d'organisme de réglementation de la DPSN et permettre aux Canadiens de prendre des décisions éclairées concernant l'utilisation des PSN. Les consultations menées pour l'évaluation formative ont fait ressortir un certain nombre d'enseignements et de stratégies que les gestionnaires du programme peuvent utiliser dans leur prochaine planification. On en trouvera une présentation dans la section suivante.

3.0 Enseignements et recommandations : Analyse de l'efficacité et des solutions de rechange

Les sections suivantes présentent une discussion des enseignements dans chacun des trois domaines d'évaluation, en incorporant selon le cas de l'information sur l'efficacité et les solutions de rechange. Chaque section se termine par les recommandations formulées en fonction de ces enseignements et présentées dans le souci d'une amélioration du programme.

3.1 ENSEIGNEMENTS SUR LE RÔLE ET LA PERTINENCE

Une base solide de recherche sur les PSN crédible est nécessaire pour soutenir la réglementation des PSN. En 1998, le Comité permanent de la santé a fait remarquer que pratiquement aucune recherche sur les PSN n'était menée au Canada, alors même que la demande des consommateurs augmentait ainsi que leur production et leur importation. Maintenant que le *Règlement sur les PSN* est entré en vigueur, les lacunes dans les connaissances sur l'innocuité, l'efficacité et la qualité des PSN – domaines essentiels au rôle de réglementation, deviennent encore plus évidentes.

Comme nous l'avons déjà vu, le mandat du programme consiste notamment à permettre aux Canadiens de faire des choix éclairés sur les options de soins de santé. Or, un sondage récent a indiqué qu'en général, les Canadiens sont plus nombreux (45 %) à ne pas connaître les PSN qu'à les connaître (36 %). L'évaluation formative a révélé que le programme a de la difficulté à communiquer de façon concrète au Canadiens les résultats et les connaissances issus de la recherche financée par le PRPSN.

Il faut déployer des efforts soutenus pour combler les lacunes dans la recherche sur les PSN et le contexte réglementaire, notamment :

- Autre recherche sur l'innocuité, l'efficacité et la qualité des PSN;
- Répondre rapidement aux besoins du contexte réglementaires des PSN;
- Dialogue continu entre les intervenants et diffusion de l'information fondée sur les données scientifiques sur les PSN.

Conclusion et recommandation sur le rôle et la pertinence

Il est évident que le PRPSN est toujours pertinent et nécessaire dans le cadre général du *Règlement sur les PSN* et pour permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés sur l'utilisation sûre des PSN.

Pour tenter d'assurer la pertinence continue du programme, il est recommandé que la DPSN :

Recommandation 1 : Établit des liens plus forts entre les organismes de réglementation et le milieu des PSN en général pour en arriver à une approche intégrée afin de combler les lacunes dans les connaissances et relever les défis du contexte réglementaire des PSN.

Recommandation 2 : Déploie des efforts soutenus et améliorés pour la production de connaissances dans les domaines de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité et leur diffusion auprès des intervenants, des partenaires et de la population canadienne.

3.2 ENSEIGNEMENTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Dans les trois premières années, le PRPSN a financé un total de 60 projets, dont beaucoup recoupent des domaines d'activités du programme, des disciplines, des thèmes de recherche, des PSN et des lieux géographiques. En mars 2006, 84 % des fonds (soit 2,5M \$ sur les 3,0M \$ affectés) ont été dépensés dans le cadre des trois mécanismes d'exécution (c.-à-d., subventions, contributions et fonds de fonctionnement).

Le personnel du programme a relevé un certain nombre de difficultés dans l'exécution du programme. Sur le plan de la gestion des subventions, le PRPSN a pu utiliser la totalité des fonds affectés la première année, 68 % la deuxième année et 57 % la troisième. Les écarts entre les affectations prévues et les dépenses réelles sont attribuables à plusieurs facteurs : coordination de la remise des fonds avec les appels de financement des IRSC, détermination rapide des fonds inutilisés et coordination des délais comptables au sein des IRSC et de Santé Canada. Le PRPSN doit continuer de travailler avec les IRSC pour affiner le processus.

Trente accords de contribution – avec des montants de 20 000 \$, de 25 000 \$ et de 75 000 \$ – ont été signés au cours des trois premières années du programme. Quarante deux projets ont été acceptés par un comité d'examen de pairs et ont reçu une recommandation de financement, c'est-à-dire que le PRPSN disposait des ressources voulues pour financer 71 % des projets admissibles. En général, les bénéficiaires sont satisfaits du processus de financement sous forme de contributions. Certains ont suggéré des améliorations, notamment plus de temps entre les demandes de propositions et les dates limites, la réception plus rapide des fonds, une hausse des montants et des exigences de rapports moins rigoureuses.

Les fonds de fonctionnement ont été utiles en apportant un moyen de financer un grand nombre de consultations, de réunions d'établissement de priorités, de conférences et d'ateliers. Comme il est indiqué sous Résultats du programme, le travail mené pour réaliser un consensus sur les priorités de la recherche sur les PSN parmi un large éventail de groupes d'intervenants ayant des intérêts concurrents est particulièrement important. Pour avancer dans ces domaines, il faut que les bons partenaires soient présents – y compris le personnel de la DPSN – afin d'être efficace et constructif. De plus, la souplesse

du mécanisme des fonds de fonctionnement a permis au PRPSN de financer des projets qui ont fourni rapidement des données de recherche nécessaires. L'évaluation formative a également mis en évidence des lacunes dans les connaissances sur les PSN utilisées en homéopathie, naturopathie et aromathérapie (huiles essentielles) et montré qu'il serait utile d'organiser des exercices d'établissement des priorités pour préciser la nature de ces lacunes. La présente évaluation a également indiqué que le format de l'atelier technique pour les réunions et les symposiums scientifiques est l'approche privilégiée pour encourager le réseautage et déterminer les lacunes dans les connaissances sur les PSN.

Conclusion et recommandations sur la mise en œuvre du programme

Les trois mécanismes d'exécution exigent un certain peaufinage pour que tous les fonds du programme disponibles soient dépensés, mais ont bien réussi à faire avancer les objectifs du programme. L'approche diversifiée donne au PRPSN la souplesse et la capacité nécessaires pour exercer un contrôle au besoin.

Pour améliorer la mise en œuvre du programme, il est recommandé que la DPSN :

Recommandation 3 : Améliore la coordination du financement sous forme de subventions avec les IRSC.

Recommandation 4 : Améliore le processus de financement sous forme de contributions pour le lancement et la diffusion des appels de propositions, la disponibilité rapide des fonds et les exigences de rapport.

Recommandation 5 : Représentation plus large de divers intervenants internes et externes dans le cadre d'activités d'établissement des priorités et fondées sur les connaissances.

3.3 ENSEIGNEMENTS SUR LES RÉSULTATS DU PROGRAMME

Le PRPSN vise à influencer sur six groupes de bénéficiaires principaux et atteindre des résultats dans quatre grands domaines.

Sur les six groupes de bénéficiaires, le PRPSN a fait d'importants progrès pour rejoindre le milieu de la recherche (par exemple, en améliorant l'accès au financement de la recherche par les IRSC, en contribuant à améliorer la crédibilité de la recherche sur les PSN et en créant des possibilités de formation par l'INCAM), l'industrie (en créant des liens au moyen de consultations et des activités de communication de la DPSN et en donnant des possibilités de participation dans les projets de recherche sur les PSN) et ceux qui participent à l'élaboration du Règlement sur les PSN (en finançant une recherche de qualité sur l'innocuité, l'efficacité et la qualité des PSN et en tenant des consultations qui déterminent les lacunes dans les connaissances sur les PSN et pour en

arriver à un consensus sur les questions techniques de réglementation et contribuer à l'élaboration de documents techniques et de monographies).

On en sait moins sur l'incidence du programme sur les trois autres groupes de bénéficiaires, soit les organismes de bénévoles et sans but lucratif, les professionnels de la santé et la population canadienne – bien que les données préliminaires laissent à penser que des mesures importantes ont déjà été prises pour rejoindre ces groupes.

Le programme a déjà beaucoup fait en ce qui concerne le renforcement de la capacité de recherche et suit les principes de renforcement de la capacité que l'on retrouve dans la documentation. Le partenariat du programme avec les IRSC pour l'octroi des subventions vaut la peine d'être souligné. Ce partenariat a donné au PRPSN une crédibilité aux yeux des principaux intervenants comme les universitaires, l'industrie et autres organismes de financement et a également contribué à la plus grande crédibilité et légitimité de la recherche sur les PSN en général.

Le programme a réussi en très peu de temps à soutenir l'exécution de la recherche, ce qui a donné lieu à la création d'une base solide et crédible de connaissances dans des domaines comme les AGE et certains PSN utilisés dans les APCS/MCP. Mais il est impératif de s'intéresser à certains autres domaines – en particulier le domaine flou entre les PSN et les aliments fonctionnels et les PSN utilisés typiquement en homéopathie, naturopathie et aromathérapie (huiles essentielles).

Il sera particulièrement important de favoriser les partenariats avec les IRSC et l'industrie pour assurer la crédibilité durable de la recherche sur les PSN, l'abordabilité durable de la recherche sur les PSN et la bonne mise en œuvre du *Règlement*. La documentation indique que la construction de l'infrastructure (c.-à-d., physique, monétaire et humaine) dans les établissements d'enseignement et de recherche est essentielle pour poursuivre sur sa lancée.

Le programme a également facilité l'établissement de partenariats à d'autres niveaux pour la création de réseaux de recherche et d'équipes multidisciplinaires de recherche. La création de réseaux de recherche a été à l'origine des centres de recherche qui seront indispensables à la viabilité de la recherche sur les PSN au Canada. Toutefois, la documentation sur la création de réseaux et le renforcement de la capacité de la recherche nous rappelle qu'il est tout aussi important de favoriser l'innovation en soutenant la recherche individuelle au moyen de processus de sélection par concours pour l'octroi de subventions.

On a constaté dans des études sur des programmes de recherche semblables que des équipes multidisciplinaires de recherche comme celles mises sur pied jusqu'à présent par le PRPSN améliorent le transfert des connaissances et la diffusion de l'information. Des données anecdotiques de transfert des connaissances circulent déjà parmi les chercheurs et entre chercheurs et organismes de réglementation, surtout lors de conférences ou

d'ateliers financés. Il est probablement trop tôt pour s'attendre à voir des exemples concrets de transfert des connaissances des PSN aux consommateurs et à la population canadienne; mais ce domaine ne peut être négligé car il est essentiel au mandat du programme.

Conclusion et recommandations sur les résultats du programme

Selon les résultats de cette évaluation, le PRPSN ne bénéficierait pas d'une réaffectation des fonds ou d'un changement d'orientation parmi les principaux domaines d'activité, car les quatre sont importants à l'atteinte des objectifs du programme.

Pour ce qui est d'améliorer sa capacité à atteindre les résultats du programme dans les quatre principaux secteurs du programme, il est recommandé que la DPSN :

Recommandation 6 : Étudie de nouvelles possibilités de financement et appuie les efforts en vue d'assurer la viabilité du milieu de la recherche sur les PSN.

Recommandation 7 : Améliore le transfert des connaissances et la diffusion de l'information sur les PSN.

3.4 AUTRES ENSEIGNEMENTS SUR L'EFFICACITÉ ET LES SOLUTIONS DE RECHANGE

Cette section présente les autres enseignements susceptibles d'être utilisés par les intervenants du PRPSN et les gestionnaires du programme pour exécuter le programme de façon plus rentable, tout en veillant à assurer une portée et une incidence maximales. La discussion est complétée par le *Critère d'efficacité*, défini par le Comité d'examen des dépenses (SCT, 2003).

Le *Critère d'efficacité* concerne la question de savoir si le programme exploite toutes les options de réduction des coûts d'exécution, par exemple, un partenariat public-privé et des mécanismes d'exécution par des tiers. Le PRPSN a utilisé à la fois les mécanismes de partenariat et d'exécution par des tiers pour exécuter le programme au cours des trois premières années et les principaux informateurs ont souligné le succès de cette approche.

Pour ce qui est de son mécanisme des subventions, le PRPSN a pu contribuer aux fonds de recherche des IRSC et dans le cadre du programme de partenariat DPSN/IRSC, les IRSC ont financé trois chercheurs à 100% en plus des trois chercheurs ayant reçu des fonds par le biais de concours et deux autres candidats ont reçu une bourse de formation dans le cadre du Programme de bourses d'études supérieures du Canada et le Clinical Research Initiative Award.

Dans le contexte d'un nouveau programme de recherche visant à susciter l'intérêt et créer des capacités dans un nouveau domaine de recherche en évolution, le mécanisme des contributions a réussi à susciter l'intérêt dans la recherche sur les PSN dans diverses

institutions du Canada. Le soutien offert à certains organismes les ont également aidés à obtenir d'autres fonds [p. ex., les conférences annuelles de la Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada (SRPSNC) soutenues par le PRPSN ont été également financées par d'autres parrains, en raison notamment de l'engagement du PRPSN d'offrir un soutien financier].

Il est important de noter que le rendement du capital investi (RCI) n'est pas toujours un avantage financier direct. Dans les programmes de recherche et développement comme le PRPSN, les exemples d'avantages moins tangibles, comme le renforcement des capacités de recherche sont particulièrement importants. Par exemple, le Canadian Institute of Chinese Medicinal Research (CICMR), un organisme national de recherche sur la médecine chinoise, a été formé à la suite de la 1^e conférence du SRPSNC en 2004. Le CICMR a tenu par la suite une importante conférence sur la médecine traditionnelle chinoise à Vancouver et a réussi à obtenir des fonds de soutien aux conférences du PRPSN pour cette entreprise.

Par rapport aux subventions, l'enveloppe des contributions demande beaucoup plus de main d'œuvre au PRPSN. Le programme consacre un employé à temps plein et un gestionnaire à temps plein alors que les bénéficiaires consacrent du personnel administratif et du temps pour le soutien du personnel. Il est donc dans l'intérêt du PRPSN et des bénéficiaires de conclure des accords de contribution avec un plafond plus élevé. Cette suggestion a également été faite par les bénéficiaires (voir la section Question de mise en œuvre) et justifiée par la nature exploratoire des études typiquement financées aux termes de cette enveloppe, qui entraîne inévitablement des coûts imprévus.

Par ses fonds de fonctionnement, le PRPSN a financé des documents d'information sur les grandes questions de réglementation liées aux nouveaux PSN comme les acides gras (AG) et acides gras essentiels (AGE), les probiotiques et la MTC. Ces documents sont la base de nouvelles études sur les questions liées à ces produits et d'exercices d'établissement des priorités pour définir les lacunes dans la recherche. Les consultations sur les AGE ont conduit à un consensus sur trois monographies pour la DPSN, une demande concrète en rapport avec le *Règlement sur les PSN*.

Le succès de ces projets a reposé sur la capacité d'utiliser des fonds de fonctionnement de façon flexible pour cibler rapidement une recherche jugée utile. Dans le cas des consultations sur les AGE, le succès a été encore facilité par la participation de l'industrie et de la DPSN, la nature technique de ces consultations qui se sont concentrées sur les défis particuliers de la réglementation et la capacité de traiter les questions et les problèmes avec l'expertise disponible et en un seul endroit.

De même, les exercices d'établissement des priorités ont permis de réunir des groupes d'intervenants qui n'auraient pas autrement les ressources ni la capacité pour organiser ses événements et se réunir facilement afin d'étudier des questions communes. Par

conséquent, le rendement du capital investi n'est pas un chiffre monétaire, mais représente des avantages qualitatifs importants par rapport aux objectifs du programme.

Finalement, il y a lieu de rappeler que l'on doit envisager d'investir davantage dans la mise en place d'une expertise à Santé Canada dans certains domaines des PSN. Certains informateurs clés ont indiqué que l'on avait trop privilégié jusqu'à présent le renforcement de la capacité de recherche externe aux dépens du renforcement de la capacité de recherche scientifique interne et en laboratoire de la DPSN.

Conclusion et recommandations sur l'efficacité et les solutions de rechange

Les trois mécanismes d'exécution ont largement contribué, mais de façon différente, au succès du programme jusqu'à présent en obtenant des résultats dans quatre grands domaines et en apportant des retours importants sur l'investissement.

Pour améliorer l'efficacité des mécanismes d'exécution, il est recommandé que la DPSN :

Recommandation 8 : Exécute le programme de façon plus économique en maintenant l'équilibre entre la souplesse et l'efficacité et en renforçant encore l'infrastructure communautaire en recherche.

4.0 Références

Barrington, G. V., The Delphi as a naturalistic evaluation tool, The Canadian Journal of Program Evaluation, 1, 81-88, 1986.

Barwick, M.A et autres, Knowledge Transfer and implementation of evidence-based practices in children's mental health, Children's Mental Health Ontario, 2005.

Berger Health Population Monitor, A summary of national data on complementary and alternative health care – current status and future development: A discussion paper, 2001. Extrait en juin 2006 de http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/pubs/complement/APCS-acps-summary-synces/APCS-acps-summary-synces_2_e.html.

Buxton, M., Hanney, S., Packwood, T., Roberts, S., & Youll, P., Evaluating the advantages from North Thames research and development: HERG Research Report No. 25, Brunel University Middlesex, R.-U., Health Economics Research Group, 1999, mars.

L'Association canadienne des aliments de santé, Résultats d'une enquête sur les perceptions et les attitudes des Canadiens à l'égard des produits de santé naturels et des aliments. Préparé pour l'ACAS par Rotenberg Research, Markham, Ontario, 2002.

Ferrier, G., NBJ industry overview, Nutrition Business Journal, Webcast, avril 2005. www.nutritionbusiness.com.

Gastel, B., Evaluating the impact of investigator's work: Beyond impact factors. Canadian Journal of Anesthesiology, 48, 941-945, 2001.

Gerhardus, A., Dujardin, M., Kiet, P.H.T., Siddiqi, S., & Sauerborn, R. (n.d.), A methodology to evaluate the use from research for health policy development. (Reste de la citation non disponible dans le document.)

Santé Canada, Sondage de référence auprès des consommateurs sur les produits de santé naturels, mars 2005, Extrait en février 2006 de http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/pubs/natur/fra_cons_survey_f.html.

Santé Canada, Conférence d'établissement des priorités de recherche sur les produits de santé naturels, Direction générale de la protection de la santé, novembre 1999. Extrait en octobre 2005 de http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/pubs/complement/resear-recher_11-99/index_f.html.

Hess, F. M. & Klekotka, A. L. (sans date), Impact/result assessment. Extrait en septembre 2006 de

http://208.164.121.55/references/SOME/Outlines/impact_result_evaluation.htm

Hill, C., Network literature review: Conceptualizing and evaluating networks, Rapport préparé pour le Southern Alberta Child and Youth Health Network (SACYHN). Calgary, AB: SACYHN, 2002.

L'Heureux, L. N., Zimmer, S., & Pearson, J., Final report : Evaluation of Health Research Fund outputs and results : 1995 – 2003. Rapport final préparé pour l'Alberta Heritage Foundation for Medical Research, décembre 2003.

Magnan, J., L'Heureux, L., Taylor, M. & Thornley, R., Evaluating the outputs and results of Alberta's Health Research Fund, Présentation par affiches à la 1ere conférence annuelle de l'Association canadienne pour la recherche sur les services et les politiques de la santé, Montréal, Québec, Canada, mai 2004. Extrait en septembre 2004 de : http://www.ahfmr.ab.ca/analysis/dBESC/0405_CAHSPR_Conference_Poster.pdf.

Mulholland Consulting, Building Research Capability, Rapport présenté à la Toronto Region Research Alliance, avril 2004. Extrait en mars 2006 de http://www.torontoalliance.ca/tcsa_initiatives/research_alliance/building.pdf.

Overseas Development Institute (ODI), Building southern research capability, 2002. Extrait en mars 2006 de http://www.odi.org.uk/rpeg/J_Young/Building_Res_Capability/conclusions.html.

Posavac, E. J. & Carey, R. G., Program Evaluation: Methods and case studies (4^e éd.). New Jersey, Prentice Hall, 1992.

Scott, C. M., Partnership guidelines, Alberta Public Health Association, 2000.

Scott, C. & Thurston, W., A framework for the development of community health agency partnerships, La revue canadienne de santé publique. Vol 88 (6), 416-420, nov/déc 1997.

Comité permanent de la santé, Produits de santé naturels : Une nouvelle vision, Rapport du Comité permanent de la santé, novembre 1998. Extrait en octobre 2005 de <http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/36/1/HEAL/Studies/Reports/healrp02-f.htm>.

Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), Le gouvernement prend des mesures pour contrôler les dépenses. (Publié conjointement avec le ministère des Finances, 16 décembre 2003), décembre 2003. Extrait en mars 2006 de http://www.SCT-sct.gc.ca/media/nr-cp/2003/1216_f.asp.

Annexes

ANNEXE A

Tableau sommaire des données de l'évaluation (p. 62)

ANNEXE B

Méthodologie d'évaluation détaillée (p. 67)

ANNEXE C

Moyens suggérés pour rejoindre un public autre que le milieu de la recherche (p. 71)

ANNEXE D

Engagements de financement du PRPSN 2003-2004 – 2007/08 (p. 72)

ANNEXE E

Recommandations découlant des discussions du Comité interne (p. 77)

ANNEXE F

Recommandations découlant des discussions du Comité d'experts (p. 78)

ANNEXE G

Incidences attendues et réelles dans chaque principal secteur du programme (p. 82)

ANNEXE H

Incidences attendues et réelles sur les bénéficiaires du programme (p. 87)

ANNEXE I

Liste des partenaires potentiels du PRPSN et sources du financement de la recherche sur les PSN (p. 91)

Annexe A : Tableau sommaire des données de l'évaluation

Le tableau suivant est reproduit de la Demande de propositions, Référence # 4500115378.

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
Mise en œuvre : Où en est la mise en œuvre du programme de recherche? Quel progrès ont été accomplis? Quelles sont les lacunes dans la mise en œuvre?		
Mise en œuvre - Question 1 : Le financement est-il pleinement utilisé, avec efficacité et conformément aux plans et aux autorités?	Comparaison des plans avec la réalité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépenses ▪ Affectation selon les mécanismes de financement 	Base de données sur les systèmes, demandes et produits (SDP) rapports financiers; dossiers des projets
Mise en œuvre - Question 2 : Quelles activités ont été financées?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ # de subventions, de bourses de recherche, élaboration de programmes d'études ▪ # et type de réseaux ▪ # et nature des projets/ initiatives de recherche 	Rapports annuels du PRPSN; dossiers des projets Entrevues avec destinataires du financement
Mise en œuvre - Question 3 : Quels groupes bénéficient des interventions du programme?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ # et type de destinataires financés ▪ Intervenants participant aux activités du programme 	Rapports financiers et administratifs; dossiers des programmes du PRPSN; dossiers des projets Discussions du comité d'experts Entrevues avec les destinataires du financement
Mise en œuvre - Question 4 : Le PRPSN assume-t-il les activités prévues tout en s'adaptant aux priorités et aux domaines de recherche définis?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comparaison des dépenses et des extraits par domaine d'activité ▪ Portée et objectifs des demandes de propositions, exercices d'établissement de priorités et recherche financée 	Rapports financiers et administratifs; dossiers des programmes du PRPSN; rapports annuels du PRPSN Discussions du comité interne

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
<p>Mise en œuvre - Question 5 : Le PRPSN est-il mis en œuvre conformément aux mécanismes d'exécution prévus?</p>	<p>Comparaison de l'approche d'exécution prévue et la réalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PE avec les IRSC ▪ # de demandes de propositions lancées ▪ # de demandes/ # financées ▪ Portée de la participation multisectorielle ▪ # de réponses aux concours et résultats 	<p>Dossiers des programmes du PRPSN et registre des demandes reçues; accords de contribution et propositions initiales; Feuille de calcul des engagements de subventions et de contributions du PRPSN</p> <p>Discussions du comité interne</p>
<p>Résultats du programme : Quel progrès sont réalisés dans l'atteinte des résultats?</p>		
<p>Résultats - Question 1 : Dans quelle mesure le programme rejoint-il les bénéficiaires visés?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficiaires visés et réels ▪ # de chercheurs et organismes associés aux projets financés par le PRPSN ▪ Obstacles mentionnés 	<p>Rapports sur les projets</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p> <p>Discussions du comité interne</p>
<p>Résultats - Question 2 : Dans quelle mesure les activités du PRPSN améliorent-elles la capacité de recherche et l'établissement de partenariats?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Données quantitatives et qualitatives produite par les programmes de subventions et contributions ▪ Augmentation du # de chercheurs, possibilités de recherche ▪ # de subventions et bourses salariales et de formation ▪ Mesure dans laquelle la capacité de mener la recherche s'est améliorée ▪ Changements mentionnés et perçus dans l'infrastructure communautaire de recherche 	<p>Feuille de calcul des engagements de subventions et de contributions du PRPSN; base de données sur les bourses des IRSC; rapports d'étape sur les projets financés; base de données sur les demandes aux IRSC</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>
<p>Résultats - Question 3 : Les activités du PRPSN ont-elles encouragé d'autres organismes à fournir des fonds pour la recherche sur les PSN?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des PSN à partir de la recherche menée dans des domaines particuliers et obtenue par des partenariats ou un co-parrainage ▪ # de projets du PRPSN auxquels d'autres organismes ont accordé des fonds 	<p>Accords de contribution et propositions initiales; dossiers des IRSC</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
<p>Résultats - Question 4 : Les activités du PRPSN ont-elles contribué à une amélioration de la compréhension des PSN dans le milieu scientifique et le public?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau de sensibilisation indiqué ▪ Rétroaction du comité d'experts ▪ Questions liées aux PSN mentionnées dans les présentations, publications scientifiques, rapports des médias 	<p>Rapports d'étape des projets financés</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Discussions du comité interne</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>
<p>Résultats - Question 5 : Les activités du PRPSN contribuent-elles au développement et à la mise en œuvre du cadre de réglementation?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Preuve des liens avec le cadre de réglementation ▪ Lacunes identifiées dans la réglementation des domaines de recherche 	<p>Annonces de financement du PRPSN</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Discussions du comité interne</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>
<p>Rôle et pertinence : Le PRPSN est-il adapté aux conditions, besoins ou enjeux auxquels il est censé répondre? Continue-t-il de servir l'intérêt public et de répondre à un besoin réel?</p>		
<p>Rôle/Pertinence - Question 1 : Existe-t-il un rôle légitime et nécessaire pour la DPSN dans ce secteur du programme?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoin exprimé pour un soutien continu au processus de réglementation ▪ Besoin exprimé pour un soutien continu à un choix informé des consommateurs ▪ Preuve et besoin exprimé pour une recherche sur les PSN fondée sur les faits ▪ Statut de la recherche sur les PSN 	<p>Dossiers de la DPSN et documents d'information (p. ex., Rapport du Comité permanent de la santé en 1998, délibérations des consultations de Halifax en 1999); rapports des réunions sur les probiotiques, les MTC et les AGE et des projets d'AFMNet</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Discussions du comité interne</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
<p>Rôle/Pertinence - Question 2 : Y a-t-il une correspondance démontrée entre le programme et les besoins et les priorités des principaux bénéficiaires ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alignement avec les besoins des citoyens, la réponse de la politique publique au besoin du programme ▪ Existence de nouveaux thèmes et enjeux ▪ Capacité de faire participer de nouveaux partenaires au dialogue sur les PSN 	<p>Dossiers de la DPSN; Plan stratégique de la DGPSA et autres documents; résultats des consultations menées par le PRPSN, consultations sur l'homéopathie, les MTC, et les AGE.</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Discussions du comité interne</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>
<p>Rôle/Pertinence - Question 3 : Le PRPSN complète-t-il, recoupe-t-il, reproduit-il ou est-il en conflit avec des initiatives sur les PSN d'autres gouvernements ou intervenants?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation par la DPSN d'activités de recherche d'autres gouvernements ou intervenants ▪ Orientation et futurs besoins 	<p>Rapport de la réunion avec les partenaires de financement en 2004; examen des budgets des propositions financées et partenaires qui contribuent</p> <p>Principaux informateurs des IRSC</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Discussions du comité interne</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>
<p>Efficacité et solutions de rechange : Le PRPSN utilise-t-il les moyens les plus adaptés et les plus efficaces pour atteindre les objectifs par rapport à une conception et une exécution de rechange?</p>		
<p>Efficacité - Question 1 : Les intervenants clés participant-ils à l'exécution du programme?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ # d'intervenants consultés et secteurs représentés ▪ Meilleure compréhension des lacunes dans les connaissances et domaines exigeant un financement prioritaire de la recherche 	<p>Dossiers sur les programmes de la DPSN et rapports de consultation</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Discussions du comité interne</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>
<p>Efficacité - Question 2 : Le PRPSN bénéficierait-il d'une réaffectation des fonds et d'un changement d'accent entre activités?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau du financement par projet ▪ Comparaison des dépenses réelles par activité et résultats atteints ▪ Mesure dans laquelle les activités financées correspondent aux priorités et aux objectifs du PRPSN 	<p>Dossiers sur les programmes du PRPSN et de la DPSN; rapports des réunions du CCM et CCE</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
Efficacité - Question 3 : Existe-t-il des moyens plus rentables d'exécuter le programme?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comparaison des dépenses réelles par activité et résultats obtenus ▪ Personnel requis conformément au mécanisme d'exécution ▪ Processus d'examen par les pairs et infrastructure 	<p>Dossiers sur les programmes du PRPSN</p> <p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>
Efficacité - Question 4 : Quels ont été les éléments favorables à l'exécution du programme de recherche?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facteurs habilitants mentionnés 	<p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Discussions du comité interne</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>
Efficacité - Question 5 : Quels ont été certains des problèmes rencontrés?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Défis mentionnés 	<p>Discussions du comité d'experts</p> <p>Discussions du comité interne</p> <p>Entrevues avec les destinataires du financement</p>

Annexe B : Méthodologie d'évaluation détaillée

Les données qualitatives et quantitatives ont été recueillies à partir de diverses sources, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Instrument/ méthode	Objet	Répondants et stratégie d'échantillonnage	Procédure	Réponse
Examen des documents clés du programme et d'information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir de l'information au PRPSN ▪ Examiner les documents du programme pour prouver les résultats des activités ▪ Compléter l'information recueillie lors des entrevues et des discussions des comités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionnés en consultation avec la DPSN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une feuille de calcul Excel a été créée pour incorporer les données pertinentes pour chaque indicateur identifié dans le tableau sommaire des données de l'évaluation ▪ Les documents liés au PRPSN, la fonction de réglementation de la DPSN, ainsi que les propositions et rapports de projets ont été examinés et preuve pour soutenir les indicateurs d'évaluation a été noté dans la feuille de calcul Excel 	83 documents examinés (voir la liste des documents examinés pour l'évaluation formative p. 94)
Entrevues avec des chercheurs financés par le PRPSN	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer comment le programme a été mis en œuvre à l'égard des projets financés par les 3 mécanismes d'exécution ▪ Évaluer la portée des progrès réalisés vers les résultats du programme, en particulier dans le domaine du transfert des connaissances ▪ Préciser l'information recueillie grâce à l'examen des documents du programme ▪ Fournir une preuve collaborative 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionnés en consultation avec la DPSN en utilisant un ensemble de critères comprenant l'état d'avancement du projet (en cours et terminé), le type de financement (projet, subventions, bourses), source de financement (partenariat avec les ISRC et PRPSN seul) et lieu géographique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues téléphoniques avec les destinataires de projets financés par le PRPSN et de bourses et de subventions a financés en collaboration avec les IRSC ▪ Les entrevues ont suivi le guide des entrevues approuvé par la DPSN et ont été menés conformément au protocole approuvé lors de l'examen d'éthique ▪ Tous les membres de l'équipe de recherche qui ont réalisé des entrevues téléphoniques ont pris note de la discussion à l'aide d'un modèle tenant compte des principaux domaines d'enquête ▪ Immédiatement suivant l'entrevue, les notes ont été développées et une version électronique envoyée à l'interviewé pour examen et commentaires 	25 entrevues

Instrument/ méthode	Objet	Répondants et stratégie d'échantillonnage	Procédure	Réponse
Discussion du comité interne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cibler les domaines d'évaluation du rôle et de la pertinence et de l'efficacité et des solutions de rechange ▪ Expliquer la mesure dans laquelle le PRPSN est (ou peut être) lié à la réglementation des PSN ▪ Fournir des données collaboratives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionnés en consultation avec la DPSN afin d'avoir une large représentation au niveau de la gestion des nombreux bureaux de la DPSN. De plus, des représentants de la Direction des produits de santé commercialisés, de la Direction des produits de santé et des aliments, ainsi qu'un représentant régional ont été invités. ▪ Le personnel de divers bureaux de la DPSN et des représentants du Bureau de l'expert scientifique en chef (BESC), de l'Inspectorat des produits de santé et des aliments (IPSA) et de la Direction des produits de santé commercialisés (DPSC) ont participé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'équipe de consultation a animé une séance d'une demi-journée du comité interne d'examen avec le personnel de la DPSN. ▪ Avant la séance, on a invité les participants par courriel et on leur a envoyé un guide de discussion ▪ Les séances ont été animées au moyen d'une méthode mixte de petits et grands groupes ▪ Les participants n'étant pas tous familiers avec le PRPSN, l'après-midi a commencé par un bref aperçu du mandat du PRPSN, des grands points saillants, des succès, des défis et des résultats de l'examen des documents, suivi d'une période de questions ▪ On a ensuite demandé aux participants de prendre part à un certain nombre de discussions en petits groupes pour travailler aux questions d'évaluation ▪ À la fin de la discussion, on a demandé aux participants de formuler 3 fortes recommandations dont le PRPSN devrait tenir compte pour bien planifier l'avenir. 	10 participants au total plus 3 membres clés du personnel du PRPSN pour certains parties de la discussion
Discussion du comité d'experts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cibler les domaines d'évaluation du rôle et de la pertinence et de l'efficacité et des solutions de rechange ▪ Donner un tableau général de la recherche sur les PSN au Canada, la mesure dans laquelle le PRPSN a eu une incidence après ses deux premières années d'existence, les moyens de faire participer 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionnés en consultation avec le PRPSN à l'aide d'un ensemble de critères, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie des intervenants (bailleurs de fonds de la recherche, milieu de la recherche, ONG, praticiens et industrie/groupes de consommateurs); - Participation au PRPSN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'équipe de consultation a animé une séance d'une journée avec le Comité d'experts et des représentants des principaux groupes d'intervenants en PSN. ▪ Avant la séance, on a invité les participants par courriel et on leur a envoyé un guide de discussion ▪ Les participants ont également rempli un bref questionnaire par courriel à renvoyer avant la séance. Ce questionnaire devait 	12 participants au total plus 3 membres clés du personnel du PRPSN pour certains parties de la discussion

Instrument/ méthode	Objet	Répondants et stratégie d'échantillonnage	Procédure	Réponse
	<p>de nouveaux partenaires et intervenants au dialogue sur les PSN, les moyens de mieux comprendre les lacunes dans les connaissances et les domaines exigeant un financement prioritaire de la recherche, ainsi que l'adéquation du PRPSN avec les initiatives d'autres gouvernements ou intervenants sur les PSN.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des données collaboratives 	<p>(financé et non financé);</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine de recherche (clinique, de base/biomédical, systèmes de santé et services de santé et sciences sociales); - Portée du travail (locale/groupes de population, national et international); - Domaine d'expertise (p. ex., recherche clinique, science de la nutrition); - Lieu géographique. <ul style="list-style-type: none"> ▪ On a choisi des personnes appartenant à diverses catégories plutôt que celles qui représentent un seul domaine souhaité. ▪ Il s'agissait d'obtenir un groupe composé d'intervenants représentatifs de la recherche sur les PSN. ▪ Les participants comprenaient des représentants (aux niveaux local et national) d'organismes de financement de la recherche, du milieu de la recherche, d'organisations non gouvernementales (ONG), groupes de praticiens, groupes de l'industrie et groupes de consommateurs. 	<p>permettre de connaître les réalités d'un certain nombre d'intervenants tout en réduisant au maximum la dynamique de groupe (Barrington, 1986). Il s'agissait également d'encourager certaines réflexions avant la séance.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les participants n'étant pas tous familiers avec le PRPSN, l'après-midi a commencé par un bref aperçu du mandat du PRPSN, des grands points saillants, des succès, des défis et des résultats de l'examen des documents, suivi d'une période de questions. ▪ On a ensuite demandé aux participants de prendre part à un certain nombre de discussions en petits groupes pour travailler aux questions d'évaluation ▪ La séance a porté sur l'identification des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces (Turbo FFPM) pour chacun des 4 grands domaines du programme ▪ À la fin de la discussion, on a demandé aux participants de formuler 3 fortes recommandations dont le PRPSN devrait tenir compte pour bien planifier l'avenir. 	

Instrument/ méthode	Objet	Répondants et stratégie d'échantillonnage	Procédure	Réponse
Examen d'une documentation choisie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des données collaboratives et présenter les tendances dans les connaissances concernant la capacité de recherche, les partenariats et le transfert des connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les articles ont été choisis en fonction de l'identification des meilleures ressources déterminées par l'examen de la documentation et des références clés d'établissements d'enseignement et de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen des résultats récents de l'examen de la documentation effectué sur ces sujets ▪ Consultation avec les d'établissements d'enseignement et de recherche 	

Avant leur participation, on a informé tous les participants de l'objet du projet, des limites à la confidentialité, de leurs droits en tant que participants et de l'utilisation des données. On les a également invités à poser des questions. On peut obtenir des copies de tous les instruments utilisés auprès du PRPSN.

Annexe C : Moyens suggérés de rejoindre un autre public que le milieu de la recherche

Les chercheurs financés par le PRPSN interviewés ont présenté les suggestions suivantes pour mieux diffuser les résultats de la recherche sur les PSN au-delà du milieu de la recherche :

- Envisager l'expansion des trois activités de communication actuelles (c.-à-d., le Communiqué mensuel de la DPSN, le rapport trimestriel de la DPSN et le bulletin électronique) afin d'inclure des sommaires en langage clair des résultats des projets et diffuser à un public plus large (p. ex., magasins d'aliments de santé, industrie);
- Améliorer le site Web du PRPSN (p. ex., « *le site Web du PRPSN doit être plus transparent, consultable et accessible. Les rapports et les résumés doivent être disponibles. Les résumés doivent être en langage clair ...* »);
- Recourir à la Société de recherche sur les produits de santé naturels pour la diffusion de la recherche;
- Publier des articles dans les magazines professionnels et de l'industrie;
- Étudier l'approche utilisée par le Réseau canadien de l'arthrite (publication de revues pour le grand public);
- Étudier les activités/possibilités de diffusion avec les relations publiques des universités et les services de presse;
- Donner plus d'information aux médias/encourager les présentations aux médias pour promouvoir une plus grande sensibilisation du public;
- Promouvoir la sensibilisation aux sites Web consultables en ligne (p. ex., CamLine et Réseau Proteus);
- Organiser d'un plus grand nombre de forums d'information publique;
- Travailler avec le Réseau canadien de la santé (p. ex., préparer des résumés en langage clair, afficher sur leur site Web);
- Continuer à financer une recherche sur les PSN de grande qualité pour une plus grande crédibilité dans le domaine (p. ex., entretenir les partenariats avec les IRSC);
- Offrir une formation et des séances d'information;
- Faire des présentations à l'intention des praticiens;
- Montrer aux praticiens comment accéder à l'information de la recherche et comment l'utiliser;
- Inclure les intervenants (p. ex., le milieu des PSN, les consommateurs, le grand public, les communautés autochtones, etc.) dans la conception des projets de recherche.

Annexe D : Engagements de financement du PRPSN 2003-2004 – 2007-2008

Titre du projet	Organisation	Demande de propositions/type de financement
Fonds de contribution		
2e conférence annuelle sur la recherche sur les produits de santé naturelle	Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada	Demande de proposition sept. 2004 Soutien aux ateliers et conférences
Deuxième conférence nationale sur la promotion industrielle : Faire le trait d'union entre l'agriculture et la santé, du consommateur au champ de culture - la place du Canada dans l'industrie des herbes, des épices et des PSN	Saskatchewan Herb & Spice Association	Demande de proposition mai 2005 Soutien aux conférences
3 ^e Conférence annuelle et exposition - Du concept au consommateur	Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada	Demande de proposition mai 2005 Soutien aux conférences
Étude pilote d'évaluation : approche multidisciplinaire dans l'étude de la propriété anti-inflammatoire des PSN - développement de marqueurs pour la normalisation des produits	University of Western Ontario	Demande de proposition jan 2004 Fonds de démarrage
Proposition en vue d'appuyer le projet pilote du Programme de compétences du laboratoire d'analyse des PSN	British Columbia Institute of Technology	Demande de proposition jan 2004 Fonds de démarrage
Développement de la capacité et transfert du savoir efficace - élaboration d'un curriculum des PSN en vue de son intégration dans les programmes canadiens d'études médicales de premier cycle	University of Calgary	Demande de proposition jan 2004 Fonds de démarrage
Caractérisation de la puissance bioactive de la cytotoxicité contre des cellules cancéreuses au moyen de triterpénoïdes présents dans les plantes médicinales de l'Amérique du Nord	British Columbia University	Demande de proposition avril 2005 Combler l'écart
Élaboration d'un plan d'activités stratégique pour la Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada	Société de recherche sur les produits de santé naturelle du Canada	Demande de proposition avril 2005 Combler l'écart
Développement d'un réseau de recherche en PSN pour le traitement du VIH	Canadian College of Naturopathic Medicine	Demande de proposition jan 2004 Fonds de démarrage
Développement de bonnes pratiques de cueillette et certification des personnes se livrant à la cueillette de plantes médicinales sauvages	Royal Roads University	Demande de proposition avril 2005 Combler l'écart
Développement d'une expertise de pointe et de méthodes efficaces et rigoureuses en matière d'innocuité, qualité et efficacité des probiotiques / <i>Development of leading-edge expertise and efficient and rigorous methods related to the safety, quality et efficiency of probiotics</i>	L'Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels (INAF) - Université Laval	Demande de proposition avril 2005 Combler l'écart
Soutien aux chercheurs en PSN : Établissement d'une infrastructure	Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario	Demande de proposition jan 2004 Fonds de

Titre du projet	Organisation	Demande de propositions/type de financement
d'épidémiologie clinique		démarrage
Établissement d'un réseau canadien des PSN pour la grossesse et l'allaitement	Hospital for sick children –Motherisk Program	Demande de proposition janv. 2004 Fonds de démarrage
Élargir le réseau - Inclusion des professionnels des soins de santé traditionnels, complémentaires et alternatifs comme participants à l'échange de savoir et au transfert de données sur les PSN	Université de l'Î.-P.-E.	Demande de proposition sept. 2004 Soutien aux ateliers et conférences
Étude de faisabilité - Application de la métabolique à la qualité et au contrôle des produits de santé naturels (PSN)	British Columbia Institute of Technology	Demande de proposition avril 2005 Comblent l'écart
Cartographie peptidique du carthame des Prairies canadiennes et comparaison avec le <i>Flos carthami</i>	University of Manitoba	Demande de proposition avril 2005 Comblent l'écart
Premier forum annuel sur les soins de santé complémentaires et alternatifs et la pédiatrie	The Hospital for Sick Children Foundation	Non sollicité
Intégration des remèdes traditionnels chinois à la pratique clinique	BC Cancer Agency	Demande de proposition mai 2005 Soutien aux conférences
Modules d'auto-apprentissage à l'intention des praticiens alternatifs: lecture critique et gestion de l'information sur les PSN / <i>Independent learning modules for alternative practitioners: Critical reading and management of NHP information</i>	Chaire Lucie et André Chagnon pour l'avancement d'une approche intégrée en santé	Demande de proposition janv 2004 Fonds de démarrage
Plantes indigènes et Premières Nations : Comment pouvons-nous créer une recherche équitable, durable et profitable à tous?	Royal Roads University	Demande de proposition sept 2004 Soutien aux ateliers et conférences
Atelier de la Société de recherche sur les produits de santé naturelle du Canada	Société de recherche sur les produits de santé naturelle du Canada	Demande de proposition mai 2005 Soutien aux conférences
Les PSN dans les troubles psychotiques primaires : utilisation et attitudes	Centre de toxicomane et de santé mentale	Demande de proposition janv. 2004 Fonds de démarrage
Oméga-3, santé cardiovasculaire et mentale : Les experts se prononcent! / <i>Omega-3, cardiovascular and mental health : The experts speak out!</i>	Chaire de l'Université Laval	Demande de proposition sept. 2004 Soutien aux ateliers et conférences
Programme intégré de soutien à la prise de décision en matière de PSN pour les femmes d'âge moyen vivant la transition ménopausique et celles ménopausées : étude des besoins / <i>Integrated program for support decision-making about NHP for middle-aged women going through or having gone through menopause: requirement study</i>	Unité de recherche évaluative du centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ)	Demande de proposition janv. 2004 Fonds de démarrage
Déclarations des effets indésirables possibles associés aux PSN : Proposition de recherche	University of Toronto	Demande de proposition avril 2005 Comblent l'écart
Symposium international sur les effets santé des fruits et légumes - FAV Santé 2005 / <i>International Symposium on the Health Effects of Fruits and Vegetables - FAV Santé 2005</i>	L'Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels (INAF) - Université Laval	Demande de proposition mai 2005 Soutien aux conférences
L'utilisation de PSN par les personnes atteintes de diabète de type 2	University of Guelph	Demande de proposition janv. 2004 Fonds de démarrage
Miel thérapeutique : Les activités antibactériennes du miel	Brock University	Demande de proposition avril 2005 Comblent l'écart

Titre du projet	Organisation	Demande de propositions/type de financement
Essai de certains produits de combinaisons d'herbes tels Essiac pour en vérifier l'effet sur les femmes ayant le cancer du sein	The Governing Council of the University of Toronto	Trial of Certain Herbal Combination Products such as Essiac to Ascertain its Effect in Women avec Breast Cancer
É.-U. 2005 - Marché pour les aliments fonctionnels et les PSN – Perspective de réglementation et de commercialisation	University of British Columbia BC Functional Food & Nutraceutical Network Society (BCFN)	É.-U. 2005 - Marché pour les aliments fonctionnels et les PSN - Perspective de réglementation et de commercialisation
Fonds de subvention		
Subvention au titre des équipes interdisciplinaires de renforcement des capacités (EIRC) dans le domaine des approches complémentaires et parallèles en santé (ACPS)	University of Toronto	Subvention au titre des équipes interdisciplinaires de renforcement des capacités (EIRC) dans le domaine des approches complémentaires et parallèles en santé (ACPS)
Programme de partenariat DPSN/IRSC (bourses de formation et subventions de fonctionnement) :	Programme de partenariat DPSN/IRSC (bourses de formation et subventions de fonctionnement) :	Programme de partenariat DPSN/IRSC (bourses de formation et subventions de fonctionnement) :
Activité antivirale et mécanismes de la vitamine A (rétinoïdes) sur le virus de la rougeole et le virus de Carré <i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>	Institut de recherche du centre de santé de l'université McGill	Activité antivirale et mécanismes de la vitamine A (rétinoïdes) sur le virus de la rougeole et le virus de Carré <i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>
Fiabilité et validité des directives pour les rapports des essais cliniques comparatifs en phytothérapie	University of Toronto	Bourse d'études
Usage des plantes médicinales chez les personnes âgées : réseaux sociaux et échange d'information	University of Victoria	Bourse de recherche de doctorat
L'acide linoléique conjugué (ALC) et la santé des voies respiratoires chez les asthmatiques	University of British-Columbia	
L'effet médicinal du polypore lucide (<i>Ganoderma lucidum</i>) sur l'activité des cellules tumorales	Sunnybrook et Women's College Health Sciences Centre	Subvention de fonctionnement
Interactions d'un extrait normalisé du <i>Ginkgo biloba</i> EGb 761 avec des composés pharmacologiques, des aliments et des PSN	Institut national de la recherche scientifique (INRS) - Institut Armand Frappier	Subvention de fonctionnement
Bourses de formation du personnel :		
Le sulfate de glucosamine dans l'ostéoarthrose du genou : validité et rentabilité à long-terme	University of Toronto	Bourse d'études
Caractérisation fonctionnelle de la vitamine D et signalisation des rétinoides dans la différenciation de l'ostéoblaste	University of Western Ontario	Bourse d'études
Étude des mécanismes contrôlant l'expression myéloïde du gène	Institut national de la recherche	Bourse d'études

Titre du projet	Organisation	Demande de propositions/type de financement
NRAMP1 humain dans les phagocytes : Activation transcriptionnelle en réponse à la différenciation induite par la vitamine D (modèle HL-60) et perturbations lors de l'infection par des pathogènes intracellulaire	scientifique (INRS) - Institut Armand Frappier	
Évaluation rigoureusement scientifique des propriétés antidiabétiques de plantes choisies : vers une thérapie non conventionnelle du diabète chez les Cris du nord du Québec	Université de Montréal	Subvention DPSN/IRSC
Étude de l'efficacité de l'échinacée chez les enfants atteints d'infections des voies respiratoires supérieures	University of Alberta	Subvention DPSN/IRSC
Fonds de fonctionnement		
Symposium sur la biodiversité et la santé 2003	Tropical Conservancy Council	
Projet de recherche canadien en phytothérapie Botanicals– Composante microbiologique	Centre de recherche en biopharmaceutique et biotechnologie de l'université d'Ottawa	
Coordination de la recherche sur les PSN au Canada	Mage Consulting	
Développer la collaboration entre chercheurs et utilisateurs de la recherche en matière d'aliments fonctionnels et de produits de santé naturels	Réseaux des aliments et des matériaux d'avant-garde (AFMNet)	
Document de travail sur les acides gras essentiels	NutriTech Consulting	
Information pour la prise de décision en santé – Droit et éthique	Health Law Institute, University of Alberta	S/O
Atelier sur invitation sur la médecine complémentaires et parallèle (MCP) dans les études médicales de 1 ^{er} cycle	University of Calgary, Dép. des sciences de la santé communautaire	
Examen législatif et de la documentation sur la réglementation des produits de santé naturels (PSN) pour les principaux partenaires commerciaux en matière de PSN	JHR Toxicology	
Littératie parmi les praticiens des approches complémentaires et parallèles en santé (APCS) - Phase I et Phase II	Centennial College, Toronto	
Consultation de la Direction des produits de santé naturels (DPSN) sur les acides gras et acides gras essentiels (AGE)	NutriTech Consulting	
Consultation de la Direction des produits de santé naturels avec les organismes de financement de la recherche	Contract Theodore de Bruyn	S/O
Perspectives sur les produits de santé naturels : Collection de documents provenant des rapports de consultation des intervenants, 2001-2002	Contract Publication	
Document de travail sur les probiotiques	NutriTech Consulting	
Consultation sur l'établissement des priorités de la recherche sur l'homéopathie au Canada : Table ronde sur invitation	Trish Dryden	

Titre du projet	Organisation	Demande de propositions/type de financement
Réunion préparatoire sur la MTC	Luimandale Consulting	
Conférence de recherche sur les produits de santé naturels de la Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada	Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada	
Dernières consultations de l'OMS sur la surveillance de l'innocuité des plantes médicinales	Département de la coopération technique pour les médicaments essentiels et la médecine traditionnelle - Organisation mondiale de la santé	
Modules d'ateliers et guides pratiques	Réseau communautaire d'info-traitements sida (CATIE)	

Annexe E : Recommandations faisant suite aux discussions du comité interne

Les participants ont exprimé le sentiment que le PRPSN avait fait un excellent travail jusqu'à présent. Lorsqu'on leur a demandé de formuler des recommandations pour le PRPSN selon ce qu'ils savent des activités et des résultats du programme, ils ont indiqué ce qui suit :

- **Tenir plus de consultations pour déterminer les orientations de la future recherche.** Notamment consulter le milieu de la recherche et le public.
- **Initiatives de financement ciblées plutôt que de nature générale.** Il est peut-être temps de cibler le financement de la recherche afin d'améliorer la rentabilité et de renforcer la crédibilité, l'importance et la maturité de la recherche sur les PSN auprès d'un large public. Un financement mieux ciblé pourrait également contribuer à « placer la barre plus haut » en matière de recherche et ainsi améliorer la réputation de Santé Canada en faisant la promotion de projets considérés comme crédibles et en y participant. Les participants ont suggéré un ciblage par équipe, par année ou par sujet d'intérêt courant du PRPSN. Il a été également suggéré que le PRPSN offre différentes catégories de financement, p. ex., des montants importants pour de grands projets, des montants moins élevés pour certaines petites conférences, etc.
- **Renforcement de la collaboration avec d'autres organismes de financement.** Pour améliorer la rentabilité des projets à financer, le PRPSN devrait collaborer avec plusieurs organismes de financement ayant des objectifs et des projets semblables [c.-à-d., collaborer avec des bailleurs de fonds ayant des intérêts apparentés comme Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAAC)].
- **Sensibiliser les professionnels de la santé.** Il a été recommandé que le PRPSN améliore le transfert des connaissances avec les professionnels de la santé (p. ex., les médecins et les pharmaciens) au sujet du *Règlement sur les PSN*, notamment au moyen d'un programme d'études médicales et l'éducation des professionnels actuels. Cela pourrait recouper la communication des résultats de la recherche sur les PSN.
- **Élaborer un plan de diffusion des résultats de recherche sur les PSN.** Les résultats devraient être diffusés dans le monde et en particulier au personnel de la DPSN, aux industries, aux professionnels de la santé, aux autres chercheurs sur les PSN et à la population pour les sensibiliser aux initiatives et susciter l'intérêt pour ce travail. Les résultats pourraient être diffusés au moyen d'une base de données centrale à l'instar d'un registre d'essais cliniques. Recourir à la technologie (p. ex., vidéoconférences) pour l'éducation, le réseautage, la collaboration, etc. Accorder une grande place aux résultats de la recherche sur les PSN (les participants ont estimé que pour le moment, cela était encore insuffisant). Résumer les résultats de la recherche sur les PSN dans des bulletins internes à la DPSN et demander au personnel de la DPSN de rédiger des sommaires de sa participation aux conférences et les inclure dans son bulletin DPSN.
- **Obtenir une rétroaction des destinataires du financement.** Évaluer la mesure dans laquelle, par exemple, les niveaux et le moment du financement et les exigences et procédures de demande conviennent en fonction des observations des destinataires du financement. Évaluer également les obstacles possibles à l'accès au financement.

Annexe F : Recommandations faisant suite aux discussions du comité d'experts

Renforcer la capacité de recherche sur les PSN

Recommandations :

1. Faciliter la « capacité de recherche » parmi les groupes de praticiens des médecines complémentaires et parallèles (MCP) (p. ex., comment concevoir une étude; comment accéder au financement; comment évaluer l'innocuité/efficacité de leurs pratiques en matière de PSN). Cela pourrait comprendre par exemple :
 - a. Un soutien salarial, c.-à-d., bourses d'études pour une formation de 2^e cycle
 - b. Soutien temporaire aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
 - c. Exiger la participation des praticiens en médecines complémentaires et parallèles (MCP) aux projets financés par le PRPSN.
2. Sensibiliser davantage les principaux intervenants en PSN et la population au PRPSN [p. ex., par un partenariat et une collaboration, nouveaux ou continus, avec les organisations de praticiens et de l'industrie, le Réseau interdisciplinaire canadien de recherche sur les médecines alternatives et complémentaires (INCAM), le National Center for Complementary and Alternative Medicine (NCCAM), Équipe de recherche sur le cancer et la médecine complémentaire et parallèle (CMCP) et la Société de recherche sur les PSN du Canada (SRPSNC), etc. et en améliorant la visibilité du PRPSN sur le site Web de la DPSN]
3. Demander un financement supplémentaire pour poursuivre le PRPSN pendant au moins 10 autres années. À court terme (c.-à-d., dans les deux prochaines années), trouver du financement supplémentaire en collaborant avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), l'Institut national du cancer du Canada (INCC), le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et des organismes sans but lucratif.
4. Continuer de soutenir les chercheurs supérieurs afin que les jeunes chercheurs puissent bénéficier d'un encadrement

Soutenir l'exécution de la recherche sur les PSN

Recommandations à court terme (deux prochaines années) :

1. Mieux financer la science fondamentale :
 - a. En créant des partenariats
 - b. Pour former la prochaine génération des chercheurs sur les PSN
 - c. Pour documenter la qualité des produits
 - d. Dans les domaines de la recherche analytique et préclinique
2. Encourager :

- a. La création d'équipes interdisciplinaires
- b. Optimisation/création de possibilités de financement

Recommandations à long terme :

1. Dans les cinq prochaines années, obtenir de nouveaux fonds qui assureront la viabilité des partenariats et les renforceront
2. Soutenir la recherche qui produira des résultats pour éclairer le processus d'approbation avant la commercialisation. Commencer par définir les lacunes dans les connaissances au moyen d'examen fondés sur les données probantes et utiliser l'information pour créer un programme de recherche clinique.

Créer des partenariats et une infrastructure communautaire

Recommandations :

1. Continuer d'améliorer la « bonne » représentation des praticiens et le « bon » équilibre des groupes aux consultations et aux réunions communautaires
2. Créer de nouveaux partenariats crédibles avec les chercheurs aux niveaux national, régional et international avec les organismes de financement, les organisations de praticiens, les groupes œuvrant pour des maladies en particulier, les groupes de consommateurs, l'industrie et les gouvernements provinciaux
3. Créer une base de données à l'intention des chercheurs, des praticiens et des bailleurs de fonds qui indique les domaines d'expertise et contienne les coordonnées des chercheurs et des praticiens ainsi que les possibilités de financement. Une base de données en ligne consultable a déjà été créée par le biais du Réseau interdisciplinaire canadien de recherche sur les médecines alternatives et complémentaires (INCAM) et le PRPSN pourrait travailler à son développement et à sa consolidation.

Améliorer le transfert des connaissances

Recommandations à court terme (deux prochaines années) :

1. Élaborer un plan stratégique et de définition fonctionnel pour le transfert des connaissances en :
 - a. Renforçant et/ou adoptant les cadres actuels
 - b. Définir ce qu'est la preuve en matière de PSN?
 - c. Définir les critères pour le rôle de valeur ajoutée et les décisions
 - d. Déterminer les besoins en ressources, en particulier pour l'utilisation d'Internet en tant qu'outil de transfert des connaissances
2. Continuer de s'appuyer sur les forces actuelles pour le transfert des connaissances, par exemple en :
 - a. Reliant les intervenants et le réseautage
 - b. Entretien des liens étroits avec les chercheurs et les décideurs par le truchement d'un petit groupe spécialisé de membres du personnel

- c. Créant des mécanismes pour soutenir la synthèse et la diffusion de la recherche sur les PSN en étudiant les modèles de financement actuels [p. ex., IRSC, Fondation canadienne de recherche sur les services de santé (FCRSS)]

Recommandation à long terme :

1. Faciliter la diffusion d'une information crédible fondée sur les données probantes sur les PSN par Internet ou autres ressources et outils de communication

Autres observations générales et mesures recommandées

1. Les participants ont loué le PRPSN pour son énorme succès jusqu'à présent, en particulier dans l'établissement d'un nouveau programme de recherche avec une nouvelle structure portant sur un large éventail de sujets dans le cadre de projets de recherche, en facilitant une approche multidisciplinaire pour la recherche sur les PSN, en rendant le financement plus accessible aux équipes de recherche qui comprennent des participants qui travaillent en dehors d'un milieu universitaire (une réalisation importante qui n'est pas la norme actuellement aux États-Unis) et en créant divers partenariats qui ont permis de contribuer au financement de la recherche sur les PSN et de donner plus de crédibilité à la recherche sur les PSN.
2. Les participants étaient convaincus qu'il fallait décupler le budget annuel d'un million de dollars (1 M\$) de la recherche sur les PSN pour pouvoir continuer de renforcer la capacité du secteur. L'élan donné jusqu'à présent par le travail réalisé dans le cadre du PRPSN est considérable et il est urgent de lui donner une nouvelle impulsion. Les participants ont également indiqué que le niveau actuel du financement de la recherche sur les PSN est faible et qu'en général, on sait très peu de choses sur les PSN et leur utilisation sûre et efficace alors qu'un grand nombre de Canadiens les utilisent. De nombreux participants ont également indiqué que le partenariat entre le PRPSN et les IRSC devrait se poursuivre autour de la répartition de certains fonds de recherche.
3. Les participants ont également indiqué que le PRPSN devait travailler plus directement à permettre aux consommateurs canadiens de prendre des décisions éclairées au sujet de l'utilisation des PSN. Il s'agirait notamment de soutenir la recherche sur l'utilisation sûre et efficace des PSN, de communiquer l'information sur le type de recherche en cours et de transférer les connaissances qui en résultent aux consommateurs et autres groupes d'intervenants.
4. Les participants n'étaient pas certains de la meilleure approche à adopter pour intégrer le financement consacré au transfert des connaissances avec celui consacré à l'exécution de la recherche sur les PSN (c.-à-d., transfert des connaissances comme composante des projets pour diffuser les résultats d'une étude en particulier plutôt que comme projet en soi) mais ont présenté des suggestions sur les approches actuellement adoptées par d'autres organismes.
5. Les participants n'ont pas pu faire de commentaires sur la qualité perçue des partenariats entre le PRPSN et d'autres organismes, du fait notamment qu'ils ne pensaient pas disposer de suffisamment d'information sur les résultats souhaités des partenariats pour le PRPSN ou sur ce qui constitue un partenariat « efficace » ou « réussi ». Ceci dit, un participant a décrit un rapport dans lequel on indiquait que « le partenariat entre Santé Canada et les IRSC est un exemple de partenariat réussi ». D'autres discussions ont porté sur le rôle de l'industrie en partenariat avec le PRPSN.

Les participants se sont notamment demandés dans quelle mesure un partenariat avec l'industrie pourrait représenter un conflit d'intérêt plutôt qu'une saine coopération. On a fait remarquer que contrairement au système américain, perçu comme étant fondé sur la contestation, « il semble y avoir une coopération positive entre le gouvernement et l'industrie au Canada ». On a noté également que la participation de l'industrie est importante pour appuyer la mise en œuvre du *Règlement sur les PSN* – afin d'évaluer ce qui est faisable, etc.

6. Les participants ont fait remarquer que le PRPSN ne fait pas double emploi avec les activités du Réseau canadien de la santé (RCS) qui travaille également à aider la population à prendre de bonnes décisions en matière de santé, car le RCS ne peut pas fournir d'information sur le traitement des maladies, par exemple.

Annexe G : Incidences attendues et réelles dans chaque secteur principal du programme

Tableau G1. Comparaison de l'incidence attendue et réelle du renforcement de la capacité de recherche	
Résultats attendus et orientation de la documentation	Forces, faiblesses, possibilités et menaces du programme
<p>Le PRPSN espère accroître :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de chercheurs sur les PSN; ▪ Le nombre de possibilités de formation en recherche sur les PSN; ▪ La sensibilisation aux questions et aux difficultés liées aux PSN parmi les étudiants et les praticiens; ▪ La coopération et l'interopérabilité entre soins de santé traditionnels et APCS/MCP <p>De la documentation :</p> <p>La capacité d'entreprendre une recherche de grande qualité et efficace peut englober différentes choses, mais comprend normalement une infrastructure physique, des budgets de fonctionnement, des mécanismes institutionnels, des gens, des compétences et une motivation (DANIDA, 2000 dans ODI, 2002).</p> <p>Lorsqu'on tente de renforcer la capacité de recherche, on n'est pas encore certain que la recherche a une pertinence pratique et politique ou s'il est elle de nature fondamentale (Killick, 2001 dans ODI, 2002).</p> <p>En raison de la hausse des coûts de la recherche, les bailleurs de fonds ont maintenant tendance à financer les régions et les institutions où la concentration des talents est la plus forte afin de garantir une incidence et optimiser leur investissement – plutôt que d'éparpiller les fonds entre un large éventail de chercheurs. Le financement est donc de plus en plus concentré entre un nombre de plus en plus limité de régions (Mulholland Consulting, 2004).</p> <p>La Banque mondiale a pris des mesures pour renforcer la capacité de recherche en établissant</p>	<p>Principales forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseautage accru (p. ex., INCAM, conférence de la SRPSNC) ▪ Financement de la recherche/projets accordé à des personnes diverses et pas seulement à celles affiliées à des universités ▪ Plus grande capacité de recherche des praticiens des APCS ▪ Plus grande crédibilité et légitimité de la recherche sur les PSN ▪ L'incidence du réseautage et de l'établissement de liens. Par exemple : <p><i>"Ce que nous avons fait depuis un an a permis de créer une bonne base pour progresser et espérer obtenir un financement pluriannuel. Nous connaissons les limites de ce que l'on peut faire en un an et recherchons un investissement à long terme. Nous avons réuni une équipe qui n'auraient pas pu travailler en semble autrement. Pour le moment, il n'existe pas de programme pour former des gens sur une approche multidisciplinaire en matière de recherche sur les PSN."</i></p> <p>Principales faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance accrue des activités du PRPSN est nécessaire – programme mal connu ▪ Trouver d'autres fonds pour renforcer la capacité de recherche ▪ Permettre la création de réseaux pour l'homéopathie, la naturopathie, l'aromathérapie (huiles essentielles) et la médecine traditionnelle chinoise (MTC) <p>Principales possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager la participation des praticiens de MCP à la recherche ▪ Créer une passerelle d'ordre pratique avec les IRSC (p.

Tableau G1. Comparaison de l'incidence attendue et réelle du renforcement de la capacité de recherche	
Résultats attendus et orientation de la documentation	Forces, faiblesses, possibilités et menaces du programme
<p>d'abord des réseaux et en soutenant des chercheurs au moyen de subventions de recherche compétitives. « Après cette étape, on passera au renforcement institutionnel, au partage des connaissances et au rapprochement des chercheurs et des décideurs » (ODI, 2002).</p> <p>Une étude récente de 49 organismes travaillant pour le renforcement de capacité de recherche a révélé que : la plupart ont des activités de réseautage, de formation, de partenariats en recherche, de renforcement institutionnel, de recherche en propre, de financement de la recherche et de renforcement de la capacité de tiers et d'élaboration de politiques.</p> <p>« Les partenariats de recherche ou les jumelages sont généralement jugés efficaces s'ils constituent des relations véritables, durables, équitablesTrès peu d'analyse a été faite jusqu'à présent de l'efficacité des autres formes de renforcement de la capacité de recherche » (ODI, 2002).</p>	<p>ex., comment faire une demande et réussir, créer des modèles de projets pilotes pour ou avec les IRSC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un centre international de recherche sur les PSN <p>Principales menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas assez d'argent pour faire une vraie différence (besoin d'une contribution internationale) ▪ Nécessité d'aborder la question des PSN par rapport à la <u>pratique de la MCP/</u> recherche sur les systèmes holistiques (besoin de bien les différencier) ▪ Beaucoup de gens ne savent pas encore que le PRPSN existe (public et principaux intervenants dans le domaine des PSN) ▪ La complexité de la situation (p. ex., la disponibilité des PSN; dénigrement des PSN et pratique; préjugés universitaires contre la recherche sur les PSN)

Tableau G2. Comparaison de l'incidence attendue et réelle dans le soutien à l'exécution de la recherche	
Résultats attendus et orientation de la documentation	Forces, faiblesses, possibilités et menaces du programme
<p>Le PRPSN espère accroître :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les connaissances sur les PSN grâce à la recherche menée dans le cadre de partenariats ou de co-parrainage; ▪ Compréhension des lacunes dans les connaissances et les priorités de recherche 	<p>Principales forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation de la prochaine génération des pairs examinateurs, chercheurs et organismes de réglementation ▪ Utiliser les outils des programmes des IRSC et apporter des fonds pour la recherche stratégique ▪ Aborder un vaste contenu et un large éventail de sujets liés aux PSN ▪ Faire participer de nombreux praticiens/communautés et chercheurs ▪ La majorité des chercheurs financés par le PRPSN qui ont été interviewés (n = 18; 72 %) ont indiqué que le projet actuel du PRPSN avait contribué (ou contribuerait) au développement de futures activités de recherche ou de projets. Certains participants ont insisté sur le rôle d'établissement d'équipes grâce au PRPSN et sur le fait que cela serait utile pour de futurs projets. <p>Principales faiblesses :</p>

Tableau G2. Comparaison de l'incidence attendue et réelle dans le soutien à l'exécution de la recherche	
Résultats attendus et orientation de la documentation	Forces, faiblesses, possibilités et menaces du programme
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver de nouveaux fonds pour soutenir la recherche sur les PSN de façon stratégique ▪ Financer un programme de recherche en sciences interne à la DPSN <p>Principales possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner aux organisations de consommateurs la possibilité d'organiser des conférences (éducation publique) ▪ Donner à un réseau de recherche sur les PSN la possibilité de soutenir la « pollinisation croisée » de chercheurs, d'intervenants et de consommateurs ▪ Créer et développer des possibilités au niveau international ▪ Créer un processus de demande de fonds du PRPSN plus encourageant (parmi les autres interviewés, 28% ont indiqué que le processus était encourageant et 20% ont indiqué que le processus ne l'était pas pour les gens extérieurs aux milieux de la recherche universitaire et scientifique.) <p>Principales menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La difficulté d'adapter la méthodologie de la recherche à des modalités conventionnelles ▪ Fonds limités à court et long terme

Tableau G3. Comparaison de l'incidence attendue et réelle dans l'établissement de partenariats et d'une infrastructure communautaire	
Résultats attendus et orientation de la documentation	Forces, faiblesses, possibilités et menaces du programme
<p>Le PRPSN espère :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la compréhension des questions liées à la recherche sur les PSN; ▪ Étendre le rôle et la participation des organismes de bénévoles et sans but lucratif à la recherche sur les PSN; ▪ Mieux cibler les principaux domaines d'intérêt et les préoccupations entre différents secteurs. 	<p>Principales forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les bons représentants des praticiens et trouver le bon équilibre des groupes aux réunions de consultation ▪ Apporter des fonds et cristalliser le financement/intérêt d'autres bailleurs de fonds potentiels ▪ En arriver à un niveau de reconnaissance internationale ▪ Accroître le réseautage et le nombre des partenariats (connexions formelles et informelles). L'organisme de réglementation (DPSN) est bien placé pour favoriser les réseaux. <p>Principales faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de « base de données » <u>pour</u> les chercheurs et <u>pour</u> les praticiens <u>pour</u> des possibilités de collaboration et <u>sur les</u> bailleurs de fonds

Tableau G3. Comparaison de l'incidence attendue et réelle dans l'établissement de partenariats et d'une infrastructure communautaire	
Résultats attendus et orientation de la documentation	Forces, faiblesses, possibilités et menaces du programme
<p>La documentation :</p> <p>Certaines recherches ont montré que les éléments suivants – qui sont mutuellement dépendants – influent sur le développement et la viabilité des partenariats : caractéristiques du partenaire, facteurs externes, communication, opérations et les motifs du partenariat (Scott, 2000; Scott & Thurston, 1997). S'il manque un de ces principaux éléments, il est fort probable que le partenariat échouera.</p> <p>De plus, dans chacun de ces éléments, il peut surgir un certain nombre de questions. Par exemple, la volonté d'un partenaire de conserver une forte identité organisationnelle peut influencer sa capacité à participer pleinement au partenariat. Le fait que les organismes de santé bénévoles peuvent ne pas disposer des ressources nécessaires pour participer aux activités liées à la recherche sur les PSN vient encore compliquer la question du réseautage et de l'établissement de partenariats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le large éventail des parties intéressées (trop de gens à inviter à toutes les réunions) <p>Principales possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariats avec : <ul style="list-style-type: none"> - Organismes de financement - Groupes œuvrant pour des maladies en particulier (consommateurs) - Gouvernement provincial - Organismes internationaux - Autres groupes de MCP ▪ Faire des partenariats un outil pour les questions d'innocuité et d'efficacité – non en finançant des groupes pour établir et développer un partenariat – mais en finançant la recherche dans le domaine de l'innocuité et de l'efficacité qui sera menée <u>dans le cadre</u> d'un partenariat (p. ex., INCAM) <p>Principales menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs concurrents des divers partenaires ▪ Perception chez les partenaires d'un manque de contribution et d'un processus décisionnel utiles ▪ Insuffisance des fonds pour administrer le PRPSN

Tableau G4. Comparaison de l'incidence attendue et réelle dans l'amélioration du transfert des connaissances	
Résultats attendus et orientation de la documentation	Forces, faiblesses, possibilités et menaces du programme
<p>Le PRPSN espère accroître :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le partage de l'information sur les PSN entre les secteurs; ▪ Connaissances tirées de l'examen de la documentation pour documenter les priorités de la recherche et le développement du cadre de 	<p>Principales forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parrainage des conférences et réseautage (p. ex., SRPSNC) ▪ Permettre d'étroites relations entre le petit groupe spécialisé du PRPSN et les chercheurs sur les PSN et les décideurs ▪ Sensibiliser davantage les praticiens des PSN à la recherche ▪ Les chercheurs font d'importants progrès dans la diffusion

Tableau G4. Comparaison de l'incidence attendue et réelle dans l'amélioration du transfert des connaissances

Résultats attendus et orientation de la documentation	Forces, faiblesses, possibilités et menaces du programme
<p>réglementation;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessibilité de l'information sur la recherche sur les PSN aux intervenants, dont les consommateurs <p>La documentation :</p> <p>Depuis le début des années 1990, un certain nombre d'études ont été entreprises pour tenter de prouver les avantages d'un financement public de la recherche (p. ex., Buxton et autres, 1999; Gastel, 2001) et pour comprendre le lien entre recherche sur la santé et politique de santé (p. ex., Gerhardus et autres, n. d.). En général, le transfert des connaissances (en plus de la diffusion des résultats de la recherche) provenant de la recherche en santé dans la pratique et les politiques est souvent limité. Plus précisément, les chercheurs ne sont pas toujours capables de communiquer leurs résultats à leurs pairs (au moyen de conférences et dans les revues examinées par les pairs) et encore moins aux décideurs et praticiens de la santé.</p> <p>Des études ont montré que cette forme passive de diffusion des connaissances n'est pas suffisante pour en favoriser l'acquisition. En fait, il semble que le transfert de l'information de la recherche aux praticiens demande que l'on s'intéresse à quatre détails essentiels : la source, le contenu, la méthode et l'auditoire (Barwick et autres, 2005). Il est évident qu'il est plus facile de transférer les nouvelles connaissances en présence d'une collaboration active et de partenariats avec tous les intervenants dès le départ (Barwick et autres, 2005), notamment en faisant participer les décideurs et les utilisateurs de l'information sur la santé à la conception et à la mise en œuvre des projets de recherche. Il faut également tenir compte du leadership, des pouvoirs, de l'autorité et de la résistance au changement – du système, des dirigeants et des praticiens – dans le processus de transfert des connaissances.</p>	<p>des résultats de leurs projets tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu de la recherche sur les PSN.</p> <p>Principales faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver de nouveaux fonds et de l'expertise au sein du PRPSN ▪ Veiller à ce que le programme finance une recherche qui répond aux besoins des consommateurs <p>Principales possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer d'établir une diversité de partenariats ▪ Faciliter le dialogue interprofessionnel et le transfert des connaissances au sujet des PSN ▪ Favoriser un climat de pratique fondée sur les preuves ▪ Fournir un classement des ressources de transfert des connaissances (par le biais de la DPSN) ▪ Élaborer un plan de diffusion international des résultats de la recherche sur les PSN/projets qui comprenne un modèle de base de données centrale comme le registre des essais cliniques, explique l'utilisation de la technologie pour l'éducation, le réseautage et la collaboration et mette en évidence l'importance du travail du PRPSN et de la DPSN. <p>Principales menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'information crédible et fiable sur les PSN (l'information disponible est souvent contradictoire) ▪ Écart entre ceux qui ont la confiance du public (praticiens des soins de santé traditionnels) et les détenteurs du savoir sur les PSN (praticiens des soins de santé non traditionnels)

Annexe H : Incidence attendue et réelle sur les bénéficiaires du programme

Tableau H1. Comparaison de l'incidence attendue et réelle sur le milieu de la recherche	
Incidence attendue	Progrès notables jusqu'à présent
<p>Milieu de la recherche : Le financement du PRPSN aidera les chercheurs canadiens qualifiés à élaborer et exécuter des projets de recherche liés aux PSN, les nouveaux chercheurs à acquérir des connaissances et des compétences par une éducation et une formation subventionnée et les universités et institutions de recherche à mettre sur pied une infrastructure pour la recherche sur les PSN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le milieu des PSN peut déjà accéder plus facilement au financement de la recherche grâce aux IRSC, en raison d'une meilleure connaissance de ces possibilités de financement et de l'obtention des fonds des IRSC pour la recherche sur les PSN (c.-à-d. qu'il y a eu un changement de culture). ▪ Des possibilités de formation ont été créées grâce à l'INCAM (p. ex., bourses de doctorat). ▪ Le PRPSN est reconnu pour avoir contribué à donner plus de crédibilité et de légitimité à la recherche sur les PSN (par exemple, en permettant d'obtenir des fonds auprès de Santé Canada et des IRSC).

Tableau H2. Comparaison de l'incidence attendue et réelle sur l'industrie

Incidence attendue	Progrès notables jusqu'à présent
<p>Industrie : Les intervenants de l'industrie bénéficieront du plus grand nombre de chercheurs sur les PSN et des possibilités d'obtenir et d'échanger de l'information sur la recherche ou de collaborer avec d'autres organismes, y compris la DPSN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les industries pharmaceutiques sont un des nombreux destinataires de la diffusion des résultats des projets financés par le PRPSN, contribuant ainsi à l'échange d'information sur la recherche. ▪ Des consultations ont été menées auprès d'un certain nombre de groupes, dont l'industrie, afin de définir et de préciser les priorités de la recherche sur les PSN (c.-à-d., consultation sur l'homéopathie au Canada, janvier 2005; Atelier en collaboration sur les aliments fonctionnels, février 2005, et réunion sur la MTC et document d'information sur la capacité de recherche en MTC). ▪ Représentants de l'industrie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ont participé à 11 conférences et ateliers soutenus par la DPSN; ○ Ont été membres de groupes consultatifs ou comités directeurs pour 5 projets de recherche soutenus par la DPSN; ○ Ont été consultés pour la préparation de 3 documents d'information.

Tableau H3. Comparaison de l'incidence attendue et réelle sur ceux qui participent à l'élaboration du cadre de réglementation des PSN	
Incidence attendue	Progrès notables jusqu'à présent
<p>Particuliers ou entités participant à l'élaboration du cadre de réglementation : Les faits issus de la recherche produite par les initiatives du PRPSN permettra à la DPSN d'élaborer un cadre de réglementation efficace et adapté pour les PSN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le PRPSN a financé 16 projets de recherche dans des domaines importants qui soutiennent le rôle de réglementation, à savoir l'innocuité, l'efficacité et la qualité des PSN. ▪ Des consultations comme la Consultation sur invitation sur les acides gras essentiels (AGE) et les acides gras (AG) qui définissent les enjeux, les priorités et les lacunes dans les connaissances et réalisent un consensus sur les questions de réglementation technique (c.-à-d., 3 monographies ont été révisées et/ou rédigées pendant la même consultation) aident le personnel de la DPSN à mettre en pratique le <i>Règlement sur les PSN</i>.

Tableau H4. Comparaison de l'incidence attendue et réelle sur les organismes de bénévoles et sans but lucratif	
Incidence attendue	Progrès notables jusqu'à présent
<p>Organismes bénévoles et sans but lucratif : Ces organismes recevront un soutien financier pour leur contribution à des activités importantes liées à la recherche sur les PSN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les organismes de bénévoles et sans but lucratif ont déjà été directement financés pour 7 projets.

<p>Professionnels de la santé : D'une importance fondamentale pour les professionnels de la santé, la recherche améliorera les fondements scientifiques pour l'utilisation médicinale des PSN. De plus, les efforts visant à intégrer le travail des praticiens de soins de santé traditionnels et complémentaires et des spécialistes de l'extraction de l'information bénéficieront aux professionnels de la santé et à leurs institutions associées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De nombreux projets ont été financés dans les domaines de l'utilisation des PSN dans les APCS/MCP et TCM et pour lier les praticiens de ces domaines avec ceux de la médecine traditionnelle. ▪ Un programme d'études sur les PSN a été préparé afin de l'intégrer dans les programmes d'études médicales de premier cycle au Canada. ▪ Un certain nombre de PSN ont déjà été examinés dans le cadre de projets financés par le PRPSN y compris, par exemple, les produits de médecine traditionnelle et les remèdes homéopathiques.

Tableau H6. Comparaison de l'incidence attendue et réelle sur la population canadienne

Incidence attendue	Progrès notables jusqu'à présent
<p>La population canadienne : Le public sera le bénéficiaire ultime de la recherche et de la diffusion de l'information sur l'innocuité et l'efficacité des PSN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le public a participé aux consultations initiales visant à fixer les priorités de la recherche sur les PSN. ▪ Presque un-tiers (27 %) des projets financés jusqu'à présent concernaient le domaine de la qualité, de l'innocuité et de l'efficacité des PSN, domaines particulièrement importants pour permettre aux consommateurs de prendre des décisions éclairées sur leur utilisation des PSN. ▪ Le programme de recherche a permis la diffusion de l'information sur la recherche au moyen de conférences parrainées. ▪ Six projets ont visé directement à améliorer les choix éclairés des consommateurs, par exemple des guides pratiques sur l'utilisation des PSN pour le HIV/sida et une étude des besoins pour soutenir la prise de décision sur l'utilisation des PSN pour les femmes ménopausées.

Annexe I : Liste des partenaires possibles du PRPSN et sources du financement de la recherche sur les PSN

Liste des partenaires possibles du PRPSN et sources du financement de la recherche sur les PSN à partir de la rétroaction des chercheurs financés par le PRPSN et des membres du comité d'experts :

- Organismes de financement [p. ex., Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ), Sick Kids, IRSC, Michael Smith Foundation, Ontario VIH Treatment Network (OHTN), Lotte et John Hecht Memorial Foundation qui étudie et soutient la médecine complémentaire et parallèle (MCP) pour le traitement du cancer]
- Groupes œuvrant pour des maladies (consommateurs) (p. ex., Réseau canadien de l'arthrite, organismes pour le cancer)
- Gouvernement provincial
- Autres ministères fédéraux [p. ex., Conseil de recherche des sciences naturelles et du génie du Canada (CRSNGC), Conseil national de recherches du Canada (CNRC), Agriculture et agroalimentaire Canada (AAAC)]
- International [p. ex., le National Centre for Complementary and Alternative Medicine (NCCAM) des É.-U., les National Institutes of Health (NIH) américains]
- Autres groupes en médecine complémentaire et parallèle (MCP) (p. ex., l'INCAM)
- Fondations nationales et régionales (p. ex., Sick Kids Foundation)
- Fondations privées (p. ex., Wellness West)
- Donateurs privés
- Associations industrielles
- Organisations de praticiens nationales et régionales
- Chercheurs nationaux et régionaux
- Universitaires et établissements d'enseignement (p. ex., University of Exeter)
- Instituts de recherche
- Groupes de recherche en médecine chinoise

De plus, les membres du comité d'experts ont indiqué que le PRPSN a l'opportunité de :

- Donner aux organisations de consommateurs les moyens d'organiser des conférences (éducation du public);

- Donner à un réseau de recherche sur les PSN les moyens de soutenir la pollinisation croisée des chercheurs, des intervenants et des consommateurs;
- Créer et développer des possibilités internationales;
- Établir des partenariats avec des organismes de financement s'intéressant à des maladies en particulier.

Outils de collecte de données

Liste des documents examinés pour l'évaluation formative (p. 94)

Protocole d'entrevue des destinataires des fonds (p. 98)

Principales question d'intérêt pour le comité interne (p. 105)

Principales question d'intérêt pour le comité d'experts (p. 106)

Protocole d'examen des textes choisis (p. 107)

Liste des documents examinés pour l'évaluation formative

Au total, 83 documents ont été examinés pour l'évaluation formative, comme il est indiqué ci-dessous :

Documents d'information

1. Présentation au Conseil du Trésor du Programme de recherche sur les produits de santé naturels TB #829979, Annexe A et Annexe B; Cadre de responsabilisation et de gestion axé sur les résultats; Cadre de responsabilisation axé sur le risque, Annexe E (53 recommandations)
2. Produits de santé naturels : Une nouvelle vision. Rapport du Comité permanent de la santé
3. Produits de santé naturels au Canada : Historique
4. Liste des projets financés au moyen de subventions et de contributions
5. Liste des projets financés au moyen de fonds de fonctionnement – projets de recherche dirigés
6. Protocole d'entente avec la Direction des produits de santé naturels (Santé Canada) et les Instituts de recherche en santé du Canada pour le programme de partenariat DPSN/IRSC.
7. Protocole d'entente avec la Direction des produits de santé naturels (Santé Canada); Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite des IRSC; Institut des maladies infectieuses et immunitaires des IRSC et Institut des services et des politiques de la santé à l'appui du Programme de subvention des équipes interdisciplinaires pour le renforcement des capacités (EIRC) appliqué aux approches complémentaires et parallèles en santé (APCS).
8. Protocole d'entente avec la Direction des produits de santé naturels (Santé Canada) et les Instituts de recherche en santé du Canada – Institut de la santé des autochtones à l'appui des nouvelles équipes émergentes (NEE) qui mène des recherches dans le domaine du diabète avec les Cris du Nord du Québec.
9. Protocole d'entente avec la Direction des produits de santé naturels (Santé Canada) et l'unité des essais contrôlés aléatoires des IRSC à l'appui du travail préclinique en préparation de la composante de pharmacologie clinique de la recherche menée sur l'échinacée chez les enfants ayant des infections des voies respiratoires supérieures.
10. Protocole d'entente entre le Bureau des produits de santé naturels et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour le Fonds de partenariat en recherche sur la santé
11. Annonces de demandes de propositions du PRPSN
12. Annonces de demandes de propositions du PRPSN : Guide de demande, formule de présélection, feuilles de notes
13. IRSC - Équipes interdisciplinaires de renforcement des capacités (EIRC) - Programme de subvention des équipes
14. Demande aux IRSC pour les nouvelles équipes émergentes
15. Programme de partenariat DPSN/IRSC – Annonces
16. Conférence sur l'établissement des priorités de la recherche sur les produits de santé naturels à Halifax, Nouvelle-Écosse, 6-8 novembre 1999
17. Promotion de la santé - Perspectives sur les produits de santé naturels - Collection de rapports provenant des consultations avec les intervenants, 2001-2002
18. Règlement sur les PSN, Gazette du Canada II

19. Plan stratégique 2004-2007 pour la Direction générale des produits de santé et des aliments de Santé Canada. Au service des Canadiens – Aujourd’hui et à l’avenir
20. Analyse environnementale externe 2005
21. Analyse environnementale interne 2005
22. Enquête sur les produits de santé naturels parmi les consommateurs 2005
23. Enquête de référence des intervenants de la Direction des produits de santé naturels 2005
24. Communiqués mensuels de la DPSN

Propositions et rapports d’étape

1. Consultation de la Direction des produits de santé naturels (DPSN) sur les acides gras (AG) et les acides gras essentiels (AGE)
2. Évaluation rigoureusement scientifique des propriétés antidiabétiques de plantes choisies : vers une thérapie non conventionnelle du diabète chez les Cris du nord du Québec
3. Équipe de recherche en soins de santé complémentaires et parallèles (APCS)
4. L’acide linoléique conjugué (ALC) et la santé des voies respiratoires chez les asthmatiques
5. L’effet médicinal du polypore lucide (*Ganoderma lucidum*) sur l’activité des cellules tumorales
6. Interactions d’un extrait normalisé du *Ginkgo biloba* EGb 761 avec des composés pharmacologiques, des aliments et des PSN
7. Fiabilité et validité des directives pour les rapports des essais cliniques comparatifs en phytothérapie
8. Activité antivirale et mécanismes de la vitamine A (rétinoïdes) sur le virus de la rougeole et le virus de Carré *in vitro* et *in vivo*
9. Usage des plantes médicinales chez les personnes âgées : réseaux sociaux et échange d’information
10. Développement d’un réseau pour la recherche sur les produits de santé naturels pour le VIH
11. Produits de santé naturels pour les troubles psychotiques primaires : Utilisation et attitudes
12. Établissement d’un réseau canadien des PSN pour la grossesse et l’allaitement
13. Élargir le réseau - Inclusion des professionnels des soins de santé traditionnels, complémentaires et alternatifs comme participants à l’échange de savoir et au transfert de données sur les PSN
14. Étude de faisabilité - Application de la métabolique à la qualité et au contrôle des produits de santé naturels (PSN)
15. Modules d’auto-apprentissage à l’intention des praticiens alternatifs : lecture critique et gestion de l’information sur les PSN
16. Programme intégré de soutien à la prise de décision en matière de PSN pour les femmes d’âge moyen vivant la transition ménopausique et celles ménopausées : étude des besoins
17. L’utilisation des produits de santé naturels par les personnes ayant un diabète de type 2
18. Essai de certains produits de combinaisons d’herbes tels Essiac pour en vérifier l’effet sur les femmes ayant le cancer du sein
19. US 2005 - Marché des aliments fonctionnels et des PSN - Perspective réglementaire et de marketing
20. Symposium international sur les effets sur la santé des fruits et légumes - FAV Santé 2005
21. Atelier de la Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada
22. Conférence et exposition de la Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada

23. Caractérisation de la puissance bioactive de la cytotoxicité contre des cellules cancéreuses au moyen de triterpénoïdes présents dans les plantes médicinales de l'Amérique du Nord
24. Étude de faisabilité – Application de la métabolique à la qualité et au contrôle des produits de santé naturels (PSN)
25. Élaborer un plan d'activités stratégique pour la Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada
26. Cartographie peptidique du carthame des Prairies canadiennes et comparaison avec le *Flos carthami*
27. Une proposition de soutien au projet pilote du programme de laboratoire analytique des PSN
28. Déclarations des effets indésirables possibles associés aux PSN : Proposition de recherche
29. Miel thérapeutique : Activités antibactériennes du miel
30. Développement de bonnes pratiques de cueillette et certification des personnes se livrant à la cueillette de plantes médicinales sauvages
31. Développement de la capacité et transfert du savoir efficace - élaboration d'un curriculum des PSN en vue de son intégration dans les programmes canadiens d'études médicales de premier cycle
32. Intégration des remèdes traditionnels chinois à la pratique clinique
33. Développement d'une expertise de pointe et de méthodes efficaces et rigoureuses en matière d'innocuité, qualité et efficacité des probiotiques
34. Deuxième conférence nationale sur la promotion industrielle : Faire le trait d'union entre l'agriculture et la santé, du consommateur au champ de culture - la place du Canada dans l'industrie des herbes, des épices et des PSN)

Rapports terminés

1. 2^e conférence annuelle sur la recherche sur les produits de santé naturels
2. Plantes indigènes et Premières Nations : Comment pouvons-nous créer une recherche équitable, durable et profitable à tous?
3. Oméga-3, santé cardiovasculaire et mentale : Les experts se prononcent!
4. Premier forum annuel sur les approches complémentaires et parallèles en santé et la pédiatrie
5. Soutien aux chercheurs en PSN : Établissement d'une infrastructure d'épidémiologie clinique
6. Étude de l'efficacité de l'échinacée chez les enfants atteints d'infections des voies respiratoires supérieures (SECURTI)
7. Le sulfate de glucosamine dans l'ostéoarthrose du genou : validité et rentabilité à long terme
8. Caractérisation fonctionnelle de la vitamine D et signalisation des rétinoides dans la différenciation de l'ostéoblaste
9. Étude des mécanismes contrôlant l'expression myéloïde du gène NRAMP1 humain dans les phagocytes : Activation transcriptionnelle en réponse à la différenciation induite par la vitamine D (modèle HL-60) et perturbations lors de l'infection par des pathogènes intracellulaire
10. Développer la collaboration entre chercheurs et utilisateurs de la recherche sur les aliments fonctionnels et les produits de santé naturels
11. Coordination de la recherche sur les PSN au Canada
12. Document de travail sur les acides gras essentiels
13. Document de travail sur les probiotiques
14. Réunion préparatoire sur la MTC

15. Consultation sur l'établissement des priorités de la recherche sur l'homéopathie au Canada : Table ronde sur invitation
16. Conférence inaugurale de la Société de recherche sur les produits de santé naturels du Canada sur la recherche sur les produits de santé naturels
17. Consultation de la Direction des produits de santé naturels avec les organismes de financement de la recherche
18. Élaborer une vision nationale pour la médecine complémentaire et parallèle (MCP) dans les études médicales de 1^{er} cycle
19. Littératie parmi les praticiens des approches complémentaires et parallèles en santé (APCS) - Phase I et Phase II
20. Réseau communautaire d'info-traitements sida (CATIE) – Guides pratiques
21. Pharmacovigilance – Rapport de l'OMS
22. Symposium 2003 sur la biodiversité et la santé – Compte rendu
23. Projet canadien de recherche sur les plantes médicinales
24. Réglementation internationale des produits de santé naturels – Rapport
25. Information pour la prise de décision, santé, droit et éthique – Rapport

Protocole d'entrevue des destinataires du financement

ÉVALUATION FORMATIVE DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS (PRPSN)

ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES AVEC LES DESTINATAIRES DU FINANCEMENT

Note. Les questions des entrevues *pourraient* avoir à être adaptées selon le type et l'état d'avancement du projet. Les listes représentent des questions d'ordre général pour tous les types de projets du PRPSN

Certains interviewés pourraient avoir reçu des fonds pour plus d'un projet. Préciser le ou les projets au début de l'entrevue.

Durée proposée de l'entrevue : 30 à 60 minutes.

Les questions de l'interviewer sont en italiques.

Introduction

Panoptik Research and Consulting effectue une évaluation du Programme de recherche sur les produits de santé naturels (PRPSN) de Santé Canada. Nous parlons avec un certain nombre de groupes afin d'évaluer le programme, notamment des praticiens, des membres de l'industrie et ses groupes de consommateurs, ainsi que le personnel de Santé Canada et des chercheurs sur les PSN comme vous.

Comme il est indiqué dans le courriel qui vous a été envoyé récemment, nous aimerions vous poser quelques questions sur votre projet financé par le PRPSN. Nous aimerions plus précisément avoir votre avis sur les processus de financement, comment les résultats de votre projet ont pu être diffusés et comment votre projet peut avoir déjà eu une large incidence, notamment sur le milieu de la recherche sur les PSN, l'industrie, les consommateurs et/ou les praticiens de la santé. Votre nom a été choisi au hasard dans notre liste des chercheurs financés.

Cette entrevue pourra durer jusqu'à une heure. La participation à l'entrevue est volontaire et vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions. Vous pouvez également vous retirer à tout moment de l'entrevue. Nous aimerions que vous répondiez franchement et vous assurons que toute opinion exprimée ne sera pas attribuée à une organisation ou une personne sans votre permission écrite expresse. Les résultats ne seront communiqués que sous forme de sommaire.

Avez-vous des questions?

Êtes-vous prêt à commencer?

Diffusion des résultats de la recherche

Les premières questions portent sur la diffusion des résultats de votre recherche. (Note. Demandez si les résultats des projets en cours ont été diffusés ou s'il est prévu de le faire comme il est indiqué ci-dessous.)

1. a) Vous-même ou des membres de l'équipe de votre projet ont-ils **présenté** les résultats de votre projet du PRPSN à des conférences? Symposiums? Réunions? Ateliers? Avez-vous distribué les résultats dans votre organisation ou à l'extérieur? *[Dans ce cas, essayez d'obtenir des détails sur le type de présentation et quel type de groupe visé (autres chercheurs sur les PSN, praticiens, décideurs, industrie, etc.)]*

b) D'autres présentations découlant de votre projet sont-elles planifiées ou prévues? Veuillez expliquer et donner des détails.

2. a) Les résultats ont-ils été **publiés**? *[Note. Cela pourrait comprendre vos publications ou celles d'autres membres de votre équipe.] [Dans ce cas, essayez d'obtenir des détails sur le type de publication (revues examinées par les pairs et non examinées par les pairs, résumés publiés, livres, chapitres de livres, examens, éditoriaux, rapports, documents d'enseignement professionnels, documents d'enseignement public (p. ex., vidéos, brochures), etc.]*

b) D'autres publications découlant du projet du PRPSN sont-elles planifiées? Veuillez expliquer et donner des détails.

3. a) Quelque chose a-t-il **géné la publication/diffusion** des résultats de ce projet du PRPSN? *[p. ex., Ne sait pas comment diffuser les résultats au-delà du milieu de la recherche, présentation rejetée après examen par les pairs, il ne s'est pas écoulé assez de temps depuis la fin de la recherche, pas de financement (ou insuffisant) pour publier la recherche]*

b) De quelle façon la diffusion des résultats de la recherche sur les PSN au-delà du milieu de la recherche pourrait-elle être améliorée?

c) D'après votre expérience, avez-vous vu des exemples de diffusion de la recherche **au-delà du milieu de la recherche** que le PRPSN pourrait utiliser? *(Obtenez des suggestions précises.)*

Sources du financement des projets

4. Afin de comprendre l'incidence du financement du PRPSN sur votre projet, nous devons connaître toute la **portée des ressources** utilisées pour votre projet.

a) Avez-vous reçu d'autres fonds pour ce projet? (*s'il n'y avait pas d'autres sources de financement, passez à Q. 6*)

b) Environ quel pourcentage du financement total de votre projet provenait du PRPSN?

c) Quels autres bailleurs de fond vous ont fourni des ressources?

a) Si vous **n'aviez pas** reçu de financement du PRPSN, où vous seriez-vous adressé pour obtenir des fonds pour votre projet? [*Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), Programme d'aide à la recherche industrielle (CNRC-PARI), Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRNSG), Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), Fondation canadienne de recherche sur les services de santé (FCRSS), autres programmes ou ministères fédéraux, programmes ou ministères provinciaux et territoriaux, universités, hôpitaux d'enseignement, fondations de recherche médicale, compagnies pharmaceutiques, organisations non gouvernementales, ne sait pas, n'aurait pas cherché d'autres sources*]

b) Votre projet aurait-il été entrepris et/ou terminé sans le financement du PRPSN? Veuillez préciser.

Composition de l'équipe de projet

5. a) Un membre de l'équipe de votre projet du PRPSN (vous y compris) était-il membre d'un groupe d'intervenants **extérieur au milieu de la recherche sur les PSN**? (p. ex., professionnels de la santé et leur institution associée, organisation de bénévoles, industrie, etc.) (*Note aux interviewers. Nous recherchons des exemples de membres de l'équipe susceptibles de contribuer à la communication des résultats et/ou de lier les résultats de la recherche avec des personnes ou des organismes extérieurs au milieu de la recherche.*)

b) Quel a été son rôle dans votre projet du PRPSN?

6. Des étudiants, des professionnels de la santé ou des membres de la communauté **ont-ils été formés dans l'exécution d'une recherche** à la suite de ce projet du PRPSN? (*Quels groupes Combien?*)

Processus du financement

7. Comment avez-vous entendu parler du PRPSN?
8. Comment noteriez-vous votre satisfaction à l'égard de la **portée et des objectifs** énoncés dans les PE? La portée et les objectifs étaient-ils clairs? (Fournir une échelle d'évaluation de la satisfaction)
- 1 = Très mécontent; 2 = Mécontent; 3 = Ni satisfait ni mécontent; 4 = Satisfait; 5 = Très satisfait
9. a) Comment noteriez-vous votre satisfaction à l'égard des **dates limites des demandes**? (Fournir une échelle d'évaluation de la satisfaction)
- b) À l'égard du **moment de la réception des fonds**? (Fournir une échelle d'évaluation de la satisfaction)
- c) À l'égard du **montant du financement** fourni par le PRPSN? (Fournir une échelle d'évaluation de la satisfaction)
10. a) À votre avis, le **processus du financement** encourage-t-il les chercheurs/praticiens des PSN à demander un financement? De quelle façon? [*Le processus actuel est-il favorable à ceux qui pourraient ne pas avoir les qualifications traditionnelles (p. ex., maîtrises/doctorats), mais qui sont compétents en recherche sur les PSN? Le processus pourrait comprendre les annonces de financement, les exigences de la demande, le processus d'examen, le montant offert, les institutions de financement, etc.*]
- b) Comment ce processus peut-il être **plus encourageant**?

11. a) À votre avis, **le processus d'examen est-il juste**? De quelle façon?
- b) À votre avis, la **rétroaction que vous avez reçue sur votre proposition a-t-elle été informative ou utile**? De quelle façon? (*p. ex., Cela vous a-t-il aidé de restructurer votre demande? A-t-on expliqué clairement pourquoi vous avez été choisi ou non? Cela vous aidera-t-il pour de futures demandes?*)
13. Feriez-vous une **nouvelle demande de financement du PRPSN**? Veuillez développer.

Résultats de recherche

Nous aimerions également profiter de cette occasion pour vous poser des questions sur les résultats préliminaires de votre projet du PRPSN.

14. a) Premièrement, lorsque vous avez demandé votre financement au PRPSN, qui étaient les **utilisateurs ou cibles visés** des résultats?
- b) Savez-vous si les résultats ont rejoint ces personnes? Dans ce cas, savez-vous comment elles les ont utilisés?
15. Une des **futures recherches/utilisations de recherches** suivantes a-t-elle découlé de votre projet du PRPSN? [*p. ex., autres recherches (menées par vous et/ou des membres de l'équipe) qui font suite à votre projet du PRPSN; recherche (menée par des personnes autres que l'équipe de recherche) qui fait suite à votre projet du PRPSN; obtention de fonds supplémentaires pour mener d'autres recherches; citations de votre travail dans des revues; les résultats de votre projet du PRPSN résumés dans une source comme des ressources médicales en ligne, des bulletins etc.; les résultats de votre projet du PRPSN mentionnés dans les médias*]
16. La participation à la recherche a-t-elle conduit (ou devrait-elle conduire) à de **nouvelles qualifications** (p. ex., qualification postuniversitaire) pour des membres de l'équipe de votre projet du PRPSN?

17. Savez-vous si les résultats de votre projet du PRPSN ont été **incorporés ou pris en compte par des décideurs, des responsables des politiques**, etc.? Exemples? [*p. ex., déclarations de responsables des politiques nationaux, provinciaux, régionaux ou locaux; incidence sur des documents de politiques/plans d'activités; Incidence sur la pratique clinique; mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'examiner les implications ou la mise en œuvre des résultats de la recherche; meilleure information pour la prise de décisions politiques et stratégiques; etc.*]
18. Savez-vous si les résultats de votre projet du PRPSN ont conduit à des **changements dans la sensibilisation, les attitudes ou la pratique des praticiens, des consommateurs, de l'industrie, des bailleurs de fonds de la recherche ou autres**? Exemples?
19. Savez-vous si l'application des résultats de votre projet du PRPSN a bénéficié aux **services de santé**? [*p. ex., nouveaux traitements ou traitements améliorés; amélioration de la prestation des services; amélioration de la santé; économies; etc.*]

Moyens d'optimiser l'incidence de la recherche sur les PSN

20. Le PRPSN pourrait-il **renforcer les liens** entre la recherche et la pratique?
21. Les **connaissances** acquises de la recherche sur les PSN sont-elles diffusées? Liées à la pratique? (*Note to interviewers : Ceci est différent de la simple diffusion des résultats de la recherche.*)

Observations finales

22. Le PRPSN **offre-t-il un service nécessaire** au milieu des PSN? De quelle façon?
23. Le PRPSN **fait-il double emploi** avec d'autres organismes de financement? Exemples?
24. Avez-vous d'autres observations à faire sur l'incidence de votre projet sur les PSN en plus de ce qui a déjà été abordé?

25. Avez-vous des questions à me poser?
26. Puis-je vous envoyer par courriel un résumé de mes notes de notre conversation pour que vous les lisiez et les commentiez? *[Si oui, fixez une date pour envoyer les commentaires et pour renvoyer la rétroaction. Si non, demandez si vous pouvez communiquer avec le participant pour des précisions au besoin.]*

Merci.

Principales questions d'intérêt pour le comité interne

COMITÉ INTERNE

Principales question d'intérêt

Pour

L'évaluation formative du Programme de recherche sur les produits de santé naturels (PRPSN)

1. Dans quelle mesure connaissez-vous (ou comprenez-vous) le mandat, le rôle, les activités et les résultats du PRPSN?
2. a) À votre avis, y a-t-il eu des changements positifs ou des avantages apportés dans le milieu des PSN dans les deux ou trois dernières années? (Ces changements positifs ou avantages peuvent vous concerner vous-même, votre bureau, les chercheurs, l'industrie, les professionnels de la santé, etc.). Si oui, veuillez préciser brièvement.

b) Ces avantages sont-ils liés au PRPSN? Exemples?
3. Pour vous-même (ou votre bureau), quelle est la plus grande priorité ou préoccupation concernant la réglementation des PSN au Canada? (p. ex., élaboration de monographies, évaluation après commercialisation, nombre de produits à évaluer, Évaluations des dangers pour la santé, communication avec l'industrie, capacité des chercheurs, participation des praticiens, soutenir les sources de données, politiques, licences d'exploitation, bonnes pratiques de fabrication, déclarations d'effets indésirables, etc.)
4. Quels sont selon vous les obstacles à un lien entre le PRPSN et le cadre de réglementation? Défis de l'application des connaissances issues de la recherche?
5. Jusqu'à présent, comment (exemples précis) le PRPSN a-t-il soutenu la recherche sur les PSN :
 - a) Innocuité?
 - b) Efficacité?
 - c) Qualité?
 - d) Accès?

Principales question d'intérêt pour le comité d'experts

COMITÉ D'EXPERTS

Principales questions d'intérêt

pour

L'évaluation formative du Programme de recherche sur les produits de santé naturels (PRPSN)

1. Quels changements (le cas échéant) avez-vous constaté dans ... la capacité de recherche sur les PSN/soutien à l'exécution de la recherche/établissement de partenariats et infrastructure communautaire/amélioration du transfert des connaissances... au cours des deux ou trois dernières années? Le PRPSN a-t-il contribué à ce changement? Dans ce cas, comment? Si on, quel pourrait ou devrait être le rôle du PRPSN? Comment le contexte de fonctionnement du Règlement sur les PSN contribue-t-il à ce changement?
2. Forces :
 - a. En quoi le PRPSN a-t-il été le plus efficace pour atteindre ses objectifs énoncés? Où le PRPSN a-t-il fait les plus grands progrès jusqu'à présent? Comment? Pourquoi? (Donner des exemples précis)
 - b. Quels sont les aspects positifs dans le milieu de la recherche sur les PSN? (Exemples d'atouts au sein du milieu de la recherche)
3. Faiblesses :
 - a. De quelle façon le PRPSN a-t-il été le moins efficace? Comment? Pourquoi? (Donner des exemples précis) Comment le PRPSN peut-il être amélioré dans ces domaines?
 - b. Quels sont les aspects négatifs dans le milieu de la recherche sur les PSN?
4. Possibilités :
 - a. À votre avis, comment le PRPSN peut-il avancer au mieux dans ce domaine? (Donner des exemples précis)
 - b. Où devons-nous nous situer? Comment y arriver?
 - c. Quel devrait être le rôle du PRPSN?
5. Menaces :
 - a. Qu'est-ce qui pourrait compromettre la capacité du PRPSN d'aller de l'avant dans ce domaine? (Donner des exemples précis)

Protocole d'examen de la documentation

La documentation consultée pour l'évaluation formative a été sélectionnée à la suite d'un examen récent de la documentation et de la recherche sur le renforcement de la capacité de recherche, l'établissement de partenariats et la création d'une infrastructure communautaire et le transfert des connaissances et/ou des discussions avec des chercheurs et des fondations de recherche qui travaillent actuellement dans ces domaines.

Le consultant a posé des questions aux personnes ressources d'établissements d'enseignement et de recherche (p. ex., à l'Université de Calgary et l'Alberta Cancer Board) ainsi qu'aux personnes ressources de fondations de recherche (c.-à-d., Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, l'Alberta Heritage Foundation for Medical Research) et leur a demandé des références. D'autres documents importants étaient déjà connus de l'équipe du consultant à la suite de son travail actuel et antérieur et ont été jugées les plus utiles à l'évaluation formative du PRPSN.

On a estimé que cette approche était la meilleure pour consulter rapidement les principaux documents de recherche dans ces domaines. Un examen formel spécial de la documentation pour l'évaluation du PRPSN aurait été coûteuse, aurait fait double emploi et n'aurait pas nécessairement permis de déterminer les meilleures ressources.